



**UFR de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE)
Département Sciences du Langage**

**Master de Sciences du Langage
Parcours « Linguistique, Cognition, Communication » (LiCoCo)**

Mémoire de Master 1

Analyse actorielle du discours politique
français :

le cas de la question syrienne de 2007 à 2012

Anne-Flore GINDRE

Sous la direction de :
Monsieur Régis MISSIRE, Maître de conférences, UT2J

Septembre 2017

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagnée, soutenue, encouragée au long de l'année dans l'exercice de ce mémoire.

Je commencerai par M. Régis Missire, qui a encadré mes travaux, dont les conseils, la patience et les encouragements m'ont toujours motivée et donné envie d'aller plus loin.

Je remercie M. Guillaume Carbou d'avoir accepté de participer au jury de la soutenance, et de son temps investi dans la lecture de ce mémoire.

Je remercie pour leurs conseils Emilie Massa, Sarah Labrousse et l'équipe enseignante du master sciences du langage LiCoCo.

Je ne peux oublier ceux qui m'ont supportée dans mes hésitations et encouragée chaque jour. Je pense en particulier à mes parents, Cyrille et Marie, mes frères et sœurs, Marion, Alexandre, Paul-Augustin, qui ont gentiment subi mes moments de tension, redonné le sourire et ont accepté de servir de lecteurs cobayes.

Je remercie aussi mes précieux colocataires, camarades et amis, Mona, Romain, Amaury, Alex, Max, Mélanie, Nour, Léna, Solène, Lara, Laurie, Pauline qui m'ont entourée de joie, de jeux, de conseils, d'encouragements.

Table des matières

Liste des annexes.....	5
Liste des tableaux.....	6
1. Introduction.....	7
2. Présentation des données.....	10
2. 1. Corpus d'étude.....	10
2. 2. Contraintes de genre et de domaine.....	13
3. Contexte historique.....	16
3. 1. Contexte politique en Syrie.....	16
3. 2. Contexte politique en France.....	19
3. 3. Relations diplomatiques entre la France et la Syrie.....	20
4. Présentation des outils théoriques d'analyse.....	22
4. 1. Sémantique interprétative.....	22
4. 2. Représentation des acteurs sociaux.....	27
5. Analyse dialectique et représentation des acteurs sociaux.....	30
5. 1. Corpus 1.....	30
5. 2. Corpus 2.....	42
5. 3. Comparaison des sous-corpus et analyse des non-dits.....	55
6. Discussion.....	57
7. Conclusion.....	60
8. Conventions utilisées.....	63
9. Bibliographie.....	64
10. Annexes.....	67

Liste des annexes

Annexe 1. Auteurs et institutions d'émission des discours gouvernementaux des sous-corpus.....	67
Annexe 2. Chronologie.....	71
Annexe 3. Réseau de représentations des acteurs sociaux dans le discours.....	72
Annexe 4. Extraits des sous-corpus se référant à la Syrie, utilisés pour les analyses.....	73
Annexe 5. Analyse sémantique du Corpus 1.....	99
Annexe 5. a. Tableau de constitution des molécules sémiques.....	99
Annexe 5. b. Extraits des textes du Corpus 1 et représentations en graphes thématés.....	101
Annexe 6. Analyse sémantique du Corpus 2.....	114
Annexe 6. a. Tableau de constitution des molécules sémiques.....	114
Annexe 6. b. Extraits des textes du Corpus 2 et représentations en graphes thématés.....	118

Liste des tableaux

Tableau 1: Variables des graphes thématiques et niveaux sémantiques.....	24
Tableau 2: Fonctions typiques entre acteurs.....	26
Tableau 3: Actants des acteurs 'France' et 'Syrie'.....	32
Tableau 4: Molécules sémiques des acteurs 'France' et 'Syrie'.....	34
Tableau 5: Sphères interactionnelles des acteurs 'France' et 'Syrie'.....	35
Tableau 6: Actants des acteurs 'Gouvernement syrien' et 'peuple syrien'.....	43
Tableau 7: Actants des acteurs 'Gouvernement français' et 'opposition syrienne'.....	44
Tableau 8: Molécules sémiques des acteurs 'Gouvernement français', 'Gouvernement syrien', 'peuple syrien' et 'opposition syrienne'.....	46
Tableau 9: Sphères interactionnelles des acteurs 'Gouvernement français', 'Gouvernement syrien', 'peuple syrien' et 'opposition syrienne'.....	48

1. Introduction

Notre recherche consiste en une analyse sémantique des déclarations et communiqués gouvernementaux français écrits portant sur la question syrienne, avant et après l'insurrection du peuple syrien de mars 2011 dans la lignée des printemps arabes.

Le quinquennat du président de la République française Nicolas Sarkozy nous a servi de cadre de référence à l'établissement de la recherche. L'intérêt de cette période est double : le quinquennat présidentiel permet que tous les textes recueillis soient issus d'une même opinion politique, et c'est également une époque durant laquelle plusieurs événements firent naître et disparaître des tensions entre la France et la Syrie (que nous expliquons section 3. Contexte historique). Nous nous sommes ainsi limitée aux discours émis par le gouvernement français entre mai 2007 et mai 2012.

La situation politique en Syrie fait encore l'actualité aujourd'hui, et est sujet de controverse quant aux relations fluctuantes qu'entretiennent la France et les pays occidentaux avec la Syrie. C'est pourquoi il nous a semblé pertinent et engageant de traiter cet événement, afin d'espérer participer à la construction d'une meilleure compréhension de la situation au regard des textes officiels datant d'avant le soulèvement populaire et du début de la crise politique syrienne.

Notre étude s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, que nous avons cherché à concilier avec un autre champ d'intérêt, la politique. Le choix de l'étude du discours politique s'est ainsi dessiné, que nous avons voulu orienter vers la situation de la Syrie. Nous avons retenu au sein du domaine politique les genres du communiqué et de la déclaration¹. La valeur scientifique apportée par les sciences du langage, via divers outils méthodologiques que nous présenterons par la suite (tels que la sémantique textuelle et la représentation des acteurs sociaux), nous permet d'effectuer et proposer une recherche argumentée, au moyen d'outils maîtrisés au niveau de première année de master.

Nous attendons de ce travail une initiation au monde de la recherche, nous amenant à maîtriser des outils et domaines des sciences du langage. L'exercice du mémoire est

1 Nous expliquerons les contraintes de genre et de domaine dans la section 2. 2.

doublement enrichissant en ce qu'il nous fortifiera dans nos compétences rédactionnelles et orales, tout en précisant et renforçant nos connaissances scientifiques.

Nous avons voulu aborder ce sujet pour comparer l'évolution des relations France-Syrie et le ton du discours politique français envers la Syrie. Le discours a-t-il subi l'influence des événements (ou réciproquement) ? Comment se manifestent les corrélations entre les faits historiques et les variations du discours politique ? Quels moyens rhétoriques et sémantiques utilisent les auteurs pour présenter leurs idées aux lecteurs comme vraies ?

De ces questionnements découlent quatre hypothèses, ci-après, que nous chercherons à vérifier ou infirmer au cours de notre analyse.

Nous supposerons que les événements influencent le discours et non l'inverse, puisque ce dernier est postérieur aux événements.

Nous supposerons au contraire que les discours influencent les événements : les discours reflétant les décisions du gouvernement, nous pouvons nous attendre à ce que les événements y soient liés.

Le discours visant l'adhésion des citoyens, nous nous attendons à trouver des marques subjectives relevant de l'appréciation personnelle de l'auteur ou de sa famille politique, relativement à la situation énoncée.

Les discours étant émis par le gouvernement français, nous nous attendons à ce que ce dernier soit toujours présenté de manière avantageuse.

Pour ce faire, nous procéderons selon deux axes de recherche. En nous appuyant sur les outils de la sémantique interprétative de Rastier, nous observerons comment les différents acteurs du discours évoluent au sein des composantes de la textualité. Nous compléterons l'approche sémantique par une analyse des représentations des acteurs sociaux tout au long du discours, selon les concepts de sémiotique sociale de Theo van Leeuwen² et Patricia von Münchow³.

2 Van Leeuwen, T. (2009). Représenter les acteurs sociaux. *Revue Semen*, 27, 33-67. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

3 Von Münchow, P. (2016). Quand le non-dit n'est pas l'implicite : comment rendre visibles les silences dans le

En premier lieu, nous présenterons notre corpus et les outils d'exploration utilisés, puis nous introduirons brièvement le contexte socio-politique de la Syrie et de la France entre 2007 et 2012 afin de regarder les textes à la lumière des événements qui leur sont contemporains. Enfin, nous présenterons les méthodes d'analyse, l'étude du corpus et les observations auxquelles nous sommes parvenue.

2. Présentation des données

2. 1. Corpus d'étude

Préalablement à la présentation du corpus, commençons par définir ce que nous entendons par « corpus ». Nous utiliserons la définition donnée par le CNRTL⁴ dans laquelle le corpus est rapproché à un « ensemble de textes établi selon un principe de documentation exhaustive, un critère thématique ou exemplaire en vue de leur étude linguistique »⁵.

Notre corpus de travail⁶ est constitué de deux sous-ensembles équivalents de déclarations et communiqués gouvernementaux issus du site www.vie-publique.fr. Chacun des textes ayant initialement été publié sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères⁷. Le premier sous-ensemble (Corpus 1) rassemble 16 textes publiés entre le 16 mai 2007 et le 15 mars 2011 (date du début des protestations en Syrie), et le second (Corpus 2), 23 textes du 16 mars 2011 au 15 mai 2012. La taille relativement réduite du corpus (24 pages pour le Corpus 1, 84 pages pour le Corpus 2) permet d'y accéder manuellement et de considérer chaque texte dans son ensemble pour la recherche. Deux sous-corpus distincts ont été créés ; le but étant de présenter une analyse contrastive chronologique entre des discours produits avant et après l'insurrection syrienne de mars 2011.

Le site www.vie-publique.fr est un service édité par la Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA)⁸, créé pour faciliter l'accès des citoyens aux ressources sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale. Ce site web existe depuis 2002 et recense plus de 130.000 discours retraçant 30 ans de vie publique. « La DILA produit et diffuse une information publique et administrative fiable et de qualité, régulièrement mise à jour »⁹.

4 Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

5 www.cnrtl.fr/definition/corpus

6 Consultable en annexe sur CD

7 www.diplomatie.gouv.fr

8 La DILA est une direction d'administration centrale des services du Premier ministre. Issue de la fusion des directions de La Documentation française et des Journaux officiels, elle est placée sous l'autorité du Secrétariat général du Gouvernement (SGG).

9 www.dila.premier-ministre.gouv.fr/activites/missions/

Les textes recueillis proviennent de différentes sources (détaillées en Annexe 1.) : la Présidence de la République, le Ministère des affaires étrangères, le Gouvernement et le Conseil des ministres, qui les diffusent depuis leurs administrations respectives (le Cabinet du Président de la République, le Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères et le Secrétariat général du Gouvernement – les deux derniers étant également en charge de l'administration du Conseil des ministres). Parmi les auteurs et institutions émettrices des communiqués et déclarations, nous trouvons :

- pour le Corpus 1 : Bernard Kouchner (textes 1, 2, 12), Frédéric Mitterrand (14), le Cabinet du Président de la République (3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 15, 16), le Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères (8)
- pour le Corpus 2, nous avons : Alain Juppé (textes 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 12), le Cabinet du Président de la République (1, 5, 11, 15, 17, 18, 19, 21, 22), le Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères (9, 13, 14, 16, 20, 23).

Afin de sélectionner les textes sur le site www.vie-publique.fr, nous avons effectué des recherches selon plusieurs critères :

- thématique : entrée lexicale « Syrie »
- délimitation de période : 16 mai 2007 au 15 mars 2011 (Corpus 1) et 16 mars 2011 au 15 mai 2012 (Corpus 2), soit le quinquennat de Nicolas Sarkozy
- genre de discours : communiqué. Le critère « communiqué » nous a également fourni des textes de déclarations, que nous avons voulu conserver pour notre étude
- nous n'avons pas fait de sélection selon le critère auteur puisque celui-ci ne permettait pas de recueillir un nombre suffisant d'éléments.

Ces pré-sélections nous ont amenée à recueillir les différents communiqués et déclarations au format texte. Nous les avons convertis sous formats .pdf et .tbk (format requis pour la création d'une base compatible avec le logiciel Hyperbase), pour une utilisation optimale avec des outils informatiques.

Les modifications effectuées sur les formats des textes nous ont permis de débiter le travail de recherche. Après une première exploration des données avec le logiciel Hyperbase ou des outils de traitement de texte, certains textes ont été écartés car ne se rapportant pas

explicitement à la Syrie et n'étant ainsi pas pertinents pour notre analyse. Les deux sous-corpus susmentionnés recensent les deux ensembles définitifs de textes.

Hyperbase est un logiciel documentaire et statistique français pour l'exploration des textes. Il a été créé en 1989 par Étienne Brunet et est diffusé par le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS). Hyperbase utilise des bases hypertextuelles créées à partir de textes fournis en mode ASCII (fichier texte simple, en format .tbk). Pour les besoins de notre analyse, nous avons utilisé les fonctions suivantes de traitement automatique des textes proposées par le logiciel : concordance, sélection de contextes élargis, cooccurrences, recherche des parties ou groupes de mots. Pour notre recherche, le logiciel trouve son intérêt dans sa capacité à traiter une grande quantité de données textuelles, la facilité de l'utilisation des fonctions, et la clarté de l'affichage des résultats.

2. 2. Contraintes de genre et de domaine

Après avoir décrit les diverses étapes de la constitution de notre corpus, et pour mieux appréhender son contenu, nous proposons de définir le genre du discours et le domaine politique ainsi que les contraintes qu'ils imposent.

Selon Rastier (1989 : 37), « un genre est un programme de prescriptions positives et négatives, et de licences qui règlent aussi bien la génération d'un texte que son interprétation ; elles ne relèvent pas du système fonctionnel de la langue, mais d'autres normes sociales ». Le genre est ainsi déterminé par une pratique sociale à l'intérieur d'un champ (ou domaine), ici le champ politique. Plus que représentatif d'un auteur, un texte au sein d'un genre reflète le champ auquel il est rattaché.

A propos du discours politique, Le Bart (2003) expose que « du point de vue des citoyens, il est perçu comme prévisible, codé, voire mensonger, plus intéressé qu'intéressant. Il suscite la méfiance. En termes plus scientifiques, on dira qu'il présente les caractéristiques d'un genre, avec ses contraintes, ses obligatoires et ses interdits ». Le genre de discours s'accompagne de conventions concernant un émetteur, un récepteur, un espace public et un média de diffusion (Achache, 1989 : 104¹⁰). Émetteur et récepteur se retrouvent ainsi liés par un code tacite, et de ce fait le genre contraint tant la production que la réception. La réception contraint même la production, puisque l'émetteur doit anticiper et orienter la réaction que produira son texte sur le récepteur (Le Bart, 1998 : 10). Les destinataires du discours sont moins contraints que les locuteurs ; « cette liberté se marque d'abord dans le choix de s'exposer ou non au discours politique : c'est le choix de l'audience » (Le Bart, 1998 : 109). La réception d'un texte est ainsi multiple, et c'est la tâche de la sémantique que d'exposer quels peuvent en être les parcours interprétatifs. Le locuteur est d'autant plus puissant mais encadré qu'il occupe un rang important dans la sphère politique. En effet, d'une part, un simple citoyen sera moins écouté mais plus libre dans son discours lorsqu'il parle de politique : libre dans le registre de langue utilisé ou le contenu de son intervention. D'autre part, un professionnel de la politique sera plus écouté mais devra se conformer à un niveau de langue (que l'on nommera « registre légitime » d'après Le Bart, 1998), à des rituels (selon la situation) et à des

10 Achache, G., (1989). Le marketing politique. *Revue Hermès*, 4, 103-112. DOI : 10.4267/2042/15364

intentions de paroles compatibles avec celles de sa famille politique. Les contraintes doivent aussi laisser place à des intérêts ponctuels, personnels ou collectifs (Le Bart, 2003), tant que ces stratégies s'inscrivent dans le domaine politique.

Dominique Maingueneau (2007)¹¹ distingue deux genres institués : les genres autoriaux (littéraires) et les genres routiniers (discours). Les genres routiniers peuvent être plus ou moins soumis à variation, selon leur mode de généricité. Le discours politique s'inscrit dans un mode de genre routinier dont les contraintes sont fixées par des institutions et imposent ainsi des paramètres à suivre, mais dont le texte est libre. Maingueneau (ibid.) distingue pour la scène d'énonciation trois scènes complémentaires : la scène englobante, la scène générique et la scénographie. La scène englobante et la scène générique constituent le cadre scénique. La scène englobante correspond au type de discours. Pour le discours politique, la scène englobante « implique un "citoyen" s'adressant à des "citoyens" et un certain rapport à la vérité » (ibid.). La scène générique contraint la thématique, l'organisation textuelle, les rôles des participants. Enfin, la scénographie est ce à quoi est confronté le destinataire d'un texte : l'auteur, la situation, le texte et leurs contraintes.

Les textes de notre corpus sont ainsi écrits par des hommes politiques (citoyens), dont la visée première est de séduire un auditoire (citoyens), tout en se plaçant en tant qu'instance porte-parole de la position du gouvernement en France. En effet, pour Achache (1989 : 109), le modèle dominant en communication politique est le modèle marketing (devant le modèle propagandiste et le modèle dialogique). A la manière du marketing, le discours politique s'appuie ainsi par exemple sur des sondages qui permettent de mieux cibler et segmenter l'électorat en classes sociales afin d'adapter son adresse. De même, afin de diffuser un discours, l'homme politique utilisera des médias similaires à ceux utilisés par le marketing (une campagne présidentielle peut être comparée à une campagne publicitaire). Afin de séduire et convaincre, les hommes politiques utilisent des stratégies d'argumentation. Pour Charaudeau (2008), dans le but d'agir sur l'autre, l'argumentation relève de quatre processus langagiers : un processus de prise de contact avec l'autre, un processus de construction de l'image du sujet parlant (Ethos), un processus d'adhésion (Pathos), et un processus d'ordonnancement du dire (Logos). Le discours politique se différencie selon son enjeu (Charaudeau, 2002) : il peut être orienté vers son contenu, vers des acteurs ou sur le politique

11 Maingueneau, D. (2007). Genres de discours et modes de généricité. *Le français aujourd'hui*, 4 (159), p. 29-35. DOI : 10.3917/lfa.159.0029

même. Dans le cas de nos communiqués et déclarations, le discours est tourné vers les acteurs, qu'il cherche à persuader de la vérité. Dans le cas du discours dans la sphère politique, trois instances sont mobilisées (Charaudeau, 2002) : l'instance politique (dont le but est de conserver le pouvoir), l'instance citoyenne (qui aspire au bien-être social) et l'instance médiatique (dont les intérêts sont financiers). Les trois instances interagissent et dépendent les unes des autres. Dans le cas d'un système démocratique, l'instance politique est élue et obtient ainsi la souveraineté du peuple, lui conférant pouvoir et légitimité (ibid.).

Dans ce travail de recherche, nous avons retenu au sein du discours politique les genres de la déclaration et du communiqué. Selon le dictionnaire Larousse¹², le communiqué est un « avis ou renseignement transmis officiellement au public », tandis que la déclaration est « l'action de déclarer, de porter à la connaissance du public ; acte, écrit, discours par lequel on fait publiquement une communication ». Afin de préciser et distinguer leurs utilisations, ajoutons que le communiqué diffuse de nouvelles informations, alors que la déclaration est employée en réaction à un événement¹³.

12 <http://www.larousse.fr>

13 <http://aceproject.org>

3. Contexte historique

Dans *Sens et textualité* (1989), Rastier présente l'entour du texte comme une problématique majeure de la sémantique interprétative : « Si l'entour change, le contenu du texte change aussi puisqu'il est immanent à une situation de communication maintenant modifiée » (ibid. : 51). En découlent deux lectures : productive (interprétation du texte dans la nouvelle situation de communication) ou descriptive (interpréter en reconstituant l'entour de communication initial). La lecture descriptive est celle que nous allons mettre en place dans ce mémoire, nécessitant la présentation des contextes historiques.

3. 1. Contexte politique en Syrie

Pour notre historique sur la partie syrienne, nous avons volontairement fait le choix de travailler à partir de sources d'opinions divergentes, parfois contradictoires, et émanant d'institutions reconnues, afin de ne pas se cantonner à un seul point de vue, et, aussi, pour ne pas risquer de prendre pour acquis tel ou tel fait donné. L'état de la conjoncture que nous exposons se veut donc neutre. Nous retracerons principalement les événements qui ont eu lieu entre 2007 et 2012, complétés de quelques autres qu'il nous semble pertinent d'évoquer.

Nous nous sommes servie de deux documentaires et d'un ouvrage écrit. Le premier documentaire, *Syrie : le grand aveuglement*¹⁴ (Soula, S.) (diffusé sur la chaîne télévisée France 2, le 18 février 2016) pose un regard critique sur la responsabilité des différentes parties, tant la Syrie que la France et les pays occidentaux, vis-à-vis de la guerre civile syrienne ; tandis que le second documentaire, *Bachar, moi ou le chaos*¹⁵ (Vitkine, A.) (diffusé sur les chaînes France 3 et Franceinfo, le 23 janvier 2017) rejette l'entière responsabilité sur le dirigeant syrien Bachar al Assad. Nous avons complété ces documentaires par le livre *Syrie. Anatomie d'une guerre civile*¹⁶ (Baczko et al., 2016) qui, au moyen d'une recherche de terrain,

14 Soula, S. (18 février 2016). Syrie : le grand aveuglement [reportage]. A. Forestier (réalisateur), *Un Œil sur la planète*. <http://www.francetvinfo.fr/>

15 Vitkine A. (23 janvier 2017). Bachar, moi ou le chaos [documentaire vidéo]. <http://www.francetvinfo.fr/>

16 Baczko, A., Dorronsoro, & G., Quesnay, A. (2016). *Syrie. Anatomie d'une guerre civile*. Paris : CNRS éditions

apporte le point de vue des manifestants, tout en retraçant l'histoire politique de la Syrie depuis l'arrivée au pouvoir de Bachar al Assad.

La Syrie est un pays de 18 millions d'habitants aux portes de la méditerranée et au cœur du Moyen-Orient, dirigé depuis le 17 juillet 2000 par le président Bachar al Assad. Celui-ci succède à son père Hafez al Assad, réputé avoir été un « dictateur brutal » qui aura régné presque 30 ans sur la Syrie (Vitkine, 2017).

A son arrivée au pouvoir, le jeune Bachar al Assad apporte l'espoir d'un gouvernement plus ouvert sur le monde et plus à même de répondre aux besoins de son peuple (Soula, 2016). On parle alors du « Printemps de Damas » (Damas étant la capitale de la Syrie).

Lorsque commencent les premières révoltes des printemps arabes en Tunisie ou en Égypte fin 2010, début 2011, le gouvernement syrien n'est pas inquiet, car le président Bachar al Assad est populaire auprès de la bourgeoisie et des minorités chrétienne et alaouite (Vitkine, 2017). Le système semble stabilisé et une révolte paraît improbable (Baczko et al., 2016 : 28), bien que le gouvernement syrien ait auparavant déjà été qualifié de régime tyrannique voire dictatorial :

Les Assad ne tolérant aucune forme d'opposition en leur royaume, la dictature qu'ils ont mise en place est sans doute l'une des plus cruelles de la région et écrase d'une main de fer le moindre désordre. (Yerushalmi, 2010¹⁷).

L'élément déclencheur du soulèvement serait l'arrestation et la torture d'adolescents par le gouvernement à Daraa le 13 mars 2011 (Baczko et al., 2016 : 69), pour avoir écrit des graffitis diffamatoires sur le régime. L'ampleur des manifestations qui en découlèrent montrèrent que « la révolution devenait pensable » (ibid. : 79). Cet événement ferait en fait partie d'un mouvement de protestation déjà en marche, mais encore de moindre portée : une page Facebook « révolution syrienne 2011 » est créée le 18 janvier 2011 (ibid. : 79).

Les premières grandes manifestations en Syrie débutent le 15 mars 2011. Pacifiques, elles découlent des événements du printemps arabe relayés par les médias internationaux et les manifestants (Baczko et al., 2016 : 77). Le mouvement part des villes défavorisées et ne sera initialement pas suivi par les grandes villes et classes sociales moyennes qui au contraire

17 <http://www.courrierinternational.com/article/2010/02/17/pourquoi-assad-ne-veut-ni-la-paix-ni-la-guerre>

organisent des manifestations de masse en soutien au président¹⁸ (Soula, 2016).

D'après Soula (2016), lors des premiers rassemblements, les manifestants ne réclament pas la fin du régime, mais ont diverses revendications, auxquelles Bachar al Assad répond partiellement en plus de réprimer les manifestations, débouchant sur des conflits armés dès l'été 2011.

Une autorité politique de transition, le Conseil National Syrien (CNS)¹⁹, créée le 2 octobre 2011²⁰, est mise en place face à Bachar al Assad et soutenue par l'Occident, la Turquie et l'Arabie Saoudite (Vitkine, 2017).

Les affrontements se généralisent à partir de la fin de l'année 2011 (Baczko et al., 2016 : 112) et le conflit se militarise en avril 2012 (ibid. : 109), lorsque le gouvernement appelle tous les hommes aptes à rejoindre les casernes. En 18 mois, le gouvernement syrien perd la moitié de son territoire, qui tombe aux mains des différents groupes rebelles de l'insurrection (Baczko et al., 2016 : 115).

18 <http://www.lefigaro.fr/international/2011/11/13/01003-20111113ARTFIG00157-syrie-demonstration-de-force-en-soutien-a-bachar-el-assad.php>

19 Le CNS est présidé par George Sabra, homme politique syrien, depuis le 9/11/12. <http://www.syriancouncil.org/>

20 <http://syrie.blog.lemonde.fr/2012/01/26/le-conseil-national-syrien-a-100-jours-bilan-et-perspectives/>

3. 2. Contexte politique en France

L'approche historique du volet France s'appuiera sur le corpus d'étude ; nous détaillerons ainsi quelles étaient les personnalités politiques françaises en poste au gouvernement entre 2007 et 2012 sous la présidence de Nicolas Sarkozy (du parti de droite Union pour un Mouvement Populaire - UMP) et qui ont participé à la rédaction des communiqués et déclarations politiques. Nos informations proviennent des sites web Legifrance²¹ et du gouvernement²².

Durant cette période, trois gouvernements du même Premier Ministre, François Fillon (UMP), se sont succédé : gouvernement François Fillon 1, du 18 mai 2007 au 18 juin 2007 ; Gouvernement François Fillon 2, du 18 juin 2007 au 13 novembre 2010 ; Gouvernement François Fillon 3, du 14 novembre 2010 au 10 mai 2012.

Nous procéderons selon le sous-corpus et la source de provenance des textes.

Pour le Corpus 1, constitué des textes édités entre le 16 mai 2007 et le 15 mars 2011, les auteurs sont Bernard Kouchner (ministre des Affaires étrangères et européennes sous les gouvernement Fillon 1 et 2), Frédéric Mitterrand (ministre de la culture et de la communication sous le gouvernement Fillon 3), le Cabinet du Président de la République²³ et le Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères²⁴.

Pour le Corpus 2, soit les textes édités entre le 16 mars 2011 au 15 mai 2012, les auteurs sont Alain Juppé (ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes du 27 février 2011 au 10 mai 2012), le Cabinet du Président de la République²⁵ et le Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères.

21 <https://www.legifrance.gouv.fr/>

22 <http://www.gouvernement.fr/les-gouvernements-de-la-veme-republique>

23 Secrétaire général de l'Élysée du 17 mai 2007 au 28 février 2011 : Claude Guéant

24 Secrétaire général du ministère des affaires étrangères du 19 mars 2009 au 17 juillet 2014 : Pierre Sellal

25 Secrétaire général de l'Élysée du 2 mars 2011 au 16 mai 2012 : Xavier Musca

3. 3. Relations diplomatiques entre la France et la Syrie

Les relations entre la France et la Syrie ont toujours été houleuses depuis l'arrivée au pouvoir de la famille Assad en 1971.

Lorsque Bachar al Assad est élu Président de la République arabe syrienne le 17 juillet 2000, il amène l'espoir d'un renouveau économique et politique, en contraste avec le régime réputé dictatorial de son père Hafez al Assad. Bachar al Assad est accueilli comme un ami et avec tous les honneurs par le président Français Jacques Chirac (Vitkine, 2017).

En 2005, le 1er ministre libanais, Rafic Hariri, est tué dans un attentat à la voiture piégée, que la Syrie est soupçonnée d'avoir orchestré. Le Liban et la France étant deux pays très proches, cela provoque une rupture dans la récente alliance entre la Syrie et la France.

La bonne entente entre les deux pays ne renaît que lors de l'élection de Nicolas Sarkozy à la tête de la France le 16 mai 2007. Il faudra encore attendre 2008 avant que les relations ne soient officiellement rétablies, après la signature de l'accord de Doha (Qatar) le 21 mai 2008, un accord de paix entre partis libanais auquel la Syrie a activement participé, afin de mettre fin aux violences internes que connaissait le Liban au début de l'année 2008. Par ses forts liens avec le Liban, la France saluera le rôle joué par la Syrie dans cet accord²⁶. Le 13 juillet 2008, l'Union Pour la Méditerranée (UPM) est créée, que les deux pays intègrent²⁷. Sur le site internet de l'UPM sont détaillés ses objectifs :

(...) travailler à la création d'un espace de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité économique partagée, ainsi qu'au plein respect des principes démocratiques, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
(ufmsecretariat.org, s.d.)

Bachar al Assad sera par la suite invité par Nicolas Sarkozy à la tribune d'honneur pour le défilé du 14 juillet 2008, bien que l'opinion publique juge sa présence polémique (Larroutou, 2011²⁸).

26 http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/04/29/france-syrie-des-relations-mouvementees_1513589_3218.html#o84jyMDePBlzQKFj.99

27 <http://ufmsecretariat.org>

28 http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/04/29/france-syrie-des-relations-mouvementees_1513589_3218.html#o84jyMDePBlzQKFj.99

Les rapports entre la France et la Syrie se refroidissent à nouveau en mars 2011, lorsque démarrent les premières révoltes contre le régime syrien dans la lignée des printemps arabes et que le gouvernement de Bachar al Assad réprime par la force les manifestations. Une frise chronologique synthétique se trouve en annexe 2.

4. Présentation des outils théoriques d'analyse

Le travail de recherche de ce mémoire porte sur l'analyse des acteurs dans le discours. Préalablement à la présentation des analyses et observations, nous suggérons de préciser et expliquer les outils et notions que nous avons utilisés. En premier lieu, nous aborderons la sémantique interprétative de François Rastier. Nous poursuivrons par la sémiotique sociale de Theo van Leeuwen et Patricia von Münchow.

4. 1. Sémantique interprétative

La sémantique interprétative (SI) fait partie intégrante de la linguistique des textes, et se situe au sein de la sémiotique (Rastier, 2009²⁹). Cette discipline s'inspire des avancées de Hjelmslev, Greimas, Pottier, Coseriu, tant pour s'y aligner que pour prendre appui et s'en détacher (ibid.). Certains concepts sont également tirés des travaux de Propp (travaux sur le conte merveilleux russe, 1928) et de Sowa (graphes conceptuels – *Conceptual Graphs*, 1984).

L'objet de la sémantique interprétative est le texte, ou plutôt les textes, et l'approche interprétative qui peut en être faite. La sémantique textuelle ne produit pas d'interprétation, mais définit les conditions de l'interprétation et propose une description des parcours interprétatifs. La sémantique opère sur le plan du contenu de Hjelmslev qui est celui des signifiés, et non sur celui de l'expression, des signifiants (Erlich, 1995). Rastier distingue le sens de la signification. La signification est le contenu inhérent du texte, tandis que le sens, oblique, est relatif à la situation de communication et au contexte linguistique (Rastier, 1989 : 16). Contrairement à l'herméneutique pour qui le sens est immanent au texte et dont le parcours interprétatif relève de croyances, la sémantique interprétative considère que « le sens est immanent à une situation de communication comprenant (...) un émetteur et un récepteur, comme aussi un ensemble de conditions » (ibid.). Ainsi, la sémantique conçoit le sens comme une construction globale dépendante des facteurs évoqués. Ni l'auteur ni le lecteur ne possèdent entièrement le sens, celui-ci existe par l'interaction des composantes de la

29 SI – Préface à la troisième édition (avril 2009)

communication. La SI va s'attacher à décrire comment le sens est produit et quelles interprétations peuvent en découler. Chaque lecture, chaque pratique d'interprétation, produit ainsi un parcours interprétatif. Bien que dépendant de l'auteur et du lecteur, Rastier affirme qu'il y a une objectivité du sens, « dans la mesure où le texte contraint les lectures plausibles qu'on peut en faire » (Rastier, 1989 : 15) : les parcours interprétatifs sont orientés par les contraintes de genre et de situation (de production ou de lecture).

L'analyse interprétative du texte se déroule à trois niveaux hiérarchiques : les paliers microsémantique (système fonctionnel de la langue), mésosémantique (normes socialisées), et macrosémantique (structure textuelle, normes idiolectales) (*La Sémantique des thèmes ou le voyage sentimental*, Rastier, 1996)

La microsémantique s'intéresse aux constituants minimaux, atomes, de l'analyse de la signification : les sèmes. Elle les étudie et les ordonne en classes sémantiques. Les sèmes se distinguent selon deux dichotomies : sèmes génériques et sèmes spécifiques d'une part, et sèmes inhérents et sèmes afférents d'autre part (Belghanem, 2014). Les sèmes génériques sont liés par des relations d'équivalence et regroupent des sémèmes en classes sémantiques, tandis que les sèmes spécifiques opposent les sémèmes d'une même classe sémantique. Il existe trois classes sémantiques, différenciées selon leur degré de généralité : le taxème (microgénérique : degré de moindre généralité), le domaine (mésogénérique) et la dimension (macrogénérique : degré de plus forte généralité). A ces trois classes sémantiques correspondent trois types de thèmes génériques (Rastier 1989 : 55). « Les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents d'autres types de codification : normes socialisées, voire idiolectales » (Rastier, 2009 : 44). Les sèmes afférents peuvent l'être par le contexte (on parlera alors de sème afférent contextuel – s.a.c.) ou par des normes socialisées (sème afférent socialement normé – s.a.s.n.).

La mésosémantique a pour objet d'étude le contenu de la période³⁰, et la macrosémantique la structure textuelle.

Dans son ouvrage *Sens et Textualité*, Rastier décompose l'analyse textuelle en quatre composantes : la thématique, la dialectique, la dialogique et la tactique. Nous nous

30 Unité textuelle composée de syntagmes qui entretiennent des relations de concordance obligatoire (http://www.revue-texto.net/Reperes/Glossaires/Glossaire_fr.html)

intéresserons ici principalement à la deuxième composante, la dialectique, qui traite des interactions entre acteurs. Or, la construction de graphes thématiques (composante thématique) schématisant les relations entre acteurs est préalable à la description de la dialectique. Nous ferons donc pour commencer un bref écart du côté de la thématique, et nous présenterons succinctement les composantes dialogique et tactique.

La **thématique** étudie la construction des thèmes au sein d'un texte. Nous considérerons ici chacun de nos deux sous-corpus comme étant un seul texte, et chaque texte sera considéré comme étant du même auteur, que l'on nommera Gouvernement français. En effet, un thème est récurrent dans un même texte, mais une récurrence chez deux auteurs différents est un topos. Un thème est une molécule sémique : il est constitué d'un groupement de sèmes stable et récurrent au fil du texte. Le thème est intéressant tant pour la macrosémantique, par ses récurrences observables au niveau du texte, que pour la mésosémantique, en tant qu'unité décomposable en composants sémantiques (Erlich, 1995). La thématique est en relation avec la dialectique, puisque « un thème récurrent dans plusieurs intervalles dialectiques et intégré à des structures dialectiques se définit comme un acteur. » (Rastier, 1996). L'acteur est donc construit de manière similaire au thème, mais au palier inférieur : le thème se trouve au palier macrosémantique et l'acteur au palier mésosémantique. Afin d'observer comment les thèmes ou les acteurs s'articulent entre eux, Rastier (1989 : 61) propose de représenter leurs relations sous forme de graphes. La représentation en graphes sémantiques est inspirée des graphes conceptuels de Sowa (1984). Un graphe est constitué de deux composants élémentaires : des nœuds et des liens (Rastier, 1989 : 61). Les nœuds correspondent à des unités sémantiques de tout rang, et les liens à des primitives sémantiques. Les graphes peuvent servir à la représentation des trois paliers de l'analyse textuelle :

	Nœuds	Liens
Microsémantique	composants	primitives
Mésosémantique	actants	cas
Macrosémantique	acteurs	fonctions dialectiques

Tableau 1: Variables des graphes thématiques et niveaux sémantiques

Leurs unités peuvent être combinées entre elles sans pour autant appartenir au même palier (Rastier 1989 : 61). Au palier mésosémantique (ou actanciel), les graphes sémantiques sont dits thématiques. Les cas utilisés dans les nœuds des graphes sont : attribut (ATT), ergatif (ERG), accusatif (ACC), datif (DAT), bénéfactif (BEN), instrumental (INST), locatif (LOC), résultatif (RES), final (FIN). Dans le cadre de notre étude, nous avons adjoint à la typologie de Rastier (1989 : 282) le cas « comparatif » (COMP) (Missire, 2017³¹). Différentes utilisations peuvent en être faites. Les graphes peuvent être utiles pour l'étude des schèmes casuels, pour la constitution de matrices d'homologation ou pour la représentation de types ou de topoï. Nous retiendrons ici l'emploi pour l'étude des schèmes casuels, qui nous sera utile dans les analyses lors de l'exploration de la composante dialectique.

La **dialectique** représente l'interlocution. Elle « rend compte de la succession des intervalles dans le temps textuel, comme des états qui y prennent place et des processus qui s'y déroulent » (Rastier, 1989 : 66). Elle décrit donc les acteurs de la narration et leurs interactions dans le texte. La dialectique est constituée de deux niveaux macrosémantiques : le niveau événementiel (ou actoriel) et le niveau agonistique, ce dernier hiérarchiquement supérieur. Les unités du niveau événementiel sont les acteurs (qui peuvent avoir diverses lexicalisations, les actants), les fonctions (interactions typiques entre acteurs) et les rôles (sèmes casuels des acteurs). L'acteur possède trois sortes de traits sémantiques : sa molécule sémique (sèmes spécifiques des actants), des sèmes génériques qui permettent de l'inclure dans une classe sémantique, et des sèmes afférents (sèmes casuels). Entre deux intervalles de temps dialectique, la molécule sémique de l'acteur peut évoluer (par adjonction ou délétion de sèmes), l'acteur restera pourtant stable, rigide. Rastier (1989 : 75) dénombre une fonction déplacement, cinq fonctions iréniques et cinq fonctions polémiques, qui se regroupent respectivement en syntagmes iréniques et syntagmes polémiques. Elles sont exposées dans le tableau suivant (ibid.) :

31 Missire, R. (2017). SL0020X. *Sémantique textuelle*. Université Toulouse 2 Jean Jaurès.

Syntagmes iréniques	Fonctions iréniques	Fonctions polémiques	Syntagmes polémiques
contrat	<ul style="list-style-type: none"> proposition acceptation 	<ul style="list-style-type: none"> défi contre-défi 	affrontement
échange	<ul style="list-style-type: none"> transmission transmission 	<ul style="list-style-type: none"> attaque contre-attaque 	lutte
conséquence	rétribution	sanction	conséquence

Tableau 2: Fonctions typiques entre acteurs

L'ensemble des rôles d'un acteur constitue sa sphère interactionnelle, et leur succession est l'histoire interactionnelle de l'acteur (Rastier 1989 : 73). Les acteurs ayant le même rôle peuvent être regroupés en classes, les agonistes, articulés en séquences (unités de niveau supérieurs aux fonctions événementielles). Agonistes et séquences constituent les unités du niveau agonistique.

L'ensemble des graphes d'un acteur d'un intervalle dialectique correspond à l'univers de cet acteur. Un acteur peut évoluer dans plusieurs univers, lesquels sont composés de trois mondes : le monde factuel, le monde contrefactuel (impossible, irréel) et le monde du possible (Rastier, 1989 : 84). L'étude de ces modalités est du ressort de la composante **dialogique**.

Enfin, la **tactique**, dernière composante, étudie la disposition et la succession des unités sémantiques dans le texte.

4. 2. Représentation des acteurs sociaux

Les acteurs sociaux peuvent être présents ou absents du discours. La distinction ne s'arrête pas là : un silence lexical n'est pas forcément un silence sémantique, et une représentation lexicale a toujours une raison d'exister. Patricia von Münchow³² s'intéresse particulièrement à l'interprétation des silences, et Theo van Leeuwen³³ propose d'analyser autant les silences (« exclusions ») que les représentations des acteurs sociaux. Les deux auteurs utilisent le concept d' « acteur social » de van Leeuwen (von Münchow, 2016 : 4), qui peut s'apparenter au concept d' « acteur » chez Rastier, et dont les « représentations » (van Leeuwen) seraient les « actants » (Rastier).

4. 2. 1. Les non-dits

Dans l'article de von Münchow, *Quand le non-dit n'est pas l'implicite : comment rendre visibles les silences dans le discours ?* (2016), le silence prend sens et devient sujet à l'interprétation. Les travaux de von Münchow s'inscrivent dans l'analyse de discours française, dont l'objet est de faire émerger une interprétation au-delà des mots et du simple contenu accessible du discours (von Münchow, 2016 : 1). Lorsqu'il communique, le sujet parlant prend nécessairement position par rapport aux valeurs circulant dans les groupes sociaux auxquels il croit appartenir, même quand il ne s'en rend pas compte (Charaudeau, 2002). En ce sens, l'analyse de discours s'oppose à l'analyse de contenu, qui « permet d'observer exclusivement ce qui est asserté » (von Münchow, 2016 : 5). Donner du sens aux non-dits, c'est alors donner du sens à ce qui n'est pas dit à partir de ce qui est dit. Von Münchow distingue quatre catégories de non-dits, allant du plus intentionnel au moins intentionnel, la première catégorie correspondant à l'implicite :

1. ce qu'il est préférable de ne pas dire « en toutes lettres », pour toutes sortes de raisons ;
2. ce qu'il est nécessaire de taire (consciemment ou inconsciemment) pour ne

32 Von Münchow, P. (2016). Quand le non-dit n'est pas l'implicite: comment rendre visibles les silences dans le discours?. *Revue Signes*, 17.

33 Van Leeuwen, T. (2009). Représenter les acteurs sociaux. *Revue Semen*, 27, 33-67. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

- pas contredire ce qu'on a décidé plus ou moins consciemment de dire ;
3. ce qu'il est inutile de dire (savoirs antérieurs partagés) ;
 4. ce qu'il est impossible de dire (les évidences dont on n'est pas conscient).
- (ibid. : 9)

La représentation ou l'effacement des acteurs sociaux façonne l'interprétation du discours. Von Münchow nous fait part du rapprochement de ses recherches avec le concept de « modèles mentaux » de van Dijk³⁴ (2014 : 306, 307) : les représentations mentales de l'individu influencent intentionnellement ou non son discours, et auront un effet conscient ou non sur les représentations mentales de l'interlocuteur, et participent ainsi à la construction de l'univers social des participants de l'interlocution. Puisque l'effet peut être non intentionnel et non conscient, « l'analyste du discours doit (...) être suffisamment membre des communautés sous analyse pour pouvoir accéder au non-dit » (von Münchow, 2016 : 5).

Van Leeuwen, bien qu'il n'utilise pas ce vocabulaire, travaille également sur le concept de non-dit, dans l'interprétation de l'exclusion et l'inclusion des acteurs sociaux. A la différence de von Münchow, il ne voit les silences que comme intentionnels, répondant à une volonté d'exclusion de l'auteur. Il en différencie deux types : l'exclusion innocente et l'exclusion liée aux stratégies de propagande (van Leeuwen, 2009 : 36). L'exclusion innocente correspond à la catégorie 3. de von Münchow : ce qui n'est pas dit est supposé être connu ou non pertinent dans l'interaction. C'est donc une exclusion intersubjective, basée sur les savoirs communs des participants de l'interaction. L'exclusion liée aux stratégies de propagande ne concerne en revanche que le savoir du locuteur, dont les silences peuvent être assimilés à « ce qui n'existe pas », et qui influencera la perception du monde de l'interlocuteur. Ce type d'exclusion peut être apparenté aux catégories 1. et 2. de von Münchow. L'acteur social exclu ou effacé peut l'être soit par suppression, soit par la mise en arrière-plan (ibid. : 37). Lorsqu'il est supprimé, aucune mention n'est faite de l'acteur dans tout le texte, bien qu'il puisse y avoir une référence à ses actions. Dans la mise en arrière-plan, l'acteur effacé ne sera pas mentionné dans le contexte immédiat de l'action qui lui est attribuée, mais il sera présent autre part dans le texte, le reliant à son action par inférence.

34 Van Dijk, T. (2014). *Discourse and knowledge. A sociocognitive approach*. Cambridge : Cambridge University Press.

4. 2. 2. *Les représentations*

Les acteurs sociaux qui sont représentés, donc inclus dans le texte, le sont de diverses manières. Van Leeuwen propose une typologie des représentations en réseau dont certaines catégories de représentations peuvent se combiner et d'autres non (le tableau du réseau des représentations se trouve en Annexe 3.). Il distingue deux grandes catégories d'inclusion : la personnalisation et la dépersonnalisation (l'acteur ne possède pas – ou plus – le trait /humain/) (ibid. : 58), qui peuvent être soumises à des rôles actifs ou passifs. Les rôles peuvent être rapprochés de la « sphère interactionnelle » de Rastier (1989 : 73), sans pour autant lui correspondre exactement.

Les acteurs dépersonnalisés peuvent être représentés par abstraction ou par objectivation. Dans l'abstraction, « les acteurs sociaux sont représentés au moyen d'une qualité qui leur est attribuée » (van Leeuwen, 2009 : 58), et dans l'objectivation par une « référence d'ordre métonymique » (ibid.). Les acteurs personnalisés peuvent être déterminés ou indéterminés. La détermination peut être simple ou surdéterminée, et concerne les processus d'association et de dissociation, de différenciation et d'indifférenciation, de catégorisation et de nomination. Enfin, une dernière catégorie se rapporte aux processus de généricisation et de spécification, qui sont du ressort à la fois de la personnalisation et de la dépersonnalisation. La spécification peut se faire par individualisation ou assimilation.

Nous illustrerons et expliciterons au cours de l'analyse le poids des silences ou de la variété des représentations des acteurs sociaux dans le discours.

5. Analyse dialectique et représentation des acteurs sociaux

L'analyse sémantique déploiera les concepts de la sémantique interprétative de Rastier, auxquels seront intégrés des éléments des théories sur les silences et les représentations des acteurs sociaux de von Münchow et van Leeuwen.

5. 1. Corpus 1

Le premier sous-corpus, Corpus 1, est constitué des textes précédant le soulèvement populaire en Syrie publiés depuis l'élection du président français Nicolas Sarkozy, soit les textes diffusés entre le 16 mai 2007 et le 15 mars 2011. Après manipulation des documents avec le logiciel Hyperbase ou manuellement, nous avons construit notre analyse sémantique de la composante dialectique.

Nous exposerons le niveau événementiel de la dialectique : l'acteur (défini par sa molécule sémique), sa sphère interactionnelle (ensemble des rôles de l'acteur, soit ses sèmes casuels, relevés dans les graphes thématiques), et les fonctions (interactions typiques entre acteurs).

5. 1. 1. *Recueil et étude des actants*

La première étape a été de repérer les acteurs du discours et leurs différentes lexicalisations, les actants. Pour ce faire, nous avons sélectionné tous les passages contenant le mot « Syrie » (ou un lexème débutant par « syr- ») dans les textes³⁵, puis nous les avons explorés manuellement pour repérer les occurrences des différents actants. Nous avons ainsi construit deux acteurs, 'France' et 'Syrie', dont les actants respectifs sont présentés dans le tableau 3.

35 Annexe 4.

Nous avons ordonné les actants selon les critères exposés pour la représentation des acteurs sociaux par van Leeuwen, pour une lecture plus claire du tableau. La première ligne correspond aux lexicalisations dépersonnalisées sous forme d'**objectivation** spatiale. La deuxième et la troisième ligne contiennent des représentations relevant de la spécification, assimilées sous forme de **collectivisation** se rapportant au gouvernement (ligne 2) ou à d'autres institutions (ligne 3). Dans la quatrième et la cinquième ligne, les acteurs sociaux sont représentés par un procès d'individualisation (spécification) et déterminés par une **nomination** ('Nicolas Sarkozy') ou par une catégorisation – ici **fonctionnalisation** ('le Président de la République'), concernant le président (ligne 4) ou d'autres personnalités gouvernementales (ligne 5). Enfin, la dernière ligne (6) recense les termes personnalisés ('nous') ou dépersonnalisés ('les deux pays') déterminés en relation d'**association**. Les chiffres entre parenthèses sont le nombre d'occurrences dans la totalité des extraits sélectionnés du Corpus 1.

	Actants de l'acteur 'France'	Actants de l'acteur 'Syrie'
1.	'la France' (10), 'Paris' (6)	'Syrie' (15), 'Damas' (1), 'Proche-orient' (2)
2.	'le Gouvernement de la République française' (1)	'Le Gouvernement de la République arabe syrienne' (1)
3.	'la présidence du Conseil européen' (1), 'l'Union européenne' (4)	'la Ligue arabe' ³⁶ (1), 'pays amis' (2)
4.	'Nicolas Sarkozy, Président de la République' (3), 'Le Président Nicolas Sarkozy' (1), 'Le président de la République française, M. Nicolas Sarkozy' (1), 'le président français' (4), 'Le Président de la République' (3), 'Il' (3) (le Président de la République)	'Bachar al Assad, Président de la République arabe syrienne' (2), 'le président de la République arabe syrienne, M. Bachar Al Assad' (1), 'président Bachar Al Assad' (2), 'le Président de la Syrie, M. Bachar Al Assad' (1), 'M. Bachar Al Assad, président de la République arabe syrienne' (1), 'le Président syrien' (1)
5.	'Le ministre des affaires étrangères et européennes' (1), 'ministre français des Affaires étrangères, M. Bernard Kouchner' (1)	'vice-Premier ministre [syrien], M. Dardari' (1), 'l'ambassadeur de Syrie au Liban' (1)
6.	'les deux parties' (1) [la France et la Jordanie], 'nous' (3) [inclut 'je' – Bernard Kouchner + les ministres], 'Nous' (5) [les Etats-Unis et la France], 'ensemble des acteurs de la crise politique' (1), 'Les chefs d'Etat ou de gouvernement (1) [de l'UPM]', 'les deux pays' (1) [la France et la Jordanie], 'les deux pays' (2) [la Syrie et la France]	'les deux pays' (3) (le Liban et la Syrie), 'Les chefs d'Etat ou de gouvernement [de l'UPM]' (1), 'les Présidents syrien et libanais' (1)

Tableau 3: Actants des acteurs 'France' et 'Syrie'

Le procès d'**objectivation** donne une autorité impersonnelle à l'action (van Leeuwen, 2009 : 60). Lorsqu'il utilise « la France »³⁷ en tant qu'acteur social actif, par exemple dans le texte 23, « La France souhaite que cette décision contribue à la stabilité de la région », l'auteur du discours obtient plus de légitimité en s'attribuant le soutien de tout le peuple français. Cette légitimité rejoint le concept d'ethos proposé par Charaudeau (2008), qui participe à la construction fiable de l'image du locuteur ou de l'acteur. Pour les lexicalisations par procès d'objectivation de « la Syrie » et « la France », leur position en tant qu'acteurs sociaux du discours permet à l'auteur d'inclure l'ensemble de la nation dans les décisions et échanges, et d'en faire ainsi des actions collectives et non pas le fait d'un seul homme politique. Les deux représentations d'acteurs sociaux « la France » et « La Syrie » sont donc ici également inclus

36 22 pays membres : Algérie, Arabie Saoudite, Autorité palestinienne, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Yémen. La Syrie sera exclue le 12 novembre 2011 (http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/11/12/la-ligue-arabe-exclut-la-syrie-et-exige-des-sanctions_1603010_3218.html)

37 Pour reprendre la typologie de van Leeuwen dans son article *Représenter les acteurs sociaux*, nous utiliserons des guillemets français pour les représentations d'acteurs sociaux (par exemple, « Paris »)

dans un processus de **collectivisation**, qui donne plus de poids à l'acteur social en unissant plusieurs entités en une autre entité.

Les présidents des deux pays sont représentés par un procès d'individualisation (spécification), et désignés par une **nomination** semi-formelle (prénom et nom de famille), toujours accompagnée d'une marque honorifique (« Bachar al Assad, Président de la République arabe syrienne ») et parfois complétée d'une marque d'appellation standard (« M. Nicolas Sarkozy »). Lorsque la marque honorifique est utilisée seule (« Le Président de la République »), l'individualisation devient alors **fonctionnalisation** (la fonction est utilisée pour dénommer). Le simple fait de donner à ces acteurs sociaux une représentation relevant d'un procès d'individualisation leur donne une importance. Leur adjoindre des marques honorifiques ou d'appellation standard les présente en tant qu'êtres dignes de respect. Les dénommer par leur fonction procure au lecteur le sentiment qu'ils sont compétents dans leur activité, reconnus et donc légitimes. De plus, la fonction impose une attitude, elle pose des contraintes (ici de respect). Ici encore, l'individualisation participe à la construction de l'ethos des acteurs, l'image que l'auteur présente d'eux au lecteur.

Nous arrivons à présent à la représentation des acteurs sociaux par **association**. Ces groupes sont occasionnels, éphémères et n'ont pas de « nom de groupe » : les différents membres sont énoncés dans le texte ou sous-entendus (par exemple, « les deux pays »). Ils peuvent être le témoin d'une alliance, comme dans le texte 4, « Les deux pays coopéreront de manière active pour assurer le succès de l'Union pour la Méditerranée » ; ou être en relation pour une activité spécifique (« il est important que les deux pays établissent rapidement entre eux des relations diplomatiques à part entière », texte 3).

5. 1. 2. Constitution des molécules sémiques

Nous avons ensuite travaillé à un niveau microsémantique afin d'annoter le corpus en indiquant tous les sèmes se rapportant aux acteurs de la dialectique et leur contexte. Les sèmes ont servi à définir les molécules sémiques des acteurs. Nous avons ensuite délimité, parmi les passages sélectionnés, des extraits qui nous semblaient pertinents pour la schématisation d'au moins un graphe thématisé par texte. Finalement, les graphes thématisés nous ont permis de recueillir la sphère interactionnelle des acteurs. Les extraits sélectionnés et

l'ensemble des graphes thématiques sont recensés en Annexe 5. a.

L'étude des molécules sémiques nous permet de dégager le bagage sémantique inconscient des acteurs, par l'observation des actants et de leurs contextes.

	Acteur 'France'	Acteur 'Syrie'
Texte 1	/responsable/, /légitime/	/responsable/, /légitime/
Textes 2 et 3	/responsable/, /légitime/, /organisateur/, /actif/, /autoritaire/, /compétent/	/irresponsable/, /lent/
Textes 4 à 7	/responsable/, /légitime/, /organisateur/, /actif/, /autoritaire/	/responsable/, /légitime/, /organisateur/, /actif/
Textes 8 et 9	/autoritaire/, /responsable/	/lent/, /irresponsable/
Textes 10 à 16	/amitié/, /actif/, /responsable/, /légitime/, /compétent/, /organisateur/	/amitié/, /actif/, /responsable/, /légitime/, /compétent/, /organisateur/

Tableau 4: Molécules sémiques des acteurs 'France' et 'Syrie'

Excepté le sème /légitime/ qui est afférent socialement normé (s.a.s.n.) aux deux acteurs par leur fonction officielle de président, tous les sèmes sont afférents contextuels (s.a.c.) et ont été attribués à chaque acteur en fonction du contexte. Par exemple, dans le texte 2, à la phrase « il nous faudra continuer notre travail patient /lent/ et ingrat (...). Ce n'est pas facile, surtout avec la Syrie », nous avons assigné le sème /lent/ à 'Syrie', puisque ce trait sémantique de l'acteur est la cause du « travail patient » effectué par l'acteur 'France'. Une situation de supériorité entre les acteurs est créée par la mise en relation du sème /responsable/ et son antonyme /irresponsable/ (qui se rapportent à la responsabilité engagée de l'acteur), comme dans les textes 2, 3, 8, 9 : le responsable ('France') se retrouve supérieur à l'irresponsable ('Syrie'), il le commande et le juge. Cette relation est également présente lors de la concurrence des sèmes /autoritaire/ et /irresponsable/. Dans le texte 3, on peut clairement sentir la supériorité de l'acteur 'France' sur l'acteur 'Syrie' : « nous considérons [France et États-Unis] qu'il est important /responsable/ /autoritaire/ que les deux pays [Syrie et Liban] établissent rapidement /irresponsable/ entre eux des relations diplomatiques à part entière /irresponsable/ ».

Les variations dans la composition des molécules sémiques de l'acteur 'Syrie' nous ont

amenée à diviser le Corpus 1 en cinq parties, correspondant à cinq intervalles dialectiques. Dans les parties 1, 3, 5 (textes 1, 4 à 7, 10 à 16), les acteurs 'France' et 'Syrie' ont des molécules sémiques similaires, tandis qu'ils semblent s'opposer dans les parties 2 et 4 (textes 2, 3, 8, 9). Ces relations seront éclairées plus bas lors de l'analyse des fonctions (en 5. 1. 4.).

5. 1. 3. Sphères interactionnelles

Les sphères interactionnelles des acteurs leur confèrent des sèmes casuels, et l'enchaînement de ces sphères constitue l'histoire interactionnelle des acteurs. Les cas attribués aux acteurs ont été recueillis à partir des graphes thématiques (la totalité des graphes du Corpus 1 se trouve en Annexe 5. b.). Les chiffres entre parenthèses sont le nombre d'occurrences des cas en fonction des intervalles textuels délimités.

	acteur 'France'	Acteur 'Syrie'
Texte 1	ERG (2)	ERG (1), ACC (1)
Textes 2 et 3	ERG (2)	ERG (1), ACC (1), CAU (1)
Textes 4 à 7	ERG (4)	ERG (5), ACC (3)
Textes 8 et 9	ERG (2)	ERG (2), ACC (2)
Textes 10 à 16	ERG (5), ACC (2)	ERG (5), ACC (3), CAU (2)

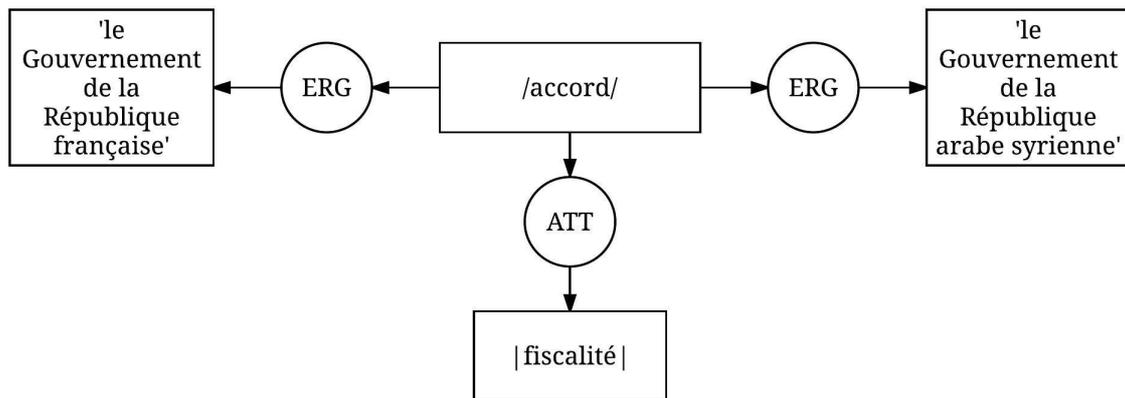
Tableau 5: Sphères interactionnelles des acteurs 'France' et 'Syrie'

Nous remarquons que l'acteur 'France' est essentiellement positionné en tant qu'ergatif (voir exemple 1 ci-dessous), le plaçant de fait en position de sujet (ou agent) stable. Au contraire, l'acteur 'Syrie' a une sphère interactionnelle labile. Il est tantôt ergatif (exemple 1) (14 fois), tantôt accusatif (exemple 2) (10 fois), ou causatif (3 fois). Il est donc presque aussi souvent sujet (ergatif) qu'objet (ou patient) (accusatif). L'acteur 'France' est construit de manière à être le plus actif dans le discours. De plus, dans un des deux cas où l'acteur 'France' est à l'accusatif (exemple 3), la proposition dans laquelle il apparaît est à la voix passive dans le texte, il en est donc le sujet syntaxique. La typologie des cas de Rastier ne propose pas de rendre compte schématiquement des voix actives et passives ce qui ne permet pas d'illustrer cette valeur de sujet (grammatical) de l'auteur. Les auteurs des textes placent la France

exclusivement comme l'acteur de première importance, ce qui n'est pas étonnant, les textes étant diffusés par le gouvernement français.

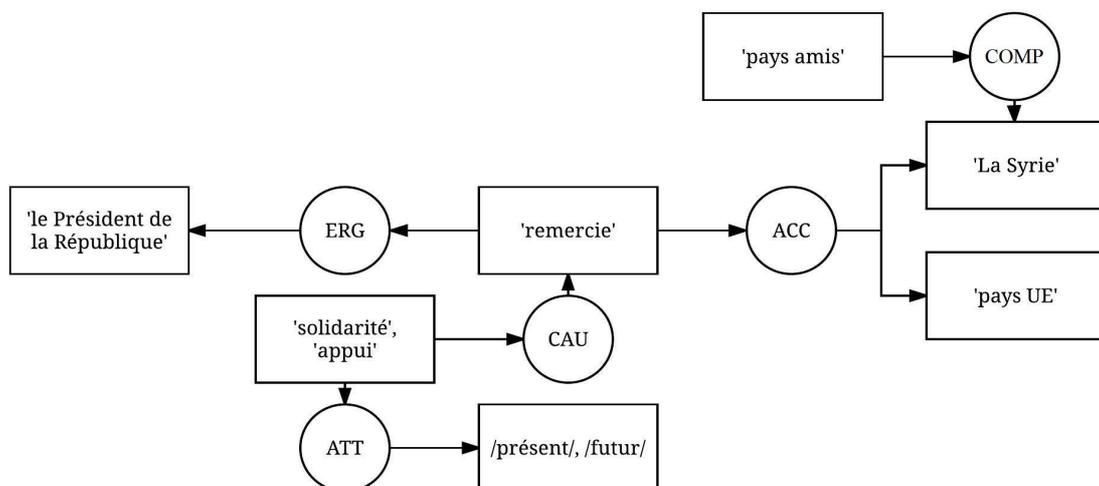
Exemple 1 :

Convention */accord/ /légitime/ /responsable/* entre le Gouvernement de la République française */légitime/* et le Gouvernement de la République arabe syrienne */légitime/* en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir */responsable/* l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu. (texte 1)



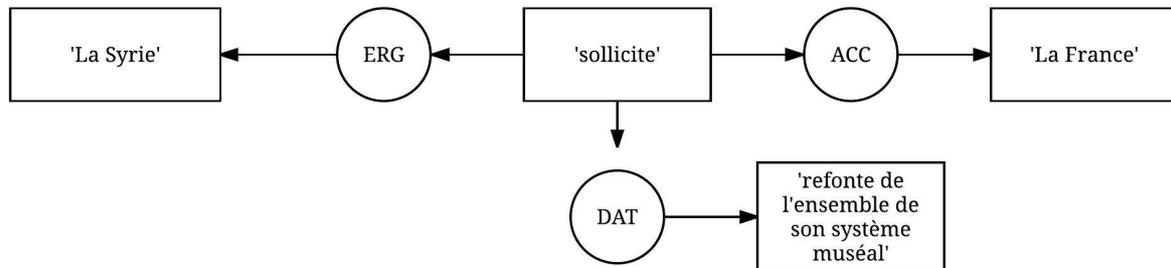
Exemple 2 :

Il [le Président de la République] remercie */actif/ /amitié/ /union/ /euphorie/* les pays de l'Union européenne et d'autres pays amis */amitié/ /union/*, comme la Syrie, de la solidarité */amitié/ /union/* et de l'appui */amitié/ /actif/* qu'ils nous ont apportés */actif/* et continueront de nous apporter */actif/ /amitié/ /compétent/ /union/*. (texte 11)



Exemple 3 :

La France est également sollicitée par la Syrie, pour la refonte de l'ensemble de son système muséal. (texte 14)

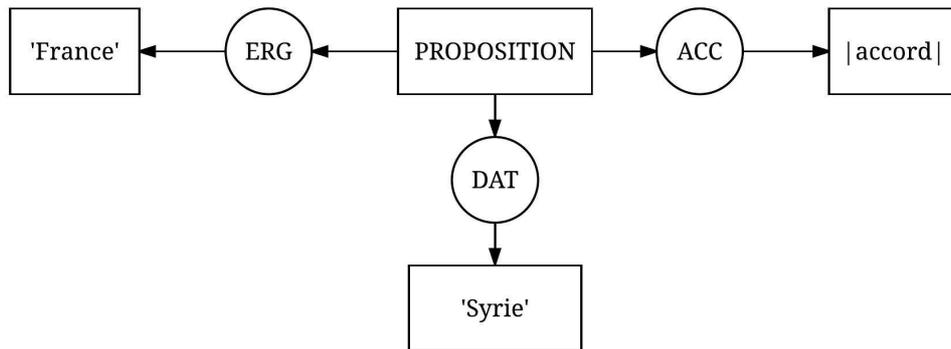


5. 1. 4. Fonctions des acteurs

A partir des graphes thématiques illustrant les acteurs et leurs procès, et des intervalles dialectiques, nous avons élaboré les fonctions caractérisant les relations iréniques et polémiques entre les acteurs, que nous représenterons au moyen de graphes sémantiques. Les fonctions ont un rôle de synthèse en ce qu'elles ont le statut de type, par rapport aux processus qui en sont les actualisations dans les graphes thématiques, et orientent les parcours interprétatifs. Nous avons distingué les fonctions selon les cinq moments dialectiques évoqués précédemment (texte 1 ; textes 2 et 3 ; textes 4 à 7 ; textes 8 et 9 ; textes 10 à 16).

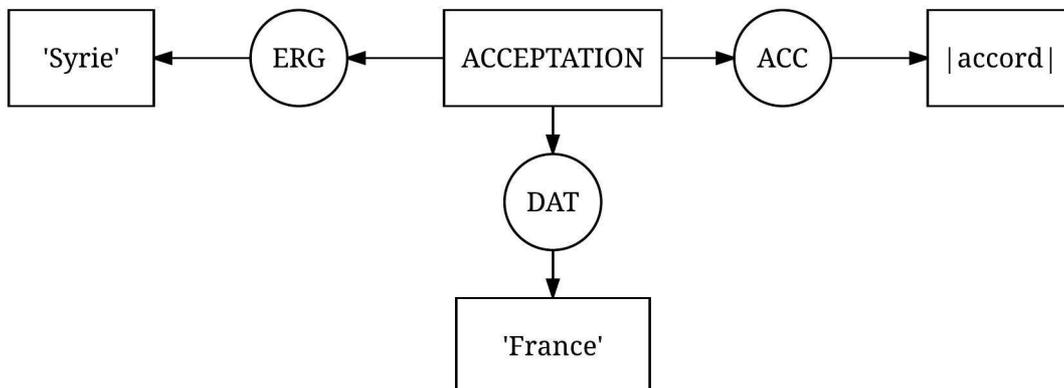
F1 : Dans les **textes 1, 4 à 7 et 10 à 16**, la France et la Syrie sont en accord, que l'on peut illustrer avec la fonction irénique de **contrat** (F1). Le contrat est un syntagme irénique, il se présente en deux phases : la proposition (F1'), puis l'acceptation (F1"). En tant que fonction irénique, le graphe devra comporter (au moins) trois acteurs (Rastier, 1989 : 75) : 'France', 'Syrie' et 'accord' (ce dernier est un acteur virtuel). Les graphes de la fonction 1 sont illustrés dans l'exemple 4.

F1' : fonction proposition



Nous avons situé 'France' en ergatif et 'Syrie' en datif, mais ces deux positions peuvent être inversées.

F1'' : fonction acceptation de F1



De même que pour F1', les acteurs 'Syrie' et 'France' sont interchangeables (à condition de respecter la logique : celui qui est ERG dans F1' sera DAT dans F1'').

Exemple 4 :

Approbation /accord/ /responsable/ de la convention /accord/ /légitime/ /responsable/ entre le Gouvernement de la République française /légitime/ et le Gouvernement de la République arabe syrienne /légitime/. (texte 1)

Les deux présidents sont convenus /accord/ /union/ /autoritaire/ /organisateur/ d'un plan de travail /responsable/ /organisateur/ /actif/ pour assurer la relance /actif/ des relations bilatérales /union/ /accord/, avec comme objectif /actif/ /responsable/ commun de renforcer /actif/ les liens politiques /union/ /accord/, économiques et culturels entre les deux pays. (texte 4)

Le Président de la République /légitime/ a reçu aujourd'hui à déjeuner /amitié/ M. Bachar AL-ASSAD, Président de la République arabe syrienne /légitime/. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des relations suivies et amicales /amitié/ /actif/ entre la France et la Syrie. (texte 15)

F2 : Dans les **textes 2, 3, 8 et 9**, les acteurs 'Syrie' et 'France' sont en situation d'**affrontement** (F2) : l'acteur 'France' propose à l'acteur 'Syrie' un accord que 'Syrie' n'accepte pas, ce qui débouche sur un affrontement. Le syntagme polémique d'affrontement est constitué de deux fonctions, défi (F2') et contre-défi (F2''), et peut se contenter de seulement deux acteurs dans sa représentation en graphe (Rastier 1989 : 75). Cette fonction affrontement provoque la résiliation de la fonction accord F1. Nous l'illustrons par l'exemple 5.

F2' :



F2'' :



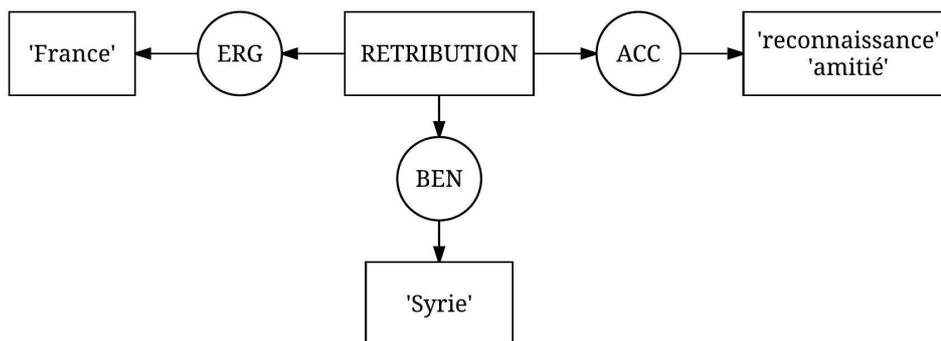
Exemple 5 :

Il nous faudra */responsable/* continuer notre travail patient et ingrat */organisateur/ /actif/ /dysphorie/ /lent/*, mais indispensable */compétent/ (...)*. Ce n'est pas facile */autoritaire/ /tension/ /dysphorie/*, surtout */irresponsable/* avec la Syrie. (texte 2)

La relance */actif/* des pourparlers indirects entre la Syrie */inactif/* et Israël est essentielle */urgent/ /autoritaire/ /lent/*. La France considère */autoritaire/ /responsable/* que la relance du processus de paix dans tous ses volets est la condition de la stabilité et de la sécurité à long terme d'Israël et de la région. (texte 8)

F3 : Enfin, dans les **textes 10 à 16**, la fonction F1 s'accompagne d'un syntagme fonctionnel irénique **conséquence** (F3), englobant la fonction rétribution (F3'), illustrée en exemple 6.

F3' :



Exemple 6 :

Le Président de la République */légitime/* tient aussi à exprimer */actif/* sa reconnaissance */amitié/ /euphorie/* aux pays de l'Union européenne et aux autres pays amis */amitié/ /union/*, comme la Syrie. (texte 10)

D'après les notions historiques exposées en début de mémoire (section 3. Contexte historique), il n'est pas étonnant que les fonctions structurent ainsi le contenu du Corpus 1 : en effet, nous avons vu que les relations franco-syriennes allaient en s'améliorant dès l'élection du président français Nicolas Sarkozy (texte 1), mais qu'elles ne deviennent vraiment bonnes qu'à partir de fin mai 2008³⁸ et ce jusqu'au début de la révolution populaire syrienne (mars 2011), sous-entendant qu'elles ont pu être fluctuantes entre l'élection de M. Sarkozy (16 mai 2007) et fin mai 2008 (textes 2 et 3). En effet, une relation stable ne s'établit qu'à partir du texte 4 (juillet 2008). En revanche, aucun événement ne semble expliquer la réapparition de tensions (fonction affrontement – F2) en mai et juin 2009 (textes 8 et 9).

En suivant cette logique historique, nous devrions trouver une fonction constante d'affrontement ou de lutte dans le Corpus 2, puisque celui-ci contient des textes écrits après le soulèvement populaire annonçant la rupture des relations diplomatiques franco-syriennes.

38 Reconnaissance du rôle positif de la Syrie dans la signature de l'accord de Doha le 21 mai 2008

5. 2. Corpus 2

La seconde partie du corpus, Corpus 2, concerne les textes écrits après le soulèvement populaire syrien jusqu'à la fin du mandat du Président français Nicolas Sarkozy, soit les textes publiés du 16 mars 2011 au 15 mai 2012. Nous procéderons selon les mêmes étapes que lors de l'exploration du premier sous-corpus. Nous commencerons par repérer les actants, à partir desquels peuvent être constituées les molécules sémiques des acteurs, leurs sphères interactionnelles et enfin leurs interactions typiques sous formes de fonctions.

5. 2. 1. Recueil et étude des actants

Nous avons conservé les mêmes acteurs que dans le Corpus 1, que nous avons dû renommer afin de les différencier des nouveaux acteurs du discours. L'acteur 'France' devient ainsi 'Gouvernement français', et l'acteur 'Syrie', 'Gouvernement syrien', auxquels se joignent les acteurs 'peuple syrien' et 'opposition syrienne'. Nous avons initialement désigné un acteur 'pays Syrie', qui regroupait les actants référant à la géographie et aux villes, que nous n'avons pas conservé car n'était pas pertinent dans l'analyse. Cette distinction n'était pas nécessaire pour le premier sous-corpus étant donné que la Syrie était présentée dans les discours comme un pays uni, ne justifiant donc pas d'avoir plusieurs référents.

Premièrement, introduisons les actants des acteurs (tableaux 6 et 7). Conformément au travail sur le premier sous-corpus, les actants sont ordonnés selon les critères suivants : la première ligne correspond aux lexicalisations dépersonnalisées sous forme d'**objectivation** spatiale. Les deuxième et troisième lignes contiennent des représentations relevant de la spécification, assimilées sous forme de **collectivisation** se rapportant au gouvernement (ligne 2) et à d'autres formes de regroupement dépersonnalisées (ligne 3). La ligne 4 contient des actants relevant du processus de **généricisation**. À la ligne 5 sont représentés les actants relevant de la spécification, assimilés sous forme d'**agrégation** (présence de quantifieurs). Dans la sixième et la septième ligne, les acteurs sociaux sont représentés par un procès d'individualisation (spécification) et déterminés par une **nomination** ('Bachar al Assad') ou par une **catégorisation** ('le Président de la République'), concernant le président (ligne 6) ou

d'autres personnalités gouvernementales (ligne 7). La ligne 8 recense les termes personnalisés déterminés en relation d'**association**.

	Actants de l'acteur 'Gouvernement syrien'	Actants de l'acteur 'peuple syrien'
1.	'la Syrie'* (4), 'Damas' (1)	'la Syrie'* (5)
2.	'le gouvernement syrien' (1), 'les autorités syriennes' (6), 'le régime' (8), 'le régime syrien' (12), 'le régime de Damas' (3), 'les dirigeants syriens' (2), 'les responsables politiques, militaires et sécuritaires syriens' (1)	
3.	'les forces de sécurité syriennes' (1), 'l'armée' (1), 'l'armée syrienne' (1), 'force armée' (1)	
4.	'les auteurs de ces crimes' (2), 'les auteurs de ces violences' (1), 'les responsables' (1), 'les responsables de la répression violente' (1), 'responsables des atrocités' (1), 'responsables des violences' (1), 'les responsables de ces violations massives des droits de l'Homme' (1), 'les responsables des exactions' (1), 'les personnes qui y sont associées [à la répression violente]' (1), 'ceux qui soutiennent le régime ou en tirent profit' (1), 'ceux qui ordonnent, commettent ou laissent commettre de tels crimes' (1), 'les personnes qui ont ordonné ou commis des atrocités' (1)	'manifestants' (1), 'manifestants pacifiques' (2), 'son peuple' (5), 'son propre peuple' (1), 'leur peuple' (2), 'le peuple syrien'(23), 'sa population' (1), 'sa propre population' (1), 'leur population' (1), 'la population' (1) 'la population civile' (5), 'population syrienne' (1), 'populations' (1), 'ses citoyens' (1), 'leurs citoyens' (1), 'les citoyens' (1) 'civils' (3), 'civils non armés' (1), 'civils innocents' (1) 'compatriotes' (1), 'Syriens' (4), 'nation syrienne' (1), 'gens' (1), 'minorités' (2), 'des vies' (1), 'les hommes et les femmes de Syrie' (1), 'des femmes et des enfants' (1), 'les victimes' (1), 'leurs familles' (1), 'réfugiés' (1), 'les prisonniers d'opinion' (1), 'prisonniers politiques' (1)
5.		'nombreux manifestants pacifiques' (1), 'des milliers de civils innocents' (1), 'centaines d'enfants' (1), 'plus de 600 enfants' (1), 'plus d'une centaine de victimes' (1)
6.	'le président Assad' (3), 'président Bachar Al-Assad' (1), 'Bachar el-Assad' (1), 'Bachar al Assad' (1), 'dictateur' (1)	
7.	'M. Mouallem, le ministre des Affaires étrangères syrien' (1)	
8.		

Tableau 6: Actants des acteurs 'Gouvernement syrien' et 'peuple syrien'

* 'la Syrie' étant un terme ambigu, l'appartenance à l'acteur 'Gouvernement syrien' ou 'peuple syrien' a été décidée en fonction du contexte.

	Actants de l'acteur 'Gouvernement français'	Actants de l'acteur 'opposition syrienne'
1.	'La France' (24)	'Homs'* (1)
2.		'Conseil National Syrien' ³⁹ (7)
3.	'Le G8' (2), 'le Conseil européen' (13), 'l'UE' (2), 'l'Union européenne' (7), 'Conseil de sécurité' (15), 'Conseil de sécurité des nations unies' (5)	'l'opposition politique' (1), 'l'opposition' (3), 'l'opposition syrienne' (3), 'groupes de l'opposition' (1), 'mouvements d'opposition' (1)
4.		'opposants syriens' (2), 'membres de l'opposition' (1)
5.		
6.	'le Président de la République' (2)	'le président du Conseil national syrien (CNS), Burhan Ghaliou' (1)
7.	'M. Juppé' (1), 'Alain Juppé' (1), 'Je' (1) [Alain Juppé]	'démocrates syriens' (1)
8.	'Nous' (8) [chefs d'État et de gouvernement du G8 ⁴⁰], 'nous' (8) [La France et le Royaume-Uni], 'nous' (6) [MM. Alain Juppé et Villy Sovndal]', 'nous' (21) [MM. Alain Juppé, Guido Westerwelle, Radoslav Sikorski], 'les deux présidents' (1) [M. Sarkozy, M. Obama]	

Tableau 7: Actants des acteurs 'Gouvernement français' et 'opposition syrienne'

* le fait d'associer 'Homs' à l'acteur 'opposition syrienne' se fait en fonction du contexte.

L'**objectivation** spatiale (ligne 1) se rapporte distinctement aux divers acteurs. « La Syrie » peut ainsi faire référence au 'peuple syrien' ou au 'Gouvernement syrien', mais pas aux deux à la fois. Le nom d'un lieu est aussi utilisé comme fief d'un acteur social, « Homs » et « Damas » sont alors respectivement représentatifs des acteurs sociaux 'Gouvernement syrien' et 'opposition syrienne'⁴¹. Par exemple, texte 23, « il [le gouvernement syrien] continue à bombarder Homs de manière tout à fait disproportionnée ». Le processus de dépersonnalisation par objectivation déshumanise les acteurs sociaux : le lecteur est amené à oublier que des personnes sont derrière ces appellations.

Dans les représentations par processus de **collectivisation** (lignes 2 et 3), l'acteur 'Gouvernement français' s'oppose à l'acteur 'Gouvernement syrien' : la forme collective « gouvernement français » n'est pas utilisée dans ce second sous-corpus, les représentations

39 Autorité politique de transition créée le 15 septembre 2011

40 Aujourd'hui G7 (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada. La Russie, ancien membre, est suspendue depuis 2014)

41 « ville rebelle de Homs », in http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/02/14/homs-violemment-bombardee-sur-fond-d-impasse-diplomatique_1642982_3218.html

collectives des acteurs sociaux français sont donc toujours constituées au moins du gouvernement français et d'autres pays. L'acteur 'Gouvernement français' est toujours inclus dans des actions collectives, et soutenu par la communauté internationale face au 'Gouvernement syrien'. Par exemple, texte 22 : « Sur la Syrie, les deux présidents [M. Sarkozy, M. Obama] ont exhorté le régime syrien à respecter (...) ». Au contraire, l'acteur 'Gouvernement syrien' n'est jamais pris dans des procès collectifs impliquant la Syrie et d'autres pays, la référence collective ne s'applique qu'au gouvernement seul (donc aux membres du gouvernement), le présentant comme isolé face à la communauté internationale. La collectivisation peut aussi s'accompagner de **connotation**, comme c'est le cas avec le terme « régime » qui apparaît dans 23 cas sur 33 parmi les autres représentations de collectivisation de l'acteur 'Gouvernement syrien' (ligne 2), soit 70% des cas. Parmi ses collocations socialement normées, « régime » est souvent accolé à « totalitaire » et possède donc une connotation négative. L'utilisation d'un terme connoté en collectivisation diffuse la connotation à tous les acteurs sociaux compris dans le terme collectif. Ici, c'est donc tous les membres du gouvernement qui se retrouvent associés à un « régime totalitaire ».

Au contraire des personnalités politiques (ministres et présidents) qui sont présentés en tant qu'individus spécifiques et identifiables, la référence à l'acteur 'peuple syrien' se fait essentiellement au travers d'un processus de **généricisation** (ligne 4) : le peuple est présenté comme une classe, qui a donc une identité collective mais dont les membres n'ont pas d'existence sociale active individuelle. Cette opposition entre les représentations des personnalités politiques et du peuple est typique du discours politique. Le procès de généralisation appliqué au gouvernement syrien est associé à un procès d'**indétermination** (ligne 4) : les acteurs sociaux sont représentés comme non-spécifiés. Ce procès « rend anonyme un acteur social. Le scripteur rend son identité non pertinente pour le lecteur » (van Leeuwen 2009 : 51). C'est donc une manière pour l'auteur des discours, représentant du gouvernement français, d'effacer l'acteur 'Gouvernement syrien' en place, et de le positionner comme illégitime.

L'**agrégation** (ligne 5) concernant l'acteur 'peuple syrien' est, comme la collectivisation, un type de procès d'assimilation. La différence étant que l'agrégation quantifie les acteurs sociaux. Donner des chiffres a tendance à justifier les propos, et à participer à la conception de la réalité. Les nombres donnés sont élevés (« plus d'une centaine

de victimes », « Des milliers de civils innocents (...) ont été tués »), ce qui peut impressionner le lecteur et provoquer du pathos, une implication émotionnelle.

Aux lignes 6 et 7 pour la représentation selon un procès **d'individualisation**, le Président français n'est pas cité nominativement, mais par sa fonction (« le Président de la République »), lui conférant une valeur de respect et de légitimité. Le Président syrien est cité tantôt de manière formelle (nom de famille) ou semi-formelle (prénom et nom) avec une marque honorifique (« le président Assad ») – tout comme le Président du Conseil national syrien (CNS) – leur conférant respect et légitimité ; tantôt sans marque honorifique (« Bachar al Assad ») : il perd alors les valeurs de respect et légitimité que lui procurait son titre. Il devient illégitime au pouvoir. Il est également désigné une fois comme « dictateur » (texte 9), terme fortement connoté négativement – qui devient sa nouvelle fonction –, en adéquation avec l'utilisation de « régime » abordée précédemment.

Pour finir cette analyse des acteurs sociaux, le procès d'**association** (ligne 8) ne s'applique pas à l'acteur 'Gouvernement syrien', le présentant une nouvelle fois comme isolé, au contraire de l'acteur 'Gouvernement français'.

5. 2. 2. Constitution des molécules sémiques

Nous avons ensuite relevé les différents sèmes pour constituer les molécules sémiques des acteurs (les exemples illustrant les molécules sémiques se trouvent en Annexe 6. a.). Cette fois le sous-corpus était homogène, et nous n'avons pas pu distinguer différents intervalles dialectiques.

Acteur 'Gouvernement français'	Acteur 'Gouvernement syrien'	Acteur 'peuple syrien'	Acteur 'opposition syrienne'
/actif/, /autoritaire/, /compétent/, /légitime/, /organisateur/, /responsable/	/actif/, /illégitime/, /irresponsable/, /mensonger/, /oppresseur/	/légitime/, /oppressé/, /pacifique/	/actif/, /légitime/, /oppressé/, /organisateur/, /pacifique/, /union/

Tableau 8: Molécules sémiques des acteurs 'Gouvernement français', 'Gouvernement syrien', 'peuple syrien' et 'opposition syrienne'

Nous pouvons en déduire des classes de similarité : les acteurs 'Gouvernement français', 'peuple syrien' et 'opposition syrienne' se rejoignent par leur sème /légitime/ qui s'oppose à l'acteur 'Gouvernement syrien', /illégitime/. Cela signifie que le référent de la Syrie avec qui la France coopère d'égal à égal n'est plus comme précédemment le gouvernement, mais le peuple syrien et les groupes de l'opposition syrienne (exemple 7).

Exemple 7 :

Nous [Les ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar, Guido Westerwelle, Radoslav Sikorski et Alain Juppé] avons reconnu le Conseil national syrien comme le représentant légitime /légitime/ des Syriens. (texte 20)

De même que dans le sous-corpus précédent, l'opposition /autoritaire/ ou /responsable/ avec /irresponsable/ place la France en position de domination et le gouvernement syrien en position de dominé, inférieur.

Exemple 8 :

La poursuite de la répression /dysphorie/ /tension/ en Syrie est, comme l'a souligné /autoritaire/ le président de la République /légitime/, inacceptable /irresponsable/. (texte 3)

5. 2. 3. Sphères interactionnelles

Avec les données sur les acteurs dont nous disposons à présent, nous avons pu construire les graphes thématiques d'extraits du Corpus 2 (Annexe 6. b.), qui nous ont apporté les informations casuelles suivantes (tableau 9) afin de dégager les sphères interactionnelles des acteurs.

Acteur 'Gouvernement français'	Acteur 'Gouvernement syrien'	Acteur 'peuple syrien'	Acteur 'opposition syrienne'
ERG (24), ACC (1)	ERG (20), ACC (10), DAT (5), FIN (6), RES (1)	ERG (1), ACC (5), DAT (8), BEN (1)	ERG (1), RES (2)

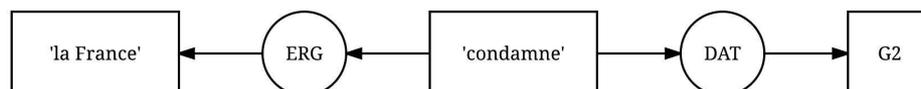
Tableau 9: Sphères interactionnelles des acteurs 'Gouvernement français', 'Gouvernement syrien', 'peuple syrien' et 'opposition syrienne'

Une nouvelle fois, nous constatons que l'acteur 'Gouvernement français' est le principal ergatif (exemple 9), donc sujet (agent), du sous-corpus. L'acteur 'Gouvernement syrien' est relativement autant sujet (ERG) qu'objet (patient) (ACC, DAT, FIN, RES). Cela en fait l'opposant de choix de l'acteur 'Gouvernement français' par sa qualité d'ergatif, mais aussi son objet, sur qui l'acteur 'Gouvernement français' exerce donc une part d'autorité. Les deux autres acteurs sont relativement peu représentés en comparaison. Néanmoins nous pouvons observer que l'acteur 'peuple syrien' n'est qu'une fois ergatif, ce qui fait de lui l'acteur qui subit, qui n'a pas les moyens d'agir.

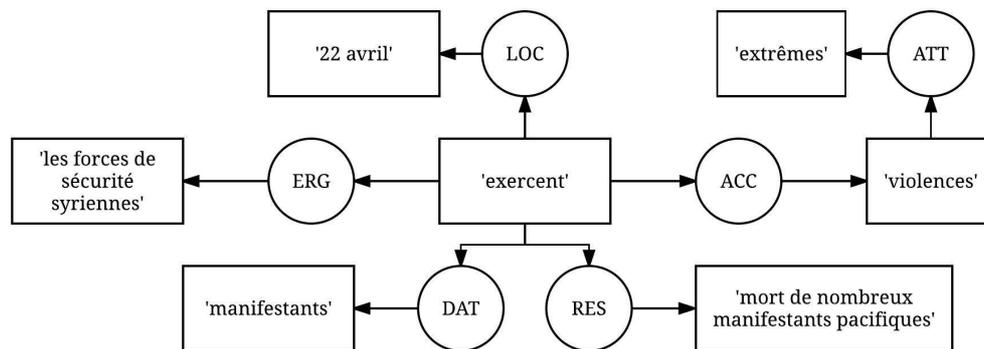
Exemple 9 :

La France condamne /responsable/, /autoritaire/ les violences /dysphorie/ /tension/ extrêmes /intensif/ exercées /actif/ par les forces de sécurité syriennes /opresseur/ qui ont provoqué la mort /dysphorie/ /tension/ /intensif/ de nombreux /intensif/ manifestants pacifiques /oppressé/ /pacifique/ le 22 avril. (texte 2)

Graphe 1 :



Grappe 2 :



Ces relations de domination ou de défiance peuvent être regroupées pour composer les fonctions des acteurs, que l'on retrouve tout au long du second sous-corpus.

5. 2. 4. Fonctions des acteurs

F1 : fonction polémique d'**attaque**. Le gouvernement syrien oppresse son peuple (exemple 10).



Exemple 10 :

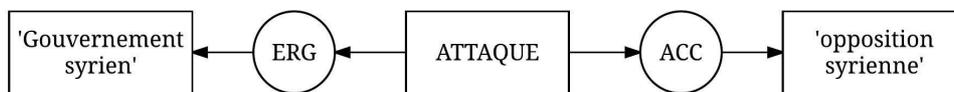
Les violences /*dysphorie*/ /*tension*/ extrêmes /*intensif*/ exercées /*actif*/ par les forces de sécurité syriennes /*opresseur*/ qui ont provoqué la mort /*dysphorie*/ /*tension*/ /*intensif*/ de nombreux /*intensif*/ manifestants pacifiques /*oppressé*/ /*pacifique*/. (texte 2)

« Les représentations peuvent réaffecter les rôles ou réarranger les relations sociales entre les participants » (van Leeuwen, 2009 : 42). Le Corpus 2 sépare les acteurs 'peuple' et 'opposition', alors que l'opposition est en fait, entre autre, une partie du peuple. Dans la fonction **F1**, le peuple subit l'attaque du gouvernement, mais ne contre-attaque pas. Or, cette

non-réponse est partiellement fautive, puisqu'une partie contre-attaque, par l'acteur 'opposition syrienne' (fonction F2"). De même, dans les sphères interactionnelles présentées ci-dessus (5. 2. 3.), le 'peuple syrien' n'est qu'une seule fois agent, et toujours patient. La séparation que le texte fait entre les différents acteurs donne donc essentiellement une image (intentionnelle) d'un peuple opprimé, qui subit bien plus qu'il n'agit. Nous aurions pu associer 'peuple syrien' et 'opposition syrienne' comme deux sous-acteurs d'un même acteur, un sous-acteur étant passif, l'autre actif. Or les deux acteurs ne coïncident pas exactement (des personnalités politiques ou des acteurs extérieurs à la Syrie prennent part à l'opposition, en plus du peuple), cette association n'était donc pas possible.

F2 : syntagme fonctionnel polémique de **lutte**. Le gouvernement syrien oppresse l'opposition (F2'), qui contre-attaque (F2"), installant un jeu de force entre les deux acteurs (exemple 11).

F2' : attaque :



F2" : contre-attaque :



Exemple 11 :

La lutte /*oppressé*/ des démocrates syriens /*pacifique*/ pour la liberté est un juste combat /*pacifique*/. (texte 9)

F3 : Fonction sanction, qui s'inscrit dans un syntagme polémique de **conséquence**. En réponse aux attaques de l'acteur 'Gouvernement syrien' sur le 'peuple syrien' et 'l'opposition syrienne', l'acteur 'Gouvernement français' le condamne en lui imposant des sanctions (exemple 12).



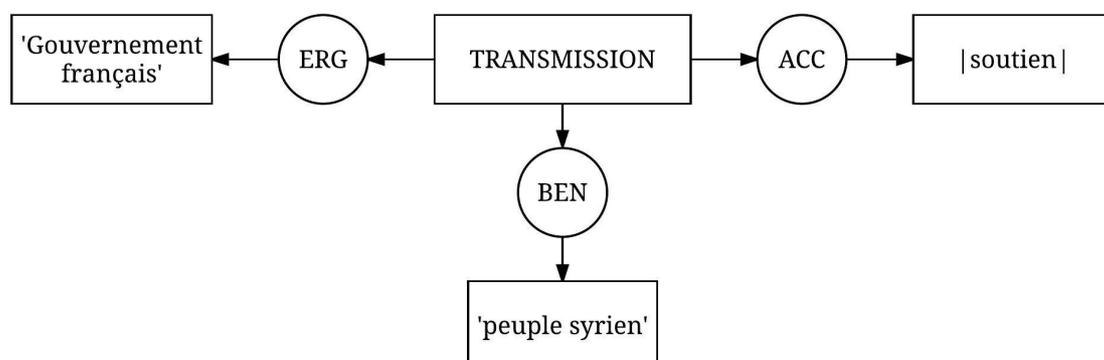
L'application de la fonction sanction sans qu'il n'y ait de répercussions (défi ou attaque) de la part de l'acteur 'Gouvernement syrien' donne une stricte supériorité et maîtrise de la France sur la Syrie.

Exemple 12 :

La France condamne */autoritaire/ /actif/* avec la plus extrême fermeté */intensif/* la poursuite */duratif/* de la répression */dysphorie/*, menée par les autorités syriennes */oppresseur/*. (texte 7)

F4 : fonction soutien, que l'on peut inclure dans un cycle irénique de **transmission**. Dans son opposition à l'acteur 'Gouvernement syrien', l'acteur 'Gouvernement français' apporte son soutien aux acteurs 'peuple syrien' (F4') et 'opposition syrienne' (F4'').

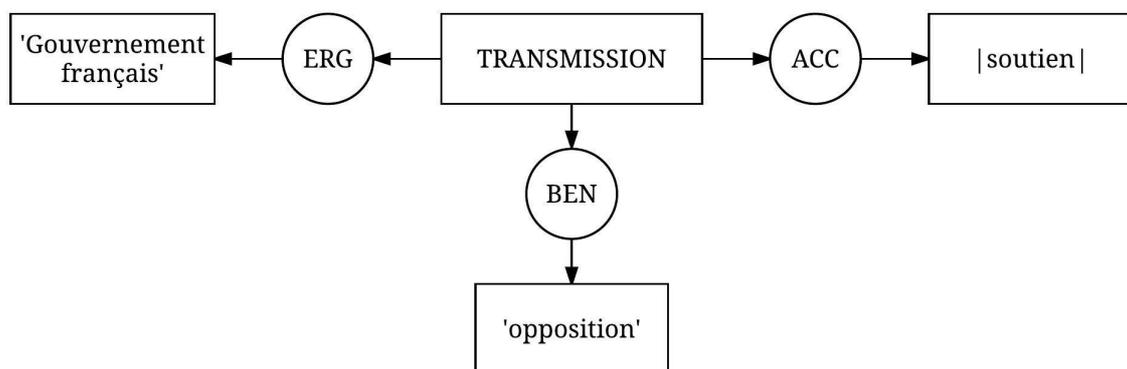
F4' : soutien du 'Gouvernement français' au 'peuple syrien' (exemple 13) :



Exemple 13 :

Le Conseil européen demeure vivement préoccupé */urgent/* par la situation actuelle en Syrie et souligne */autoritaire/* qu'il soutient résolument le peuple syrien. (texte 11)

F4 " : soutien du 'Gouvernement français' à 'l'opposition syrienne' (exemple 14) :

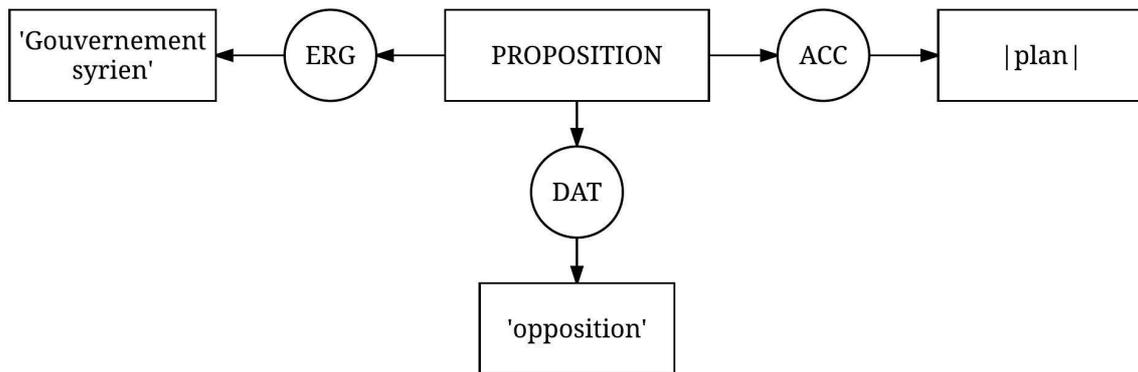


Exemple 14 :

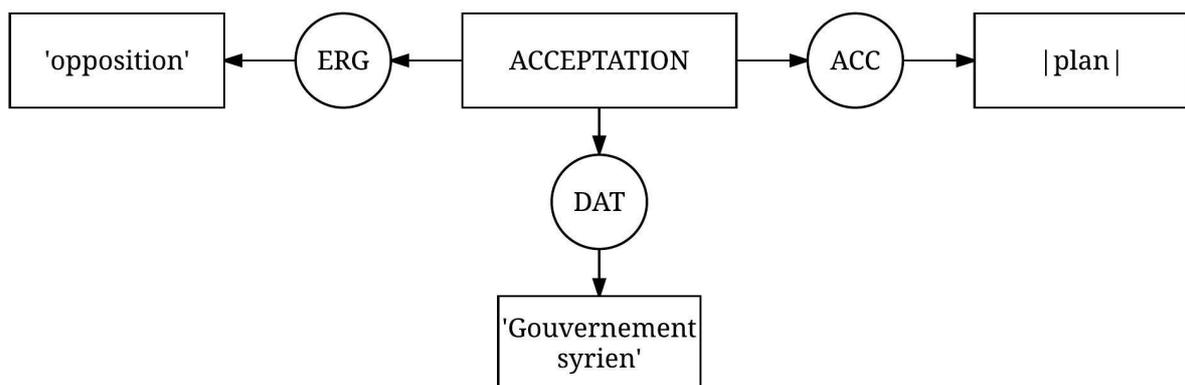
L'Union européenne soutient l'opposition syrienne dans son combat */actif/* */compétent/* pour la liberté, la dignité et la démocratie. (texte 21)

Dans le dernier texte du sous-corpus (texte 23), une dernière fonction s'ajoute, celle d'un contrat entre le gouvernement syrien et l'opposition, qui ne sera pas respecté par le gouvernement et que l'on peut ainsi qualifier de **faux contrat (F5)** (exemple 15). Le syntagme irénique devient par conséquent polémique. Le contrat originel est constitué de deux termes, une proposition (F5') et une acceptation (F5").

F5' : proposition du contrat.



F5'' : acceptation du contrat.



Exemple 15 :

Le régime de Damas et l'opposition ont accepté */accord/* en principe ce plan.
Je constate que le régime n'a pas tenu ses engagements */mensonger/* jusqu'à
aujourd'hui. (texte 23)

A la suite des résultats obtenus au premier sous-corpus, nous avons émis l'hypothèse qu'en connaissant les événements historiques relatifs au second sous-corpus, nous pourrions en déduire les intervalles dialectiques et les fonctions qui s'y déroulent. Cela est tout à fait vérifié, puisque les acteurs et leurs fonctions sont constants tout au long du discours dans le Corpus 2, confirmant la rupture des relations diplomatiques franco-syriennes survenue en

mars 2011. Nous remarquons dans les textes que l'acteur 'opposition syrienne' n'apparaît qu'à partir du texte 9 (octobre 2011), laissant penser que le peuple n'était pas défendu jusque là. En effet, dans la partie historique sur la Syrie (section 3.1.), nous avons signalé que les conflits armés ne débutèrent que lors de l'été 2011, il est donc cohérent qu'aucune mention de l'opposition ne soit faite avant cela.

5. 3. Comparaison des sous-corpus et analyse des non-dits

Après avoir exposé les diverses interprétations qui peuvent être inférées des représentations, passons à présent aux interprétations induites par les non-dits, les silences lexicaux. Entre les deux sous-corpus, nous pouvons déjà relever la présence de nouveaux acteurs : le peuple syrien et l'opposition syrienne. Il paraît cohérent que l'opposition syrienne ne soit pas mentionnée dans le Corpus 1, puisque le soulèvement populaire n'avait pas commencé, mais l'apparition du peuple syrien, opprimé, n'a pourtant rien de nouveau d'un point de vue historique. La répression du peuple était en effet déjà présente sous le gouvernement de Bachar al Assad⁴². Le sort de l'acteur social 'peuple syrien' relève alors de la **suppression**, selon van Leeuwen, puisque l'acteur social et son activité sont exclus des textes du Corpus 1 (van Leeuwen, 2009 : 37). Le fait de donner une représentation à l'acteur social opprimé dans le Corpus 2 peut faire naître de la compassion du côté du lecteur, et par conséquent, induire un sentiment négatif envers l'agresseur, le gouvernement syrien. Cette implication de sentiments participe du concept de pathos (Charaudeau, 2008), qui a pour but d'obtenir l'adhésion du lecteur. Pour cette même raison, les actions effectuées par l'opposition contre le régime ne sont pas présentées, pour ne pas attribuer le sème /opprimeur/ à l'acteur 'opposition syrienne', et les victimes du côté du gouvernement syrien ne sont pas citées, pour ne pas que la molécule sémique du 'Gouvernement syrien' contienne le sème /opprimé/, et ne pas provoquer ainsi de compassion envers cet acteur. Le gouvernement syrien et le peuple sont ainsi strictement opposés, l'un oppresseur, l'autre opprimé. Là encore, un autre acteur social est délaissé, dans cette même optique de conserver cette stricte opposition : l'acteur 'peuple syrien' n'est en réalité pas homogène, car une partie, omise dans les textes, soutient le gouvernement de Bachar al Assad⁴³. Dans l'intérêt de maintenir pour l'acteur 'Gouvernement syrien' une image d'opprimeur de son peuple, ce soutien populaire a donc été occulté.

Il en ressort que les deux sous-corpus sont radicalement opposés : le Corpus 1 présente les relations entre la France et la Syrie comme amicales, et même de plus en plus fortes. Le Corpus 2 démarre sur une brusque rupture non expliquée :

42 <http://www.courrierinternational.com/article/2010/02/17/pourquoi-assad-ne-veut-ni-la-paix-ni-la-guerre>

43 <http://www.lefigaro.fr/international/2011/11/13/01003-20111113ARTFIG00157-syrie-demonstration-de-force-en-soutien-a-bachar-el-assad.php>

Le Conseil européen s'est déclaré extrêmement préoccupé par la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn; il a fermement condamné l'escalade de la violence et le recours à la force contre les manifestants (texte 1, Corpus 2)

Les derniers textes du Corpus 1 ne laissaient pourtant pas penser que l'alliance entre les deux pays était fragile :

Le Président de la République a reçu aujourd'hui à déjeuner M. Bachar AL-ASSAD, Président de la République arabe syrienne. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des relations suivies et amicales entre la France et la Syrie a été l'occasion d'évoquer la situation au Proche-Orient et les relations bilatérales francosyriennes. (texte 15, Corpus 1)

Dans le Corpus 1, les gouvernements français et syriens sont considérés comme équivalents, référents l'un de l'autre, et actifs dans leur relation. Dans le Corpus 2, le gouvernement syrien perd sa légitimité et son rang de premier interlocuteur du gouvernement français, qui sera occupé par le peuple et l'opposition syrienne.

6. Discussion

L'objectif de départ était d'organiser une comparaison entre d'une part un corpus et des événements, et d'autre part, deux sous-corpus que l'on supposait opposés. Les objectifs ont été atteints, puisque les analyses ont permis de tester nos hypothèses sur nos comparaisons, au moyen d'outils méthodologiques.

Nous avons émis nos hypothèses à partir d'un survol des textes et d'articles sur les événements, et les avons stabilisées au fil de notre travail. Nos résultats ont conforté la plupart de nos attentes émises préalablement à l'étude.

L'étude des textes associée à l'étude du contexte historique a montré les liens forts entre les deux disciplines (analyse de discours, sociopolitique). En revanche, nous ne nous attendions pas à ce que les textes soient si radicalement liés aux événements : en réaction aux manifestations d'ampleur contre le gouvernement en Syrie en mars 2011, la France a directement condamné les actions du régime syrien (textes du Corpus 2). Nous pensions trouver une progression plus lente dans les discours partant de l'amitié affirmée entre les deux pays (Corpus 1), passant par, par exemple, des conseils envers le gouvernement syrien présents dans le discours pour calmer la répression, et terminer par la condamnation. Or, l'amitié est soudainement remplacée par l'accusation et les sanctions.

Les textes étant adressés aux citoyens, nous nous attendions à trouver des références directes au peuple français pour que le lecteur se sente impliqué dans les décisions du gouvernement. N'en ayant pas recensé, nos recherches ont montré que d'autres procédés rhétoriques participaient de cette implication des citoyens, notamment par l'usage du pathos (en particulier dans le Corpus 2) qui implique émotionnellement le lecteur, mais aussi par les variations dans la représentation des acteurs sociaux. Nous avons ainsi relevé les représentations par des processus de collectivisation (Corpus 1 et 2), qui permettent de rapprocher gouvernement et peuple français sous de mêmes appellations, telle que l'objectivation spatiale (« la France »). L'étude de la composante dialectique de la sémantique interprétative rejoint également cette intégration indirecte du lecteur, en lui présentant via les outils dialectiques de molécules sémiques et sphères actorielles, la vision du gouvernement.

Celle-ci est proposée comme véridique, le gouvernement étant un acteur légitime. Néanmoins, le changement manichéen d'opinion du gouvernement entre les deux sous-corpus peut également porter préjudice à sa relation avec le lecteur, et l'empêcher de développer un lien de confiance, car le lecteur peut se perdre à propos de ce que le gouvernement pense.

Notre dernière hypothèse portait sur la manière dont les textes montrent le gouvernement toujours de manière positive, ce que les résultats obtenus de l'analyse sémantique et de la représentation des acteurs sociaux semblent confirmer. En revanche, dans le Corpus 2, comme nous l'avions mentionné dans la partie 5. 3. (Comparaison des sous-corpus et analyse des non-dits), certaines actions du gouvernement français ont été mises à l'arrière-plan afin de ne pas le présenter comme un acteur oppresseur, et de ne pas présenter le gouvernement syrien comme un acteur opprimé. Le gouvernement français est ainsi présenté de sorte à être autoritaire, et non oppresseur face au gouvernement syrien. Cette observation des non-dits vient donc à contre-courant de nos suppositions.

Grâce au traitement des données au moyen de théories méthodologiques scientifiques, à savoir les apports des méthodes de la sémantique interprétative de Rastier et les représentations des acteurs sociaux de van Leeuwen et von Münchow, nous avons pu justifier nos résultats et en proposer une argumentation scientifique critique.

Afin de construire notre analyse, nous nous sommes inspirée des essais d'analyse sémantique proposés par Rastier dans son ouvrage *Sens et textualité* (1989) et des analyses des acteurs sociaux de van Leeuwen tirées de l'article *Représenter les acteurs sociaux* (2009) et de von Münchow dans l'article *Quand le non-dit n'est pas l'implicite : comment rendre visibles les silences dans le discours ?* (2016). Notre étude s'en différencie en ce qu'elle rapproche les trois méthodes en une même analyse, profitant ainsi des avantages de chacune. Pour notre étude, la combinaison des méthodes s'est trouvée pertinente, puisqu'elles se complètent et s'appuient. Les méthodes de van Leeuwen et von Münchow sont très proches, elles utilisent des concepts similaires facilement transposables d'une discipline à l'autre et se complètent puisque van Leeuwen ne prend en compte dans ses représentations qu'une partie du non-dit dans le discours, tandis que von Münchow se concentre sur cet aspect. En

revanche, le rapprochement avec la théorie de Rastier était moins aisé puisque certains concepts, pourtant très proches ne couvrent pas exactement les mêmes aires. Nous avons relevé en particulier le rôle des acteurs sociaux chez van Leeuwen, qui se rapproche de la sphère interactionnelle chez Rastier. Van Leeuwen s'intéresse principalement aux rôles actifs et passifs qui font des acteurs sociaux des agents et patients, tandis que Rastier se consacre à l'attribution de cas sémantiques et délaisse l'interprétation active et passive. Le fait d'associer les deux méthodes a ainsi été un atout pour mieux appréhender le comportement des acteurs dans le discours.

Les différences de concepts entre les méthodes ont parfois pu être interprétées comme une limite. En effet, combiner des méthodes différentes nécessite une connaissance et une maîtrise complète des concepts et théories avancés. La difficulté est que certains concepts étaient tout à fait nouveaux à notre connaissance, ne nous permettant pas à ce stade de proposer une méthode d'analyse stabilisée. Une étude approfondie des théories évoquées, ainsi que l'exploration de disciplines voisines (nous pensons aux diverses propositions de l'analyse de discours) pourra assurément consolider nos recherches futures.

7. Conclusion

En démarrant notre étude, plusieurs questionnements se sont posés, à propos des liens entre les discours du gouvernement français et le cours des événements en Syrie entre 2007 et 2012. Nous nous sommes demandé comment ces liens se manifestent, ou encore quelles sont les stratégies utilisées par les auteurs pour conquérir l'opinion du lecteur citoyen français. Notre travail a été de nous pencher sur ces questionnements au moyen de théories méthodologiques, la sémantique interprétative de F. Rastier et l'étude de la représentation des acteurs sociaux de T. van Leeuwen et P. von Münchow. Nous avons émis des hypothèses que nous avons discuté dans la section précédente (6. Discussion), et que nous proposons de confirmer ou infirmer ci-après.

La question des relations entre événements et discours nous a porté tout au long de ce travail. D'après les résultats que nous ont fourni nos analyses et leur comparaison aux données historiques, il est ressorti que nous pouvions, à partir des textes, tracer une ligne indicative des événements. Inversement, en partant des connaissances historiques, nous pouvons dessiner l'orientation que les discours prendront. S'il est possible de déduire l'orientation d'un discours ou d'un événement à partir des données initiales, il n'en va pourtant pas de même pour ce qu'il en est de l'influence. Nous n'avons pas remarqué de cas pour lesquels le discours aurait influencé les événements, ou même de cas où le discours influence le discours⁴⁴ : dans notre étude, seuls les événements peuvent influencer le cours que prendra le discours. Notre première hypothèse, supposant que seuls les événements influencent le discours est donc vérifiée. Notre deuxième hypothèse est par conséquent infirmée.

Notre troisième hypothèse concernait l'implication du lecteur citoyen par des marques de l'auteur. Les observations résultant de l'analyse sémantique (Rastier) ont apporté des éléments de réponse par la constitution des molécules sémiques découvrant les sèmes afférents, volontairement ou non attribués aux acteurs par les auteurs. De même, les sphères interactionnelles ont contribué à la perception du comportement des acteurs dans le discours.

⁴⁴ Il n'y a pas de progression entre les textes des deux sous-corpus, nous avons au contraire relevé une rupture, ils ne sont donc pas liés.

Ces éléments ont servi à présenter la position de l'auteur, et l'image des acteurs qu'il veut transmettre aux lecteurs citoyens. Les résultats de l'analyse des acteurs sociaux (van Leeuwen et von Münchow) ont permis d'approfondir les analyses sémantiques en précisant pour chaque représentation ou absence des acteurs la valeur sociale qui lui était affectée. L'étude des acteurs sociaux nous a montré en quoi les représentations, en particulier les représentations connotées ou utilisant des quantifieurs, sont utilisées dans le but d'avoir une incidence sur l'implication émotionnelle du locuteur. L'auteur a donc bien utilisé des procédés mettant en avant son opinion, et impliquant personnellement le lecteur afin de l'amener à adhérer à son discours. L'hypothèse est donc validée.

Pour revenir sur notre dernière hypothèse, qui est que le gouvernement doit toujours être présenté de manière avantageuse dans les discours gouvernementaux, ce sont en particulier les résultats fournis par l'analyse dialectique dans les deux sous-corpus qui ont permis de confirmer nos suppositions, en attribuant des sèmes affichant la légitimité de la France et sa supériorité sur la Syrie, et en exposant sa sphère actorielle active stable. L'analyse des acteurs sociaux a pu renforcer ces résultats en observant que les représentations de l'acteur social 'Gouvernement français' sont, dans les Corpus 1 et 2, toujours intégrées dans des processus de mise en commun (collectivisation ou assimilation), ou bien des représentations pour les personnalités politiques telle que l'adjonction de marques honorifiques. L'acteur est donc présenté comme ayant un rôle actif et étant légitime, responsable. Il est présenté comme entouré d'alliés et condamnant les actions du gouvernement syrien lorsque nécessaire, tout en agissant pour le bien des peuples opprimés. Au contraire, l'acteur 'Gouvernement syrien' est présenté dans les deux sous-corpus de manière opposée : dans le Corpus 1, il est légitime et avantageusement présenté, tandis que dans le Corpus 2, il devient illégitime et est présenté comme un acteur social isolé, auquel sont parfois affectées des représentations négativement connotées. Ce désavantage de l'acteur 'Gouvernement syrien' appuie la représentation avantageuse de l'acteur 'Gouvernement français'.

Il en ressort que l'opinion du gouvernement n'est pas stable et est largement dépendante des événements. En effet, les premiers textes du Corpus 1 étaient relativement neutres à propos des relations franco-syriennes. Les liens se sont renforcés à partir d'événements (l'accord de Doha de mai 2008), ce qui a influencé la représentation des acteurs

et leur comportement dans le discours : les deux pays ont ainsi été présentés comme ayant des relations amicales. Suite à la révolution syrienne, les relations ont été subitement rompues. Divers moyens ont été employés par l'auteur pour établir l'opinion du gouvernement français et permettre au lecteur citoyen d'y adhérer. Il serait intéressant dans des travaux futurs de comparer l'opinion de la presse ou les commentaires d'utilisateurs de cette même période afin de voir quelle a été la portée de l'influence du gouvernement français sur l'opinion publique.

8. Conventions utilisées

'sémème', 'actant, 'acteur'

/sème/

ERG : ergatif

ACC : accusatif

DAT : datif

FIN : final

RES : résultatif

INSTR : instrumental

ATT : attributif

BEN : bénéfactif

CAU : causatif

LOC : locatif (spatial ou temporel)

« acteur social »

9. Bibliographie

- Achache, G., (1989). Le marketing politique. *Revue Hermès*, 4, 103-112.
- Baczko, A., Dorronsoro, & G., Quesnay, A. (2016). *Syrie. Anatomie d'une guerre civile*. Paris : CNRS éditions
- Belghanem, A. (2014). La sémantique interprétative. *Revue Texto*, 19(1). Repéré à <http://www.revue-texto.net/index.php?id=3434>
- Benkorich, N. (23 mai 2011). Sanglant « printemps syrien ». *Le Monde*. Repéré à http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/05/23/sanglant-printemps-syrien_1526135_3232.html
- Charaudeau, P. (2002). A quoi sert d'analyser le discours politique ?. *Análisi del discurs polític*. Barcelone : IULA-UPF. Repéré à <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Charaudeau, P. (2008). L'argumentation dans une problématique d'influence. *Argumentation et Analyse du Discours*, (1). DOI : 10.4000/aad.193
- Communiqués et déclarations de presse. (s. d.). Repéré à <http://aceproject.org/ace-fr/topics/me/med/med04/med05/med05e>
- Erlich, D. (1995). Une méthode d'analyse thématique. Exemples de l'ennui et de l'ambition. Dans F. Rastier, 1er directeur, *L'Analyse thématique des données textuelles : l'exemple de sentiments* (85-103). Paris : Didier Erudition.
- Hébert, L. (2006). La dialogique onto-véridictoire. *Signo*. Repéré à <http://www.signosemio.com/rastier/dialogique-onto-veridictoire.asp>
- Hébert, L. (1999). Petit glossaire de sémantique. Repéré à http://www.revue-texto.net/Reperes/Glossaires/Glossaire_fr.html
- Larousse, É. (s. d.). Définitions : communiqué - Dictionnaire de français Larousse. Repéré à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/communiqu%C3%A9/17567>
- Larousse, É. (s. d.). Définitions : déclaration - Dictionnaire de français Larousse. Repéré à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9claration/22224?q=d%C3%A9claration#22106>
- Larroutou, P. (29 avril 2011). France-Syrie : des relations mouvementées. *Le Monde*. Repéré

- à http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/04/29/france-syrie-des-relations-mouvementees_1513589_3218.html
- Le Bart, C. (2003). L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur. *Mots. Les langages du politique*, 72, 97-110.
- Le Bart, C. (1998). *Le discours politique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Les trois registres de la persuasion (s. d.). Repéré à [http://www.sciencespo.fr/bibliotheque/sites/sciencespo.fr.bibliotheque/files/files/pdfs/Les%20trois%20registres%20de%20la%20persuasion%20%20\(1\).pdf](http://www.sciencespo.fr/bibliotheque/sites/sciencespo.fr.bibliotheque/files/files/pdfs/Les%20trois%20registres%20de%20la%20persuasion%20%20(1).pdf)
- Maingueneau, D. (2007). Genres de discours et modes de généricité. *Le français aujourd'hui*, 4 (159), p. 29-35.
- Menuet, L. (2006). *Le discours sur l'espace judiciaire européen : analyse du discours et sémantique argumentative* (thèse de doctorat). Université de Nantes ; Université Libre de Bruxelles. Repéré à <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00133442/document>
- Missire, R. (2017). SL0020X. *Sémantique textuelle*. Université Toulouse 2 Jean Jaurès.
- Rastier, F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rastier, F. (2011). *La mesure et le grain*. Paris : Honoré Champion.
- Rastier, F. (1995). La sémantique des thèmes. Dans F. Rastier, 1er directeur, *L'analyse thématique des données textuelles* (23-249). Paris : Didier.
- Rastier, F. (2009). *Sémantique interprétative* (3e éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- Rastier, F. (2001). Sémiotique et sciences de la culture. *Linx*, 44-45, 149-168.
- Rastier, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- Soula, S. (18 février 2016). Syrie : le grand aveuglement [reportage]. A. Forestier (réalisateur), *Un Œil sur la planète*. http://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/un-oeil-sur-la-planete/un-oeil-sur-la-planete-du-jeudi-18-fevrier-2016_1310651.html
- Van Dijk, T. (2014). *Discourse and knowledge. A sociocognitive approach*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Van Leeuwen, T. (2009). Représenter les acteurs sociaux. *Revue Semen*, 27, 33-67. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Vitkine A. (23 janvier 2017). Bachar, moi ou le chaos [documentaire vidéo]. http://www.francetvinfo.fr/monde/revolte-en-syrie/direct-regardez-le-documentaire-bachar-moi-ou-le-chaos-avec-france3_2027982.html
- Von Münchow, P. (2016). Quand le non-dit n'est pas l'implicite : comment rendre visibles les

silences dans le discours ?. *Revue Signes*, 17. Repéré à <http://ec2-52-11-162-110.us-west-2.compute.amazonaws.com/lodel/revue-signes/index.php?id=108>

Yerushalmi, S. (19 février 2010). Syrie-israël. Pourquoi Assad ne veut ni la paix ni la guerre. *Courrier international*. Repéré à <http://www.courrierinternational.com/article/2010/02/17/pourquoi-assad-ne-veut-ni-la-paix-ni-la-guerre>

10. Annexes

Annexe 1. Auteurs et institutions d'émission des discours gouvernementaux des sous-corpus

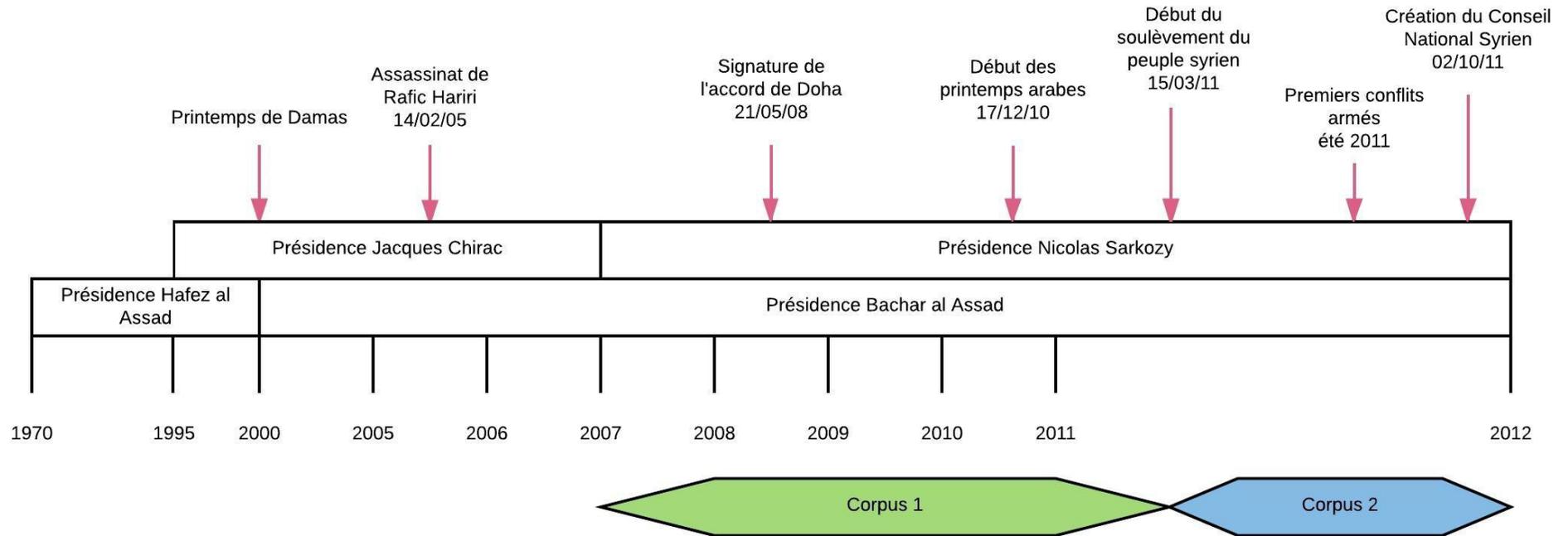
	Auteur/institution source
Corpus 1	
1. Conseil des ministres du 17 octobre 2007. Convention entre la France et la République arabe syrienne en matière de fiscalité.	Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes Source : conseil des ministres
2. Conseil des ministres du 30 janvier 2008. Accord entre la Communauté européenne et ses États membres, les pays des Balkans, l'Islande et la Norvège sur la création d'un espace aérien commun européen.	Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes Source : conseil des ministres
3. Déclaration conjointe franco-américaine pour un Liban pacifique, souverain, uni et démocratique, le 14 juin 2008.	Source : Présidence de la République
4. Communiqué conjoint de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Bachar Al Assad, Président de la République arabe syrienne, sur les relations francosyriennes, le processus de paix entre Israël et la Syrie, la situation politique au Liban, les liens euro-syriens et sur l'Union pour la Méditerranée, le 12 juillet 2008.	Source : Présidence de la République
5. Déclaration commune des chefs d'Etat ou de gouvernement euro-méditerranéen sur les objectifs et moyens du processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée, à Paris le 13 juillet 2008.	Source : Présidence de la République
6. Déclaration conjointe de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et de Sa Majesté le Roi Abdullah II, Souverain du Royaume de Jordanie, sur les relations francojordanienues et sur la situation au Proche-Orient, le 27 août 2008.	Source : Présidence de la République
7. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 24 mars 2009, sur la nomination de l'ambassadeur de Syrie au Liban.	Source : Présidence de la République
8. Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes en date du 5 mai 2009 sur le contenu des discussions franco-israéliennes, notamment l'appel à la reprise des négociations israélo-palestiniennes en vue de la création d'un Etat palestinien et de la sécurité	Source : ministère des affaires étrangères

d'Israël.	
9. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 24 juin 2009, sur la question israélo-palestinienne.	Source : Présidence de la République
10. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 11 août 2009, sur la libération de Mme Nazak Afshar, collaboratrice du Service culturel de l'Ambassade de France à Téhéran et demandant la libération de Mme Clotilde Reiss, une Française détenue en Iran.	Source : Présidence de la République
11. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 16 août 2009, sur le soutien apporté par la France à Mlle Clotilde Reiss, une Française jugée en Iran.	Source : Présidence de la République
12. Déclaration de M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le bilan du mandat de Karen Abu Zayd en tant que commissaire générale de l'UNRWA, Paris le 22 janvier 2010.	Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes Source : gouvernement
13. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 16 mai 2010, sur la libération de Mlle Clotilde Reiss, une Française retenue en Iran depuis juillet 2009	Source : Présidence de la République
14. Conseil des ministres du 3 août 2010. La coopération internationale du ministère de la culture et de la communication.	Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication – conseil des ministres Source : conseil des ministres
15. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 9 décembre 2010, sur les relations franco-syriennes	Source : Présidence de la République
16. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 16 janvier 2011, sur la situation politique au Liban.	Source : Présidence de la République
Corpus 2	
1. Conclusions du Conseil européen sur la gouvernance économique de l'Union européenne, la situation en Libye et sur la sûreté nucléaire, Bruxelles le 25 mars 2011.	Source : Présidence de la République
2. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la répression en Syrie, Paris le 26 avril 2011	Source : ministère des affaires étrangères Alain Juppé
3. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la position de la France à propos de la situation en Syrie, Paris le 27 avril 2011.	Source : ministère des affaires étrangères Alain Juppé

4. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme d'une résolution sur la situation des droits de l'Homme en Syrie, Paris le 29 avril 2011.	Source : ministère des affaires étrangères Alain Juppé
5. Déclaration du G8 de Deauville intitulée "Un nouvel élan pour la liberté et la démocratie", le 27 mai 2011.	Source : Présidence de la République
6. Conseil des ministres du 1er juin 2011. Le sommet du G8 de Deauville.	Alain Juppé, Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes Source : conseil des ministres
7. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'aggravation de la répression à Hama en Syrie, Paris le 31 juillet 2011.	Alain Juppé, Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes Source : ministère des affaires étrangères
8. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'embargo décidé par l'Union européenne sur les importations de pétrole brut syrien, Paris le 2 septembre 2011.	Alain Juppé, Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes Source : ministère des affaires étrangères
9. Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes en date du 19 octobre 2011 sur le rejet de la résolution concernant la Syrie au Conseil de sécurité de l'ONU.	Source : ministère des affaires étrangères
10. Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes, en date du 21 octobre 2011, sur le renforcement du partenariat stratégique entre la France et l'Inde et l'actualité internationale.	Alain Juppé, Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes Source : ministère des affaires étrangères
11. Conclusions de la présidence du Conseil européen notamment sur la politique économique de l'Union européenne, la préparation du sommet du G20 des 3 et 4 novembre 2011 et sur la situation politique dans les pays arabes, à Bruxelles le 23 octobre 2011.	Source : Présidence de la République
12. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les mesures annoncées par la Ligue arabe à l'encontre de la Syrie, Paris le 16 novembre 2011.	Alain Juppé, Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes Source : ministère des affaires étrangères
13. Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes, en date du 28 novembre 2011, sur le rapport de la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme concernant la Syrie.	Source : ministère des affaires étrangères
14. Déclaration conjointe de MM. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, et	Source : ministère des affaires étrangères

Villy Sovndal, ministre des affaires étrangères du Royaume du Danemark, sur la situation en Syrie, le 30 novembre 2011.	
15. Conclusions du Conseil européen du 9 décembre 2011 notamment sur les politiques économique et énergétique de l'Union européenne.	Source : Présidence de la République
16. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, en date du 4 février 2012 à Paris, sur le veto opposé par la Russie et la Chine au Conseil de sécurité de l'ONU au vote de la résolution condamnant la répression en Syrie.	Source : ministère des affaires étrangères
17. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 4 février 2012, sur la situation politique en Syrie.	Source : Présidence de la République
18. Déclaration conjointe franco-britannique sur la situation politique en Syrie, le 17 février 2012.	Source : Présidence de la République
19. Déclaration conjointe franco-britannique sur le thème de la Défense, le 17 février 2012.	Source : Présidence de la République
20. Déclaration commune de MM. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, Guido Westerwelle, ministre allemand des affaires étrangères, et Radoslaw Sikorski, ministre polonais des affaires étrangères, sur la poursuite des massacres et de la répression et l'escalade de la violence en Syrie, Berlin le 29 février 2012.	Source : ministère des affaires étrangères
21. Conclusions du Conseil européen sur la stratégie économique et sur la politique étrangère de l'Union européenne, le 2 mars 2012	Source : Présidence de la République
22. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 12 avril 2012, sur l'approche commune francoaméricaine concernant la situation politique en Syrie et la question du nucléaire iranien.	Source : Présidence de la République
23. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'adoption de la résolution 2042 au Conseil de sécurité de l'ONU sur le déploiement d'une mission d'observateurs internationaux chargée de vérifier l'application du plan de paix de M. Kofi Annan en Syrie, Paris le 14 avril 2012.	Source : ministère des affaires étrangères

Annexe 2. Chronologie



Annexe 3. Réseau de représentations des acteurs sociaux dans le discours

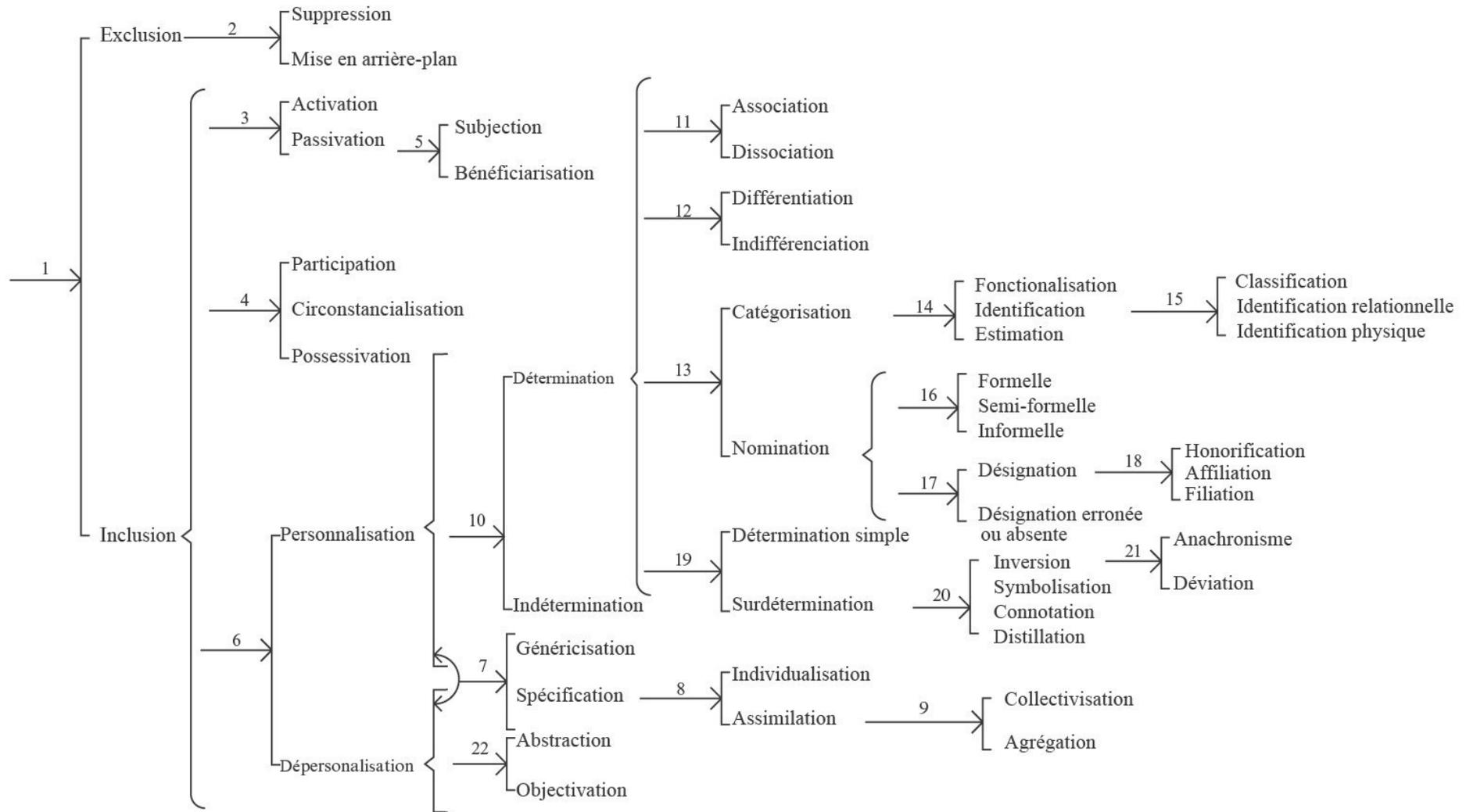


Tableau tiré de van Leeuwen, 2009 : 65

Annexe 4. Extraits des sous-corpus se référant à la Syrie, utilisés pour les analyses

	Contexte/entour	Actants de l'acteur 'France'	Actants de l'acteur 'Syrie'
Corpus1			
2007			
1. Conseil des ministres du 17 octobre 2007 . Convention entre la France et la République arabe syrienne en matière de fiscalité	« Le ministre des affaires étrangères et européennes a présenté un projet de loi <i>/responsable/ /légitime/</i> autorisant l'approbation <i>/accord/ /responsable/</i> de la convention <i>/accord/ /légitime/ /responsable/</i> entre le Gouvernement de la République française <i>/légitime/</i> et le Gouvernement de la République arabe syrienne <i>/légitime/</i> en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir <i>/responsable/</i> l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu. »	'Le ministre des affaires étrangères et européennes' 'le Gouvernement de la République française'	'La République arabe syrienne' 'Le Gouvernement de la République arabe syrienne'
2008			
2. Conseil des ministres du 30 janvier 2008 . Accord entre la Communauté européenne et ses États membres, les pays des Balkans, l'Islande et la Norvège sur la création d'un espace aérien commun européen	« Sur le Liban, également, il nous faudra <i>/responsable/</i> continuer notre travail patient et ingrat <i>/organisateur/ /actif/ /dysphorie/ /lent/</i> , mais indispensable <i>/compétent/</i> , de dialogue <i>/accord/</i> sans exclusive avec l'ensemble des acteurs de la crise politique <i>/tension/ /dysphorie/</i> . Ce n'est pas facile <i>/autoritaire/ /tension/ /dysphorie/</i> , surtout <i>/irresponsable/</i> avec la Syrie <i>/inactif/</i> , nous le savons, mais nous devons continuer <i>/responsable/</i> . »	'ensemble des acteurs de la crise politique' 'nous' (inclut 'je' – Bernard Kouchner + les ministres)	'Syrie'
3. Déclaration conjointe franco-américaine pour un Liban pacifique, souverain, uni et démocratique, le 14 juin 2008	« Nous soutenons l'accord de Doha <i>/responsable/ /accord/</i> et ses objectifs, et nous rendons hommage au Qatar et à la Ligue arabe pour leurs efforts couronnés de succès <i>/euphorie/</i> . Nous appelons de nos vœux la mise en œuvre totale de cet accord, notamment en ce qui concerne la nécessité de trouver rapidement un accord <i>/urgence/ /autoritaire/</i> sur un gouvernement d'union nationale.	'Nous' (les Etats-Unis et la France)	'la Ligue arabe' ⁴⁵ 'La Syrie' 'les deux pays' (le Liban et la Syrie)

45 22 pays membres : Algérie, Arabie Saoudite, Autorité palestinienne, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Yémen. La Syrie sera exclue le 12 novembre 2011 (http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/11/12/la-ligue-arabe-exclut-la-syrie-et-exige-des-sanctions_1603010_3218.html)

	<p>Dans l'intérêt des relations de bon voisinage <i>/irresponsable/</i> que nous souhaitons <i>/responsable/ /autoritaire/</i> voir s'établir entre la Syrie et le Liban, sur la base du respect, de l'égalité, de la sécurité et de la souveraineté <i>/accord/</i>, nous considérons <i>/autoritaire/</i> qu'il est important <i>/responsable/ /autoritaire/ /urgence/ /lent/</i> que les deux pays établissent rapidement <i>/urgence/ /lent/ /irresponsable/ /autoritaire/</i> entre eux des relations diplomatiques à part entière <i>/irresponsable/</i> »</p>		
<p>4. Communiqué conjoint de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Bachar Al Assad, Président de la République arabe syrienne, sur les relations franco-syriennes, le processus de paix entre Israël et la Syrie, la situation politique au Liban, les liens euro-syriens et sur l'Union pour la Méditerranée, le 12 juillet 2008</p>	<p>« Communiqué conjoint <i>/accord/ /union/</i> de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Bachar Al Assad, Président de la République arabe syrienne, sur les relations franco-syriennes <i>/accord/ /union/</i>, le processus de paix entre Israël et la Syrie, la situation politique au Liban, les liens euro-syriens <i>/accord/ /union/</i> et sur l'Union pour la Méditerranée, le 12 juillet 2008. Circonstances : Sommet de Paris pour la Méditerranée, le 13 juillet 2008 ti : Le président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, et le président de la République arabe syrienne, M. Bachar Al Assad, ont fait un large tour d'horizon, évoquant les questions bilatérales, régionales et internationales d'intérêt commun <i>/accord/ /union/</i>. A la lumière des développements régionaux positifs <i>/euphorie/</i>, les deux présidents sont convenus <i>/accord/ /union/ /autoritaire/ /organisateur/</i> d'un plan de travail <i>/responsable/ /organisateur/ /actif/</i> pour assurer la relance <i>/actif/</i> des relations bilatérales <i>/union/ /accord/</i>, avec comme objectif <i>/actif/ /responsable/</i> commun de renforcer <i>/actif/</i> les liens politiques <i>/union/ /accord/</i>, économiques et culturels entre les deux pays, notamment dans le domaine éducatif, académique et linguistique. Dans ce cadre, le président français se rendra en Syrie à l'invitation <i>/actif/ /organisateur/</i> du président Bachar Al Assad, avant la mi-septembre 2008. Cette visite <i>/union/</i> sera préparée par un déplacement à Paris du vice-Premier ministre, M. Dardari, les 21 et 22 juillet à Paris et par une visite à Damas du ministre français des Affaires étrangères, M. Bernard Kouchner. Les deux présidents ont souligné <i>/accord/</i> l'importance du volet syro-</p>	<p>'Nicolas Sarkozy, Président de la République' 'le président français' 'Paris' 'Le président de la République française, M. Nicolas Sarkozy' 'ministre français des Affaires étrangères, M. Bernard Kouchner' 'la France' 'la présidence du Conseil européen' 'l'Union européenne'</p>	<p>'Bachar al Assad, Président de la République arabe syrienne' 'le président de la République arabe syrienne, M. Bachar Al Assad' 'président Bachar Al Assad' [syrien], M. Dardari' 'Damas' 'Syrie' 'le Président syrien'</p>

	<p>israélien du processus de paix et ont noté les progrès <i>/euphorie/</i> déjà accomplis dans le cadre des pourparlers indirects tenus entre la Syrie et Israël sous l'égide de la Turquie.</p> <p>Le président syrien a souhaité <i>/responsable/</i> que la France, avec les Etats-Unis, puisse apporter toute sa contribution <i>/actif/</i> à un futur accord de paix <i>/pacifique/</i> entre Israël et la Syrie, dans la phase de négociation directe comme dans la mise en oeuvre de l'accord, y compris pour les arrangements de sécurité qui pourraient être nécessaires. Le président français a marqué la disponibilité <i>/accord/</i> de la France à répondre à toute demande en ce sens, si les parties y trouvaient intérêt.</p> <p>Les deux présidents renouvellent <i>/itératif/</i> leur plein soutien à l'Accord de Doha. Le Président français s'est félicité <i>/euphorie/</i> de la forte détermination <i>/actif/ /organisateur/</i> du président syrien à établir des relations diplomatiques avec le Liban, après la formation d'un gouvernement d'union nationale libanais.</p> <p>Le président français, au nom de la présidence du Conseil européen, engagera <i>/organisateur/</i> les procédures appropriées en vue de la signature de l'accord d'association entre l'Union européenne et la Syrie, et du lancement du processus de ratification aussitôt que possible.</p> <p>Les deux pays coopéreront de manière active <i>/union/</i> pour assurer le succès <i>/euphorie/</i> de l'Union pour la Méditerranée. »</p>		
<p>5. Déclaration commune des chefs d'Etat ou de gouvernement euro-méditerranéen sur les objectifs et moyens du processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée, à Paris le 13 juillet 2008</p>	<p>« Les chefs d'Etat ou de gouvernement réaffirment <i>/responsable/</i> leur soutien <i>/union/</i> au processus de paix israélo-palestinien, comme mentionné lors de la réunion ministérielle euro-méditerranéenne tenue à Lisbonne en novembre 2007, et conformément au processus d'Annapolis. Ils rappellent <i>/responsable/ /autoritaire/</i> que la paix au Proche-Orient requiert une solution globale et se réjouissent <i>/accord/ /euphorie/</i>, à cet égard, de l'annonce <i>/responsable/</i> selon laquelle la Syrie et Israël ont engagé <i>/responsable/ /actif/ /organisateur/</i> des pourparlers de paix indirects sous les auspices de la Turquie, conformément aux termes de référence <i>/responsable/</i> de la conférence de Madrid pour la paix »</p> <p>« Le Processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée viendra compléter les relations bilatérales <i>/union/</i> que l'Union européenne</p>	<p>'Les chefs d'Etat ou de gouvernement [de l'UPM]' 'l'Union européenne'</p>	<p>'Les chefs d'Etat ou de gouvernement [de l'UPM]' 'Proche-orient' 'La Syrie'</p>

	entretient avec ces pays (Les pays concernés sont les suivants : l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Mauritanie, Monaco, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie »		
6. Déclaration conjointe de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et de Sa Majesté le Roi Abdullah II, Souverain du Royaume de Jordanie, sur les relations franco-jordaniennes et sur la situation au Proche-Orient, le 27 août 2008	« Les deux parties ont également exprimé leur satisfaction <i>/euphorie/</i> quant aux évolutions positives <i>/euphorie/ /espoir/ /actif/ /responsable/</i> intervenues dans les relations bilatérales entre le Liban et la Syrie, attestées récemment par la décision <i>/responsable/ /organisateur/ /actif/ /autoritaire/</i> d'établir des relations diplomatiques entre les deux pays. »	'les deux parties' (la France et la Jordanie)	'La Syrie'
2009			
7. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 24 mars 2009 , sur la nomination de l'ambassadeur de Syrie au Liban	« Le Président de la République se félicite <i>/euphorie/ /responsable/</i> de la nomination <i>/responsable/ /actif/</i> de l'ambassadeur de Syrie au Liban, conformément à l'annonce <i>/responsable/ /actif/</i> faite par les Présidents syrien <i>/légitime/</i> et libanais dans leur communiqué du 14 août 2008 et confirmée par la déclaration conjointe <i>/responsable/</i> du 15 octobre 2008. Après l'établissement de relations diplomatiques <i>/union/</i> , l'ouverture des ambassades et la nomination de l'ambassadeur du Liban en Syrie, la nomination de l'ambassadeur syrien au Liban marque une étape historique <i>/responsable/ /légitime/</i> sur le chemin de la normalisation entre les deux pays. La France souhaite <i>/organisateur/</i> que cette décision contribue à la stabilisation de la région <i>/pacifique/</i> , dans le respect de l'unité, de la souveraineté et de l'indépendance de chacun des deux Etats. »	'Le Président de la République'	'l'ambassadeur de Syrie au Liban' 'les Présidents syrien et libanais'
8. Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes en date du 5 mai 2009 sur le contenu des discussions franco-israéliennes, notamment l'appel à la reprise des négociations israélo-	« La relance <i>/actif/</i> des pourparlers indirects entre la Syrie <i>/inactif/</i> et Israël est essentielle <i>/urgent/ /autoritaire/ /lent/</i> . La France considère <i>/autoritaire/ /responsable/</i> que la relance du processus de paix dans tous ses volets est la condition de la stabilité et de la sécurité à long terme d'Israël et de la région. »	'La France'	'la Syrie'

palestiniennes en vue de la création d'un Etat palestinien et de la sécurité d'Israël			
9. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 24 juin 2009 , sur la question israélo-palestinienne	« Il [le Président de la République] a rappelé <i>/responsable/ /autoritaire/</i> sa conviction <i>/responsable/</i> que la Syrie et le Liban peuvent jouer un rôle positif décisif <i>/euphorie/ /responsable/</i> pour contribuer <i>/actif/</i> à la paix <i>/euphorie/</i> dans la région et a encouragé <i>/euphorie/ /autoritaire/ /lent/</i> une reprise <i>/actif/</i> du processus de paix sur ces deux volets. »	'Il' (le Président de la République)	'la Syrie'
10. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 11 août 2009 , sur la libération de Mme Nazak Afschar, collaboratrice du Service culturel de l'Ambassade de France à Téhéran et demandant la libération de Mme Clotilde Reiss, une Française détenue en Iran	« Le Président de la République <i>/légitime/</i> tient aussi à exprimer <i>/actif/</i> sa reconnaissance <i>/amitié/ /euphorie/</i> aux pays de l'Union européenne et aux autres pays amis <i>/amitié/ /union/</i> , comme la Syrie, qui nous ont apporté leur soutien <i>/union/ /amitié/ /actif/</i> dans cette première phase <i>/actif/</i> . »	'Le Président de la République'	'la Syrie' 'pays amis'
11. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 16 août 2009 , sur le soutien apporté par la France à Mlle Clotilde Reiss, une Française jugée en Iran	« Il [le Président de la République] remercie <i>/actif/ /amitié/ /union/ /euphorie/</i> les pays de l'Union européenne et d'autres pays amis <i>/amitié/ /union/</i> , comme la Syrie, de la solidarité <i>/amitié/ /union/</i> et de l'appui <i>/amitié/ /actif/</i> qu'ils nous ont apportés <i>/actif/</i> et continueront de nous apporter <i>/actif/ /amitié/ /compétent/ /union/</i> . »	'Il' (le Président de la République)	'la Syrie' 'pays amis'
2010			
12. Déclaration de M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le bilan du mandat de Karen Abu Zayd en tant que commissaire générale de l'UNRWA, Paris le 22 janvier 2010	« Tout au long de son mandat, Karen Abu Zayd a fait preuve d'une grande énergie au service de l'accomplissement des missions de l'UNRWA qui, depuis 1949, apporte des services de base (éducation, santé, services sociaux) aux 4,6 millions de réfugiés palestiniens qui se trouvent en Cisjordanie, à Gaza, au Liban, en Syrie <i>/accueil/ /actif/ /responsable/</i> et en Jordanie.		'Syrie'

13. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 16 mai 2010 , sur la libération de Mlle Clotilde Reiss, une Française retenue en Iran depuis juillet 2009	« Il [le Président de la République] remercie <i>/actif/ /amitié/ /union/ euphorie/</i> tout particulièrement le Président du Brésil, M. LULA DA SILVA, le Président du Sénégal, M. Abdoulaye WADE, et le Président de la Syrie, M. Bachar AL ASSAD <i>/légitime/</i> , pour leur rôle actif <i>/actif/ /compétent/</i> en faveur de la libération de notre compatriote. »	'Il' (le Président de la République)	'le Président de la Syrie, M. Bachar Al Assad'
14. Conseil des ministres du 3 août 2010 . La coopération internationale du ministère de la culture et de la communication	« La France est également sollicitée <i>/actif/ /amitié/ /compétent/ /accord/</i> par la Syrie, pour la refonte de l'ensemble de son système muséal »	'La France'	'la Syrie'
15. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 9 décembre 2010 , sur les relations franco-syriennes	« Déjeuner de travail du Président de la République avec M. Bachar Al-Assad, Président de la République arabe syrienne, à Paris le 9 décembre 2010 ti : Le Président de la République <i>/légitime/</i> a reçu aujourd'hui à déjeuner <i>/amitié/</i> M. Bachar AL-ASSAD, Président de la République arabe syrienne <i>/légitime/</i> . Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des relations suivies et amicales <i>/amitié/ /actif/</i> entre la France et la Syrie a été l'occasion d'évoquer <i>/responsable/ /organisateur/</i> la situation au Proche-Orient et les relations bilatérales francosyriennes. »	'Président de la République' 'Paris' 'La France'	'M. Bachar Al Assad, président de la République arabe syrienne' 'La Syrie'
2011			
16. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 16 janvier 2011 , sur la situation politique au Liban	« Le Président Nicolas SARKOZY <i>/légitime/</i> a mené de nombreux contacts <i>/actif/ /organisateur/ /responsable/ /union/</i> sur la situation au Liban ces derniers jours, notamment avec le Premier ministre libanais Saad HARIRI, le Roi ABDALLAH d'Arabie Saoudite, le Président Bachar AL ASSAD de Syrie <i>/légitime/</i> , le Premier ministre Erdogan de Turquie, l'Émir de Qatar et le Président OBAMA.	'Le Président Nicolas Sarkozy'	'le Président Bachar Al Assad de Syrie'

	Contexte/entour	Actants de l'acteur 'Gouvernement français'	Actants de l'acteur 'Gouvernement syrien'	Actants de l'acteur 'peuple syrien'	Actants de l'acteur 'opposition syrienne'
Corpus2					
2011					
1. Conclusions du Conseil européen sur la gouvernance économique de l'Union européenne, la situation en Libye et sur la sûreté nucléaire, Bruxelles le 25 mars 2011	« le Conseil européen <i>/légitime/</i> s'est déclaré <i>/responsable/</i> extrêmement <i>/intensif/</i> préoccupé <i>/dysphorie/ /tension/</i> par la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn; il a fermement <i>/intensif/</i> condamné <i>/responsable/ /autoritaire/</i> l'escalade <i>/intensif/</i> de la violence <i>/dysphorie/ /tension/</i> et le recours <i>/actif/ /opresseur/</i> à la force <i>/tension/</i> contre les manifestants <i>/oppressé/</i> , et a exhorté <i>/autoritaire/</i> toutes les parties concernées à engager <i>/actif/</i> sans délai <i>/urgent/</i> ni conditions préalables <i>/urgent/</i> un dialogue <i>/accord/ /pacifique/</i> substantiel et constructif »	'le Conseil européen'		'manifestants'	
2. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la répression en Syrie, Paris le 26 avril 2011	« La France condamne <i>/responsable/</i> , <i>/autoritaire/</i> les violences <i>/dysphorie/ /tension/</i> extrêmes <i>/intensif/</i> exercées <i>/actif/</i> par les forces de sécurité syriennes <i>/opresseur/</i> qui ont provoqué la mort <i>/dysphorie/ /tension/ /intensif/</i> de nombreux <i>/intensif/</i> manifestants pacifiques <i>/oppressé/ /pacifique/</i> le 22 avril. Les responsables et les auteurs <i>/actif/</i> de ces crimes <i>/dysphorie/ /tension/ /intensif/</i> devront <i>/autoritaire/</i> répondre de leurs actes <i>/dysphorie/</i> . Cette répression <i>/dysphorie/ /tension/</i> aveugle et brutale <i>/intensif/</i> contredit <i>/mensonger/</i> la levée de l'état d'urgence <i>/intensif/</i> . Nous appelons <i>/responsable/ /autoritaire/</i> instamment <i>/urgent/</i> les autorités syriennes à renoncer à l'usage de la violence <i>/dysphorie/ /intensif/</i> et à respecter <i>/irresponsable/</i> les droits et libertés fondamentales de leurs citoyens conformément à leurs engagements internationaux <i>/mensonger/</i> , particulièrement <i>/intensif/</i> le droit de manifester <i>/oppressé/</i> pacifiquement	'La France'	'les forces de sécurité syriennes', 'les responsables', 'les auteurs de ces crimes', 'les autorités syriennes'	'nombreux manifestants pacifiques', 'leurs citoyens', 'peuple syrien'	

	<p><i>/pacifique/</i> et la liberté de la presse <i>/oppressé/</i>. Seul un dialogue <i>/accord/ /pacifique/</i> politique inclusif et des réformes répondant aux aspirations légitimes <i>/oppressé/</i> du peuple syrien peuvent permettre de préserver la stabilité du pays qui est dans l'intérêt de tous. »</p>				
<p>3. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la position de la France à propos de la situation en Syrie, Paris le 27 avril 2011</p>	<p>« La poursuite de la répression <i>/dysphorie/ /tension/</i> en Syrie est, comme l'a souligné <i>/autoritaire/</i> le président de la République <i>/légitime/</i>, inacceptable <i>/irresponsable/</i>. La France est mobilisée <i>/responsable/ /actif/</i> pour qu'un terme soit mis <i>/autoritaire/</i> sans délais <i>/urgent/</i> à ces violences <i>/dysphorie/ /tension/</i> et que les autorités syriennes trouvent une solution pacifique <i>/pacifique/</i> aux aspirations <i>/oppressé/</i> de leur population. Nous agissons <i>/actif/ /organisateur/ /compétent/</i> dans quatre directions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exprimant <i>/actif/</i>, sans ambiguïté, notre condamnation <i>/autoritaire/</i> aux autorités syriennes : l'ambassadrice de Syrie à Paris a été convoquée ce matin, à cet effet - en travaillant <i>/actif/ /compétent/</i> au Conseil de sécurité en vue d'une déclaration condamnant <i>/autoritaire/</i> la répression <i>/dysphorie/ /tension/</i> et appelant à la cessation <i>/autoritaire/</i> des violences <i>/dysphorie/ /tension/</i> - en examinant <i>/actif/</i> avec nos partenaires de l'Union européenne la possibilité de sanctions <i>/autoritaire/</i> - en plaidant <i>/actif/</i> pour une action forte <i>/autoritaire/</i> au Conseil des droits de l'Homme. » 	'le Président de la République', 'La France'	'les autorités syriennes'	'leur population'	
<p>4. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme d'une résolution</p>	<p>« La France se félicite <i>/euphorie/</i> de l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme d'une résolution sur la situation des droits de l'Homme en Syrie. Elle s'est fortement mobilisée <i>/actif/ /responsable/</i>, avec ses partenaires <i>/union/</i>, pour que le Conseil agisse.</p> <p>Comme nous y avons appelé <i>/organisateur/ /actif/</i>, le Conseil, et avec lui la communauté internationale, adresse un message très ferme <i>/intensif/</i> dénonçant <i>/autoritaire/</i> avec vigueur <i>/intensif/</i> les violations <i>/dysphorie/ /tensions/ /mensonger/ /irresponsable/</i> massives <i>/intensif/</i> des droits de l'Homme <i>/oppressé/</i> par le régime</p>	'La France'	'le régime syrien', 'les autorités syriennes', 'les auteurs de ces violences'	'civils', 'les prisonniers d'opinion'	

<p>sur la situation des droits de l'Homme en Syrie, Paris le 29 avril 2011</p>	<p>syrien /<i>opresseur</i>/, la mort /<i>intensif</i>/ /<i>dysphorie</i>/ de très nombreux /<i>intensif</i>/ civils, y compris encore aujourd'hui, des arrestations arbitraires /<i>mensonger</i>/ /<i>irresponsable</i>/ et des actes de torture /<i>dysphorie</i>/ inadmissibles /<i>intensif</i>/.</p> <p>Les autorités syriennes doivent cesser /<i>autoritaires</i>/ /<i>urgent</i>/ la répression /<i>opresseur</i>/ inacceptable /<i>intensif</i>/ qui se poursuit. Elles doivent /<i>autoritaire</i>/ libérer les prisonniers d'opinion /<i>oppressé</i>/, garantir la liberté d'expression et de réunion /<i>oppressé</i>/ et la liberté de la presse /<i>oppressé</i>/.</p> <p>Un mécanisme d'enquête crédible et impartiale /<i>compétent</i>/ pour poursuivre en justice /<i>autoritaire</i>/ /<i>compétent</i>/ les auteurs de ces violences /<i>opresseur</i>/ /<i>dysphorie</i>/ doit être mis en place /<i>autoritaire</i>/.</p> <p>Ce mécanisme devra pleinement collaborer /<i>union</i>/ avec la mission du Haut Commissariat aux droits de l'Homme mandaté par la résolution.</p> <p>La France reste pleinement mobilisée /<i>actif</i>/ /<i>responsable</i>/ avec ses partenaires pour que cesse /<i>autoritaire</i>/ la répression /<i>opresseur</i>/ inacceptable /<i>dysphorie</i>/ /<i>tension</i>/ qui a lieu et elle continuera agir en ce sens /<i>actif</i>/ /<i>duratif</i>/.</p>				
<p>5. Déclaration du G8 de Deauville intitulée "Un nouvel élan pour la liberté et la démocratie", le 27 mai 2011</p>	<p>« Nous [chefs d'Etat et de gouvernement du G8⁴⁶] appelons /<i>actif</i>/ /<i>autoritaire</i>/ les dirigeants syriens /<i>irresponsable</i>/ à cesser de recourir à la force /<i>dysphorie</i>/ et à l'intimidation /<i>dysphorie</i>/ /<i>opresseur</i>/ contre leur peuple /<i>oppressé</i>/ et à s'engager dans un dialogue /<i>accord</i>/ /<i>pacifique</i>/ et dans des réformes de fond en réponse à l'expression légitime des exigences du peuple syrien. »</p> <p>« Nous sommes consternés /<i>dysphorie</i>/ /<i>tension</i>/ par la mort /<i>intensif</i>/ /<i>dysphorie</i>/ d'un si grand nombre /<i>intensif</i>/ de manifestants pacifiques /<i>pacifique</i>/ due à l'emploi massif /<i>intensif</i>/ de la violence /<i>dysphorie</i>/ /<i>tension</i>/ en Syrie, ainsi que par les violations /<i>mensonger</i>/ graves /<i>intensif</i>/ et répétées /<i>intensif</i>/ des droits de l'homme. Nous appelons /<i>actif</i>/ /<i>autoritaire</i>/ les dirigeants syriens à cesser immédiatement /<i>urgent</i>/ /<i>autoritaire</i>/ de recourir à la force /<i>dysphorie</i>/ et à l'intimidation /<i>dysphorie</i>/</p>	<p>'Nous' [chefs d'Etat et de gouvernement du G8]</p>	<p>'les dirigeants syriens', 'autorités syriennes', 'la Syrie'</p>	<p>'leur peuple', 'peuple syrien', 'manifestants pacifiques', 'prisonniers politiques'</p>	

46 Aujourd'hui G7 (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada. La Russie, ancien membre, est suspendue depuis 2014)

	<p><i>/opresseur</i> contre leur peuple <i>/oppressé/</i> et à répondre à ses exigences légitimes de liberté d'expression, de droits et d'aspirations universels. La liberté d'expression est un droit et une aspiration universels. Nous appelons <i>/autoritaire/ /actif/</i> également à la libération de tous les prisonniers politiques <i>/oppressé/</i> en Syrie. Seule la voie du dialogue <i>/accord/ /pacifique/</i> et des réformes fondamentales conduira à la démocratie <i>/pacifique/</i> et, par conséquent, à la sécurité et la prospérité à long terme <i>/duratif/</i> de la Syrie. Si les autorités syriennes ne tiennent pas compte de cet appel <i>/autoritaire/</i>, nous envisagerons d'autres mesures <i>/autoritaire/</i>. Nous sommes convaincus <i>/responsable/</i> qu'il n'y a qu'en mettant en œuvre des réformes significatives qu'une Syrie démocratique <i>/pacifique/</i> pourra jouer un rôle positif dans la région. »</p> <p>« Nous notons avec une vive préoccupation <i>/urgent/</i> le manque de coopération <i>/irresponsable/</i> de la Syrie tel qu'il ressort du dernier rapport de l'AIEA. Nous engageons <i>/autoritaire/</i> instamment <i>/urgent/</i> la Syrie à respecter ses obligations »</p>				
6. Conseil des ministres du 1er juin 2011 . Le sommet du G8 de Deauville	« Le G8 a fait le point <i>/organisateur/ /responsable/ /actif/</i> sur les grands sujets politiques comme la Libye, la Syrie, le processus de paix au Proche-Orient, l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan. »	'Le G8'			
7. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'aggravation de la répression à Hama en Syrie, Paris le 31 juillet 2011	<p>« La France condamne <i>/autoritaire/ /actif/</i> avec la plus extrême fermeté <i>/intensif/</i> la poursuite <i>/duratif/</i> de la répression <i>/dysphorie/</i>, menée par les autorités syriennes <i>/opresseur/</i>, qui s'aggrave encore <i>/intensif/ /itératif/</i>.</p> <p>Elle exprime sa très vive <i>/intensif/</i> préoccupation <i>/dysphorie/ /tension/</i> concernant les opérations <i>/actif/</i> menées aujourd'hui par l'armée <i>/opresseur/</i> à Hama, à Deir Ez Zoor et à Abou Kamal, qui auraient déjà fait <i>/urgent/</i> plus d'une centaine <i>/intensif/</i> de victimes <i>/dysphorie/</i>.</p> <p>Les responsables politiques, militaires et sécuritaires syriens doivent savoir, maintenant plus que jamais <i>/urgent/</i>, qu'ils devront</p>	'La France', 'Conseil de sécurité des nations unies'	'les autorités syriennes', 'l'armée', 'les responsables politiques, militaires et sécuritaires syriens', 'l'armée syrienne'	'plus d'une centaine de victimes', 'la population', 'compatriotes'	

	<p>rendre compte de leurs actes <i>/autoritaire/</i>. La poursuite <i>/duratif/</i> de la répression <i>/dysphorie/</i> et des exactions contre la population <i>/oppressé/</i> est particulièrement inacceptable <i>/intensif/</i> en cette veille du mois de ramadan <i>/intensif/</i> et ne peut conduire qu'à davantage encore <i>/itératif/</i> d'instabilité <i>/dysphorie/</i> et de violence <i>/dysphorie/</i> à travers le pays. L'armée syrienne doit être consciente que son premier devoir <i>/autoritaire/</i> est de protéger ses compatriotes et la stabilité du pays et non pas d'y faire régner la terreur <i>/irresponsable/</i> <i>/mensonger/</i> <i>/dysphorie/</i> <i>/intensif/</i>. Plus que jamais <i>/urgent/</i>, dans ce contexte effroyable <i>/intensif/</i>, la France souhaite <i>/actif/</i> <i>/organisateur/</i> que le Conseil de sécurité des Nations unies prenne ses responsabilités en s'exprimant fortement et clairement <i>/autoritaire/</i>, comme l'a fait à plusieurs reprises <i>/itératif/</i> le Secrétaire général des Nations unies. »</p>				
8. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'embargo décidé par l'Union européenne sur les importations de pétrole brut syrien, Paris le 2 septembre 2011	<p>« La France salue <i>/euphorie/</i> la décision de l'Union européenne de décréter <i>/actif/</i> un embargo <i>/autoritaire/</i> sur les importations de pétrole brut syrien. La France tient à réaffirmer <i>/itératif/</i> qu'elle ne cessera d'intensifier <i>/intensif/</i> sa pression <i>/autoritaire/</i> sur le régime syrien tant que celui-ci continuera <i>/itératif/</i> à réprimer dans le sang <i>/oppresseur/</i> <i>/dysphorie/</i> <i>/intensif/</i> son propre peuple <i>/oppressé/</i>. L'Union européenne montre par ce sixième train de sanction <i>/autoritaire/</i> sa détermination <i>/actif/</i> face au comportement inacceptable <i>/irresponsable/</i> des dirigeants syriens. L'Europe et la France continueront à œuvrer <i>/actif/</i> <i>/duratif/</i>, particulièrement dans le cadre des Nations unies, pour convaincre leurs partenaires de faire tout ce qui est légalement possible afin que le peuple syrien accède à la liberté et à la démocratie. »</p>	'La France'	'le régime syrien', 'dirigeants syriens'	'son propre peuple', 'le peuple syrien'	
9. Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes en	<p>« Le Conseil de sécurité ne pouvait rester silencieux <i>/responsable/</i> face à la tragédie syrienne <i>/dysphorie/</i> <i>/intensif/</i>. Il devait s'élever <i>/responsable/</i> contre un dictateur <i>/intensif/</i> <i>/mensonger/</i> <i>/oppresseur/</i> qui massacre <i>/intensif/</i> son peuple <i>/oppressé/</i> et cherche à étouffer <i>/mensonger/</i> l'aspiration légitime des Syriens à</p>	'Le Conseil de sécurité', 'La France'	'dictateur'	'son peuple', 'Syriens', 'peuple syrien'	'démocrates syriens'

<p>date du 19 octobre 2011 sur le rejet de la résolution concernant la Syrie au Conseil de sécurité de l'ONU</p>	<p>la démocratie <i>/pacifique/</i>. La France, avec ses partenaires, a tout tenté <i>/actif/ urgent/</i> pour proposer <i>/organisateur/</i> au Conseil de sécurité un texte fort <i>/intensif/</i> mais qui puisse répondre aux préoccupations de tous. Certains ont décidé de mettre leur veto. C'est un triste jour <i>/dysphorie/</i> pour le peuple syrien. C'est un triste jour <i>/dysphorie/ itératif/</i> pour le Conseil de sécurité. La lutte <i>/oppressé/</i> des démocrates syriens <i>/pacifique/</i> pour la liberté est un juste combat <i>/pacifique/</i>. La France continuera <i>/duratif/</i> à le soutenir <i>/responsable/</i> fermement <i>/intensif/</i> avec tous les pays qui le souhaitent »</p>				
<p>10. Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes, en date du 21 octobre 2011, sur le renforcement du partenariat stratégique entre la France et l'Inde et l'actualité internationale</p>	<p>« MM. Juppé et Krishna [ministre des Affaires étrangères de la République de l'Inde] ont procédé à un échange de vues sur des questions relatives au Moyen-Orient, notamment le processus de paix <i>/pacifique/</i> et la situation en Syrie <i>/tension/</i>, et sont convenus de poursuivre le dialogue <i>/accord/ duratif/</i> à tous les niveaux. »</p>	<p>'M. Juppé'</p>	<p>'Syrie'</p>		
<p>11. Conclusions de la présidence du Conseil européen notamment sur la politique économique de l'Union européenne, la préparation du</p>	<p>« Le Conseil européen approuve <i>/responsable/</i> pleinement les conclusions sur la Syrie que le Conseil a adoptées le 10 octobre. Le peuple syrien doit pouvoir décider <i>/actif/</i> de l'avenir de son pays sans craindre la répression <i>/dysphorie/ oppressé/</i>. Le Conseil européen salue <i>/euphorie/</i> les efforts menés par l'opposition politique <i>/actif/</i> pour créer <i>/organisateur/</i> une plateforme unie <i>/union/</i>. La formation du Conseil national syrien <i>/responsable/ actif/</i> constitue un progrès encourageant <i>/euphorie/</i>. Le Conseil européen demeure vivement préoccupé <i>/urgent/</i> par la situation actuelle en Syrie et souligne <i>/autoritaire/</i> qu'il soutient résolument</p>	<p>'Conseil européen', 'l'UE', 'Conseil de sécurité des nations unies'</p>	<p>'le régime syrien', 'le président Assad', 'les responsables de la répression violente', 'les personnes qui y sont associées [à la répression violente]', 'ceux</p>	<p>'le peuple syrien', 'son peuple', 'la population civile'</p>	<p>'l'opposition politique', 'Conseil National Syrien'</p>

<p>sommet du G20 des 3 et 4 novembre 2011 et sur la situation politique dans les pays arabes, à Bruxelles le 23 octobre 2011</p>	<p>le peuple syrien à l'heure où celui-ci exprime ses aspirations légitimes à vivre librement et dignement /<i>oppressé</i>/. Il condamne /<i>autoritaire</i>/ avec la plus grande fermeté /<i>intensif</i>/ la répression brutale /<i>intensif</i>/ /<i>dysphorie</i>/ que mène le régime syrien /<i>oppresseur</i>/ contre son peuple /<i>oppressé</i>/ ainsi que les violations généralisées /<i>mensonger</i>/ des droits de l'Homme. Le président Assad doit quitter /<i>autoritaire</i>/ le pouvoir afin qu'une transition politique /<i>pacifique</i>/ puisse avoir lieu en Syrie. L'UE a décidé d'instituer des mesures restrictives /<i>autoritaire</i>/ qui visent les responsables /<i>oppresseur</i>/ de la répression violente /<i>dysphorie</i>/ /<i>intensif</i>/ et les personnes qui y sont associées /<i>oppresseur</i>/ ainsi que ceux qui soutiennent le régime /<i>oppresseur</i>/ ou en tirent profit /<i>oppresseur</i>/, et non la population civile /<i>oppressé</i>/. Elle imposera de nouvelles mesures /<i>autoritaire</i>/, plus étendues, contre le régime aussi longtemps /<i>duratif</i>/ que la répression exercée contre la population civile /<i>oppressé</i>/ se poursuivra /<i>duratif</i>/. Le Conseil européen demande instamment /<i>urgent</i>/ à tous les membres du Conseil de sécurité des Nations unies de prendre leurs responsabilités /<i>responsable</i>/ compte tenu de la situation en Syrie. »</p>		<p>qui soutiennent le régime ou en tirent profit', 'le régime'</p>		
<p>12. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les mesures annoncées par la Ligue arabe à l'encontre de la Syrie, Paris le 16 novembre 2011</p>	<p>« La France salue /<i>euphorie</i>/ les mesures fortes prises /<i>autoritaire</i>/ /<i>intensif</i>/ aujourd'hui par la Ligue arabe à l'encontre du régime syrien. Face à l'obstination /<i>duratif</i>/ de Bachar el-Assad, qui refuse /<i>irresponsable</i>/ de tenir ses engagements /<i>mensonger</i>/, la Ligue arabe a tiré les premières conséquences /<i>autoritaire</i>/ /<i>responsable</i>/ en décidant /<i>organisateur</i>/ /<i>actif</i>/ notamment de suspendre la Syrie de ses instances /<i>autoritaire</i>/, de mettre en place des sanctions économiques /<i>autoritaire</i>/ et politiques et d'inviter l'opposition au Caire afin de travailler à la mise en place d'une transition politique. La décision de la Ligue arabe confirme qu'il est plus que temps /<i>urgent</i>/ d'accroître la pression /<i>intensif</i>/ sur le régime syrien afin qu'il cesse immédiatement /<i>urgent</i>/ /<i>autoritaire</i>/ la répression sauvage /<i>dysphorie</i>/ /<i>intensif</i>/ /<i>oppresseur</i>/ à l'encontre de sa</p>	<p>'La France'</p>	<p>'régime syrien', 'Bachar el-Assad', 'la Syrie'</p>	<p>'sa population', 'la population civile'</p>	<p>'l'opposition'</p>

	<p>population /oppressé/.</p> <p>La France appelle /actif/ /responsable/ /organisateur/ la communauté internationale à entendre le message qui lui est adressé par les États arabes, à prendre ses responsabilités /responsable/ et à agir /actif/ en conséquence sans plus tarder /urgent/, notamment dans toutes les instances internationales appropriées, pour faire cesser la violence /pacifique/, protéger la population civile et permettre qu'une transition politique /pacifique/ s'engage en Syrie. »</p>				
<p>13. Communiqué du ministère des affaires étrangères et européennes, en date du 28 novembre 2011, sur le rapport de la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme concernant la Syrie</p>	<p>« La France salue /euphorie/ la qualité et le sérieux du travail réalisé /compétent/, malgré l'obstruction systématique /itératif/ /tension/ du régime syrien, par la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'Homme.</p> <p>Le rapport que celle-ci vient de rendre aujourd'hui à Genève est accablant /intensif/ /dysphorie/.</p> <p>La Commission a pu rassembler de nombreux témoignages reflétant l'extrême gravité /intensif/ des violations /mensonger/ /dysphorie/ des droits de l'Homme commises en Syrie depuis des mois /duratif/ : exécutions extra-judiciaires, disparitions forcées, détentions arbitraires, pratique généralisée de la torture et crimes odieux contre des femmes et des enfants /dysphorie/ /intensif/.</p> <p>Toutes ces atrocités /intensif/ /dysphorie/ constituent un véritable crime /intensif/ /dysphorie/ /opresseur/ contre l'Humanité /oppressé/ commis par le régime syrien /opresseur/ contre son peuple /oppressé/. Devant un tel constat, la France appelle /organisateur/ le Conseil des droits de l'Homme à se réunir, à condamner /autoritaire/ ces violations /mensonger/ et à exiger qu'elles cessent /autoritaire/.</p> <p>La communauté internationale doit se mobiliser /urgent/. Plus que jamais /urgent/ elle a un devoir de solidarité active face aux souffrances /intensif/ de la population civile /oppressé/.</p> <p>La France est déterminée /responsable/ à poursuivre ses efforts /duratif/ pour faire cesser ces crimes /autoritaire/. »</p>	'La France'	'régime syrien'	'des femmes et des enfants', 'son peuple', 'la population civile'	
14. Déclaration	« Nous [MM. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et	'M. Alain Juppé'	'le régime',	'le peuple syrien',	'le président du

<p>conjointe de MM. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, et Villy Sovndal, ministre des affaires étrangères du Royaume du Danemark, sur la situation en Syrie, le 30 novembre 2011</p>	<p>européennes, et Villy Sovndal, ministre des affaires étrangères du Royaume du Danemark] avons discuté lors de notre rencontre <i>/union/</i> d'aujourd'hui, de la situation <i>/tension/</i> en Syrie où le régime poursuit <i>/duratif/</i> sa répression <i>/opresseur/</i> sanglante <i>/intensif/ /dysphorie/</i> et s'est rendu coupable, comme l'a établi <i>/autoritaire/</i> la commission internationale d'enquête du Conseil des droits de l'Homme, de crimes <i>/dysphorie/ /intensif/</i> contre l'humanité <i>/oppressé/</i>. Bachar al Assad a perdu toute légitimité <i>/irresponsable/ /illégitime/</i> et doit quitter le pouvoir <i>/autoritaire/</i> pour permettre la mise en œuvre de la transition démocratique à laquelle aspire le peuple syrien <i>/oppressé/</i>.</p> <p>Nous soutenons pleinement les efforts <i>/actif/</i> de la Ligue arabe, qui a pris cette semaine des décisions <i>/responsable/</i> fortes pour faire pression <i>/intensif/ /autoritaire/</i> sur le régime syrien en vue d'un arrêt <i>/pacifique/</i> de la répression <i>/dysphorie/</i>. La communauté internationale doit entendre le message qui lui est adressé par les États arabes et prendre ses responsabilités.</p> <p>Nous avons tous les deux eu des rencontres <i>/accord/</i> avec le président du Conseil national syrien (CNS), Burhan Ghalioun, ici à Paris. Nous saluons <i>/euphorie/</i> les efforts <i>/actif/</i> de rassemblement <i>/union/</i> de l'opposition syrienne, que nous souhaitons la plus inclusive <i>/union/</i> possible, autour du projet d'un État démocratique <i>/pacifique/</i>, pluraliste et séculier, basé sur le principe de la citoyenneté et garantissant les droits des minorités <i>/pacifique/</i>. Nous saluons <i>/euphorie/</i> la volonté des opposants syriens <i>/actif/ /responsable/</i> de préserver le caractère pacifique de la contestation et de travailler en pleine concertation <i>/union/ /accord/</i> avec la Ligue arabe.</p> <p>Ce message sera également le nôtre demain à Bruxelles à la réunion du Conseil des Affaires étrangères, où la Syrie sera évoquée. »</p>		<p>'Bachar al Assad', 'le régime syrien'</p>	<p>'minorités'</p>	<p>Conseil national syrien (CNS), Burhan Ghaliou, 'l'opposition syrienne', 'opposants syriens'</p>
<p>15. Conclusions du Conseil européen du 9 décembre 2011</p>	<p>« Le Conseil européen demeure <i>/duratif/</i> profondément préoccupé <i>/intensif/</i> par le fait que le régime syrien continue <i>/duratif/</i> de recourir à la force militaire <i>/opresseur/</i> et qu'il exerce une répression à l'encontre de la population syrienne <i>/oppressé/</i>.</p>	<p>'le Conseil européen', 'Conseil de sécurité des</p>	<p>'le régime syrien'</p>	<p>'population syrienne'</p>	

notamment sur les politiques économique et énergétique de l'Union européenne	Approuvant les conclusions adoptées par le Conseil le 1er décembre 2011, le Conseil européen confirme <i>/actif/</i> qu'il soutient <i>/responsable/</i> les efforts déployés <i>/actif/</i> par les États de la Ligue arabe et appelle <i>/autoritaire/</i> le régime syrien à se conformer en tous points au plan d'action que la Ligue arabe a élaboré <i>/organisateur/</i> . Il réaffirme qu'il est urgent <i>/urgent/</i> que tous les membres du Conseil de sécurité des Nations unies assument leurs responsabilités à l'égard de la situation en Syrie. »	nations unies'			
2012					
16. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, en date du 4 février 2012 à Paris, sur le veto opposé par la Russie et la Chine au Conseil de sécurité de l'ONU au vote de la résolution condamnant la répression en Syrie	« Treize membres du Conseil de sécurité sur quinze ont voté aujourd'hui un projet de résolution qui condamnait <i>/autorité/</i> la répression <i>/dysphorie/ /tension/</i> du régime syrien <i>/opresseur/</i> contre son peuple <i>/oppressé/</i> et qui apportaient le soutien <i>/pacifique/</i> de la communauté internationale au plan de paix de la Ligue arabe. Deux membres du Conseil de sécurité ont fait un autre choix <i>/dysphorie/</i> . En opposant leur veto, ils empêchent <i>/tension/</i> l'expression de la communauté internationale et la mobilisation du Conseil de sécurité pour un règlement pacifique de cette tragédie <i>/intensif/</i> . Ces deux pays portent une terrible <i>/intensif/</i> responsabilité <i>/irresponsable/</i> aux yeux du monde et du peuple syrien. La France ne restera pas les bras croisés <i>/actif/</i> face au martyr <i>/intensif/</i> du peuple syrien <i>/oppressé/</i> . Elle va redoubler d'efforts <i>/actif/</i> et prendre de nouvelles initiatives <i>/actif/ /organisateur/</i> pour appuyer les Syriens dans leur juste combat <i>/pacifique/</i> pour la liberté et la démocratie <i>/pacifique/</i> . La France, avec ses partenaires, va se mobiliser <i>/actif/</i> pour rassembler <i>/union/</i> les amis du peuple syrien autour de la Ligue arabe afin d'appuyer le plan que celle-ci a proposé, qui demeure la seule voie <i>/espoir/</i> pour sortir de l'impasse, pour faire cesser la violence <i>/pacifique/</i> et pour permettre aux Syriens de construire <i>/actif/</i> leur démocratie <i>/pacifique/</i> . »	'Conseil de sécurité', 'La France'	'régime syrien'	'son peuple', 'peuple syrien', 'les Syriens'	
17. Communiqué	« Le président de la République déplore <i>/dysphorie/</i> vivement	'Le président de	'le régime de	'peuple syrien',	

de la Présidence de la République, en date du 4 février 2012, sur la situation politique en Syrie	<p><i>/intensif/</i> qu'en raison du vote de deux membres permanents et malgré le soutien des 13 autres membres, le Conseil de sécurité n'ait pu, pour la seconde fois <i>/itératif/</i>, s'exprimer sur la situation en Syrie.</p> <p>Depuis mars 2011 <i>/duratif/</i> le régime de Damas n'a répondu à l'aspiration légitime <i>/pacifique/</i> du peuple syrien à la liberté et à la démocratie <i>/pacifique/</i> que par une répression <i>/dysphorie/</i> féroce <i>/intensif/</i> et des promesses sans lendemain <i>/mensonger/</i>.</p> <p>La tragédie <i>/intensif/</i> syrienne doit cesser <i>/autoritaire/</i>. L'usage massif <i>/intensif/</i> de la force armée <i>/opresseur/</i> contre des civils <i>/oppressé/</i>, le recours généralisé à la torture <i>/dysphorie/ /intensif/</i>, les violences <i>/dysphorie/</i> exercées contre des centaines <i>/intensif/</i> d'enfants sont révoltants <i>/tension/</i>. Ceux qui ordonnent, commettent ou laissent commettre de tels crimes <i>/opresseur/</i> contre l'humanité <i>/oppressé/</i> devront en répondre <i>/autorité/</i>. Les États qui empêchent <i>/tension/</i> le Conseil de sécurité de condamner <i>/autoritaire/</i> ces actes encouragent le régime syrien à persévérer <i>/duratif/</i> dans sa politique cruelle et sans issue <i>/intensif/</i>.</p> <p>Prenant ses responsabilités, la Ligue des États arabes a adopté <i>/responsable/ /organisateur/</i> le 22 janvier un plan qui pourrait permettre de mettre fin <i>/pacifique/</i> aux violences, de donner la parole au peuple syrien à travers des élections et au président Bachar Al-Assad de s'effacer tout en préservant les structures de l'État afin d'éviter au pays de sombrer dans la guerre civile.</p> <p>C'est ce plan raisonnable que treize des quinze membres du Conseil de sécurité souhaitaient soutenir. La France ne se résigne pas <i>/actif/ /compétent/</i>. Elle se concerta avec ses partenaires européens et arabes <i>/union/</i> afin de créer un « Groupe des Amis du peuple syrien » qui aura pour objectif d'apporter tout l'appui <i>/responsable/</i> de la communauté internationale à la mise en œuvre de l'initiative de la Ligue Arabe. »</p>	la République', 'La France'	Damas', ('force armée'), 'ceux qui ordonnent, commettent ou laissent commettre de tels crimes', 'le régime syrien', 'président Bachar Al-Assad'	'civils', 'centaines d'enfants'	
18. Déclaration conjointe franco-britannique sur la situation	<p>« La France et le Royaume-Uni :</p> <p>1. Réaffirment <i>/itératif/</i> leur condamnation <i>/autoritaire/</i> des violences atroces <i>/dysphorie/ /intensif/</i> commises en Syrie, qui, comme l'a souligné le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme</p>	'La France'	'le président Assad', 'le gouvernement syrien',	'sa propre population', 'nation syrienne', 'peuple syrien',	'opposition syrienne'

<p>politique en Syrie, le 17 février 2012</p>	<p>aux Nations Unies, s'apparentent à un crime contre l'humanité <i>/intensif/</i>, et exigent leur arrêt immédiat <i>/urgent/</i>. En ordonnant l'emploi massif <i>/intensif/</i> de la force contre sa propre population <i>/oppressé/</i>, le président Assad <i>/opresseur/</i> a perdu toute légitimité <i>/illégitime/ /irresponsable/</i> et doit se retirer, dans l'intérêt de la Syrie et de l'unité de la nation syrienne.</p> <p>2. Saluent le rôle déterminant <i>/compétent/</i> de la Ligue des États arabes et soutiennent pleinement ses actions et ses propositions d'assurer une transition ordonnée et pacifique du pouvoir en Syrie. Nous nous félicitons <i>/euphorie/</i> de la première réunion du Groupe des amis de la Syrie <i>/union/</i> qui se tiendra le 24 février à Tunis et à laquelle nos ministres des Affaires étrangères assisteront.</p> <p>3. Saluent l'adoption <i>/actif/</i> par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution qui condamne <i>/autoritaire/</i> la répression <i>/dysphorie/</i> en Syrie et appelle à la mise en œuvre des décisions prises par la Ligue des États arabes.</p> <p>4. Soutiennent l'aspiration du peuple syrien <i>/oppressé/</i> à un avenir meilleur. Nous souhaitons une Syrie ouverte, pluraliste et respectueuse des droits <i>/pacifique/</i> de l'ensemble de ses communautés <i>/union/</i>. Une Syrie stable, démocratique et pacifique jouerait un rôle responsable et positif <i>/euphorie/</i> dans la région.</p> <p>5. Continueront <i>/duratif/</i> à renforcer <i>/actif/</i> leur appui à l'opposition syrienne, notamment en encourageant les composantes de l'opposition à travailler ensemble <i>/union/</i>, et à soutenir le projet d'une Syrie unie <i>/union/</i>, prospère et libre <i>/pacifique/</i>. Nous encourageons le Conseil national syrien (CNS) à poursuivre <i>/duratif/</i> ses efforts <i>/actif/</i> en ce sens.</p> <p>6. Appellent <i>/responsable/</i> les Nations Unies et d'autres organisations humanitaires à mener d'urgence <i>/urgent/</i> une évaluation des besoins humanitaires à Homs et dans les autres zones touchées par la violence <i>/dysphorie/</i>. Le gouvernement syrien doit <i>/autoritaire/</i> mettre en place un cessez-le-feu immédiat <i>/urgent/</i> pour permettre que cette évaluation soit effectuée sans délai <i>/urgent/</i> et ouvrir un accès libre <i>/accord/</i> et total au personnel humanitaire chargé de fournir du matériel et des services de</p>		<p>'responsables des violences', 'les personnes qui ont ordonné ou commis des atrocités'</p>	<p>'civils', 'des vies'</p>	
---	---	--	--	-----------------------------	--

	<p>secours vitaux <i>/urgent/ /intensif/</i> aux civils affectés par la violence <i>/dysphorie/</i>.</p> <p>7. S'engagent <i>/responsable/</i> à renforcer l'aide humanitaire afin de fournir du matériel et des services permettant de sauver des vies <i>/euphorie/</i>, notamment des produits médicaux, des aliments, de l'eau et des articles domestiques de base. Nous proposerons <i>/organisateur/</i> la création d'un Groupe de travail humanitaire des Amis de la Syrie, chargé de faciliter la fourniture de l'aide humanitaire.</p> <p>8. Soutiennent <i>/responsable/</i> l'adoption de mesures supplémentaires par l'Union européenne, au plus tard <i>/urgent/</i> d'ici à la réunion le 27 février du Conseil Affaires étrangères, afin de renforcer <i>/actif/</i> la pression <i>/intensif/</i> sur le président Assad, y compris un gel complet des avoirs <i>/autoritaire/</i> de la Banque centrale de Syrie.</p> <p>9. Sont convaincus que l'UE doit <i>/autoritaire/</i> proposer un ensemble substantiel de mesures d'aide à la transition en Syrie, notamment en matière de commerce, de migrations, d'assistance technique, d'organisation d'élections, de justice, d'état de droit, de droits de l'homme, de développement et de réforme économique.</p> <p>10. Soulignent que les personnes responsables des violences <i>/dysphorie/</i> dans toute la Syrie ne doivent pas douter que le jour viendra où elles devront répondre de leurs actes <i>/autoritaire/</i>. La France et le Royaume-Uni réaffirment leur détermination <i>/responsable/</i> à faire en sorte que des éléments de preuve concernant les crimes <i>/dysphorie/</i> soient dûment recueillis afin que les personnes qui ont ordonné ou commis des atrocités <i>/intensité/</i> puissent rendre des comptes <i>/autoritaire/</i>. »</p>				
<p>19. Déclaration conjointe franco-britannique sur le thème de la Défense, le 17 février 2012</p>	<p>« Nos [La France et le Royaume-Uni] discussions d'aujourd'hui ont montré notre approche commune <i>/union/</i> des développements internationaux qui nous affecteront <i>/dysphorie/</i> pour les années à venir <i>/duratif/</i>, notamment le Printemps arabe et le Moyen-Orient au sens large <i>/oppressé/</i>, et les défis <i>/tension/</i> en matière de sécurité en Afrique. Nous nous sommes concentrés sur la Syrie, l'Iran, la Birmanie et la Somalie. »</p>	<p>'nous' [La France et le Royaume-Uni]</p>			

<p>20. Déclaration commune de MM. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, Guido Westerwelle, ministre allemand des affaires étrangères, et Radoslav Sikorski, ministre polonais des affaires étrangères, sur la poursuite des massacres et de la répression et l'escalade de la violence en Syrie, Berlin le 29 février 2012</p>	<p>« Les ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar, Guido Westerwelle, Radoslav Sikorski et Alain Juppé, ont déclaré aujourd'hui :</p> <p>Nous éprouvons une grande admiration <i>/euphorie/ /intensif/</i> pour les hommes et les femmes de Syrie qui, depuis près d'un an <i>/duratif/</i>, continuent <i>/duratif/</i> courageusement <i>/intensif/</i> de descendre dans les rues <i>/actif/</i> de tant de villes syriennes pour manifester pacifiquement <i>/pacifique/</i> en faveur d'un avenir meilleur <i>/oppressé/</i> pour leur pays. Nous partageons leur vision d'un État démocratique <i>/pacifique/</i> où tous ont les mêmes droits inaliénables indépendamment de leur appartenance politique, de leur ethnie, de leurs convictions et de leur sexe.</p> <p>Nous sommes horrifiés <i>/dysphorie/ /intensif/</i> par la manière dont le régime syrien a réagi <i>/oppresseur/ /illégitime/</i> à leurs demandes légitimes. La violence et la répression <i>/dysphorie/ /tension/</i>, les détentions arbitraires <i>/illégitime/</i> et les massacres <i>/intensif/ /dysphorie/</i>, la torture <i>/intensif/ /dysphorie/</i> et l'intimidation à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie, sont intolérables <i>/intensif/</i> et doivent cesser immédiatement <i>/urgent/</i>. Des milliers <i>/intensif/</i> de civils innocents <i>/intensif/ /pacifique/</i>, parmi lesquels plus de 600 enfants <i>/intensif/ /pacifique/</i>, ont été tués <i>/intensif/ /dysphorie/</i>, et bien d'autres ont disparu. Nous adressons nos sincères condoléances <i>/union/ /dysphorie/</i> à toutes les victimes <i>/dysphorie/</i> et à leurs familles. Nous n'épargnerons aucun effort pour que les responsables <i>/oppresseur/</i> de ces violations massives <i>/dysphorie/ /intensif/</i> des droits de l'Homme, qui peuvent être considérées comme des crimes contre l'humanité <i>/dysphorie/ /intensif/</i>, rendent des comptes <i>/autoritaire/</i>.</p> <p>Au vu de la poursuite <i>/duratif/</i> de l'escalade <i>/intensif/</i> de la violence <i>/dysphorie/</i> ces dernières semaines <i>/duratif/</i>, en particulier dans les régions de Homs et d'Idlib, et de l'augmentation <i>/intensif/</i> des besoins humanitaires, nous regrettons <i>/dysphorie/</i> vivement <i>/intensif/</i> le blocage au Conseil de sécurité des Nations unies, notamment compte tenu du consensus international croissant, comme l'a confirmé récemment l'adoption</p>	<p>'M. Alain Juppé', 'Conseil de sécurité des nations unies'</p>	<p>'le régime syrien', 'les responsables de ces violations massives des droits de l'Homme', 'autorités syriennes', 'le régime'</p>	<p>'les hommes et les femmes de Syrie', 'des milliers de civils innocents', 'plus de 600 enfants', 'les victimes', 'leurs familles', 'peuple syrien', 'populations', 'civils non armés', 'Syriens', 'citoyens', 'militants pacifiques'</p>	<p>'Conseil national syrien', 'groupes de l'opposition', 'mouvements d'opposition'</p>
---	---	--	--	--	--

	<p>d'une résolution concernant la Syrie à l'Assemblée générale des Nations unies, par une majorité écrasante <i>/intensif/</i> de pays. Nous appelons <i>/actif/ /organisateur/</i> tous les membres du Conseil de sécurité à assumer <i>/responsable/</i> leurs responsabilités et à soutenir <i>/responsable/</i> tous les efforts <i>/actif/</i> du Conseil de sécurité pour mettre un terme <i>/pacifique/</i> à la violence <i>/dysphorie/</i> et à la crise humanitaire <i>/dysphorie/</i> en Syrie et pour appeler instamment <i>/urgent/</i> à une mise en œuvre concrète de l'initiative <i>/actif/ /compétent/</i> de la Ligue des États arabes, de manière à encourager une transition politique pacifique en réponse aux aspirations légitimes du peuple syrien. L'appel en faveur de la liberté <i>/pacifique/</i> doit toujours être plus fort que les tanks et l'artillerie <i>/tension/</i>.</p> <p>Nous demandons <i>/autoritaire/</i> instamment <i>/urgent/</i> aux autorités syriennes de permettre à l'ensemble des populations qui en ont besoin d'accéder immédiatement <i>/urgent/</i> et sans entrave à l'aide humanitaire.</p> <p>Nous condamnons <i>/autoritaire/</i> également tous les assassinats <i>/dysphorie/ /intensif/</i> de civils non armés <i>/pacifique/</i>, notamment ceux des trois journalistes dans la ville de Homs. La presse doit pouvoir circuler sans entrave pour remplir son rôle vital <i>/intensif/</i> qui consiste à fournir une information indépendante <i>/actif/</i> sur les événements en Syrie sans craindre la violence <i>/dysphorie/</i> ou la répression <i>/dysphorie/</i>. Nous demandons instamment <i>/urgent/</i> aux autorités syriennes de créer <i>/actif/</i> les conditions d'une évacuation rapide <i>/urgent/</i> et en toute sécurité des journalistes étrangers se trouvant à Homs, en coordination <i>/accord/</i> avec le CICR et avec le Croissant-Rouge syrien. Nous demandons <i>/autoritaire/</i> une interruption <i>/pacifique/</i> des actes de violence <i>/dysphorie/</i> à Homs pour permettre cette opération.</p> <p>Nous approuvons sans réserve la déclaration du président de la première réunion du Groupe des Amis du peuple syrien, tenue à Tunis le 24 février, qui a exprimé son soutien à l'initiative de la Ligue des États arabes et réaffirmé son objectif de travailler en vue d'une transition politique qui réponde aux aspirations <i>/pacifique/</i></p>				
--	---	--	--	--	--

	<p>du peuple syrien /<i>oppressé</i>/ à la dignité, à la liberté, à la paix, à la réforme, à la démocratie, à la prospérité et à la stabilité. Nous nous félicitons /<i>euphorie</i>/ de la nomination de l'ancien Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, comme Envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour la crise syrienne /<i>dysphorie</i>/.</p> <p>Nous avons la ferme conviction que seul le peuple syrien /<i>légitime</i>/ peut décider de l'avenir de son pays. Nous avons reconnu le Conseil national syrien comme le représentant légitime /<i>légitime</i>/ des Syriens qui souhaitent un changement démocratique pacifique /<i>pacifique</i>/.</p> <p>Nous appelons le Conseil national syrien à œuvrer dans un esprit d'unité /<i>union</i>/ avec tous les groupes de l'opposition qui, à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie, ont en commun la vision d'une Syrie libre et prospère /<i>pacifique</i>/, ouverte à tous, qui protège ses citoyens, garantisse les droits des minorités et soit source de stabilité dans la région /<i>pacifique</i>/.</p> <p>Nous encourageons tous les mouvements d'opposition à se réunir /<i>union</i>/ autour du Conseil national syrien afin de donner aux militants pacifiques une solide représentation politique.</p> <p>Nous poursuivrons /<i>duratif</i>/ notre politique, qui consiste à imposer /<i>autoritaire</i>/ des mesures supplémentaires /<i>intensif</i>/ visant le régime, tant que la répression /<i>dysphorie</i>/ continuera /<i>duratif</i>/.</p> <p>Nous nous félicitons /<i>euphorie</i>/ de l'engagement /<i>actif</i>/ des participants au Groupe des Amis du peuple syrien qui prendront des mesures /<i>organisateur</i>/ pour appliquer et mettre en œuvre des mesures restrictives /<i>autoritaire</i>/ et des sanctions /<i>autoritaire</i>/ à l'encontre du régime syrien et de ceux qui le soutiennent.</p> <p>Avec nos partenaires européens, nous sommes prêts à offrir à une nouvelle Syrie démocratique un partenariat politique et économique étroit pour permettre au peuple syrien /<i>oppressé</i>/ de satisfaire son aspiration à vivre dans la liberté et la dignité /<i>pacifique</i>/.»</p>				
21. Conclusions du Conseil européen sur la	« Le Conseil européen est consterné / <i>dysphorie</i> / par la situation en Syrie et fait siennes / <i>responsable</i> / les conclusions du Conseil du 27 février 2012. Conformément / <i>légitime</i> / à la résolution du 1er	'Le Conseil européen', 'l'Union	'les autorités syriennes', 'responsables des	'population civile', 'peuple syrien', 'Syriens',	'opposition syrienne', 'membres de

<p>stratégie économique et sur la politique étrangère de l'Union européenne, le 2 mars 2012</p>	<p>mars du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, il exhorte <i>/autoritaire/</i> les autorités syriennes à cesser <i>/autoritaire/</i> immédiatement <i>/urgent/</i> le recours massif <i>/intensif/</i> à la violence <i>/dysphorie/</i> et les violations <i>/mensonger/</i> des droits de l'Homme à l'encontre de la population civile <i>/oppressé/</i>. Le Conseil européen reste déterminé <i>/responsable/</i> à faire en sorte que ceux qui sont responsables <i>/opresseur/</i> des atrocités <i>/dysphorie/ /intensif/</i> commises en Syrie aient à répondre de leurs actes <i>/autoritaire/</i> et il travaillera en étroite collaboration <i>/union/</i> avec ceux qui cherchent à rassembler les informations nécessaires sur ces crimes atroces <i>/intensif/</i>, auxquels il apportera son aide <i>/accord/</i>. Le Conseil européen confirme qu'il est déterminé à accroître <i>/intensif/</i> encore <i>/itératif/</i> la pression <i>/intensif/</i> sur le régime syrien tant que se poursuivront <i>/duratif/</i> la violence <i>/intensif/</i> et les violations <i>/mensonger/</i> des droits de l'Homme, et il invite le Conseil à préparer de nouvelles mesures <i>/actif/</i> restrictives <i>/autoritaire/</i> ciblées contre le régime. Il demande <i>/responsable/</i> au président Assad de quitter le pouvoir <i>/autoritaire/</i> pour permettre une transition pacifique dans l'intérêt de son pays. L'Union européenne est prête, dès qu'une transition démocratique s'amorcera, à développer <i>/organisateur/</i> un nouveau partenariat et à apporter son aide au pays. »</p> <p>« Le Conseil européen réaffirme <i>/itératif/ /responsable/</i> son soutien aux efforts <i>/actif/</i> déployés par la Ligue des États arabes pour mettre un terme <i>/pacifique/</i> à la violence <i>/dysphorie/</i> en Syrie et appuie sans réserve les missions entreprises <i>/organisateur/</i> par M. Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations unies, en qualité d'envoyé spécial conjoint <i>/union/</i> de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la crise syrienne <i>/dysphorie/</i>. Il salue <i>/euphorie/</i> la création du Groupe des amis du peuple syrien, ainsi que les conclusions de sa première réunion, qui a eu lieu le 24 février 2012. »</p> <p>« Le Conseil européen exhorte <i>/autoritaire/</i> une fois de plus <i>/itératif/</i> tous les membres du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier la Russie et la Chine, à coopérer pour tenter</p>	<p>européenne', 'Conseil de sécurité des nations unies'</p>	<p>atrocités', 'le régime syrien', 'président Assad'</p>	<p>'citoyens'</p>	<p>l'opposition'</p>
---	---	---	--	-------------------	----------------------

	<p>de mettre fin <i>/pacifique/</i> à la violence. L'Union européenne soutient l'opposition syrienne dans son combat <i>/actif/ /compétent/</i> pour la liberté, la dignité et la démocratie, elle reconnaît le Conseil national syrien en tant que représentant légitime <i>/légitime/</i> des Syriens et appelle tous les membres de l'opposition syrienne à s'unir <i>/union/</i> dans leur combat pacifique pour une Syrie nouvelle, dans laquelle tous les citoyens auront les mêmes droits. L'Union européenne engage toutes les parties à œuvrer <i>/actif/</i> en faveur d'un processus devant permettre de déboucher sur une solution politique. »</p> <p>« Le Conseil européen souligne qu'il incombe <i>/autoritaire/</i> aux autorités syriennes d'assurer la sécurité des ressortissants étrangers en Syrie, y compris les journalistes, notamment en facilitant l'évacuation de ceux qui en ont besoin. »</p>				
22. Communiqué de la Présidence de la République, en date du 12 avril 2012 , sur l'approche commune franco-américaine concernant la situation politique en Syrie et la question du nucléaire iranien	<p>« Sur la Syrie, les deux présidents [M. Sarkozy, M. Obama] ont exhorté <i>/autoritaire/</i> le régime syrien à respecter scrupuleusement et inconditionnellement ses engagements <i>/mensonger/</i> au titre du plan de l'envoyé spécial des Nations Unies et de la Ligue arabe. Le régime sera jugé <i>/autoritaire/</i> sur ses actes. En liaison avec leurs partenaires, notamment arabes, ils sont convenus d'intensifier leurs efforts <i>/actif/ /intensif/</i>, y compris au Conseil de sécurité, pour que cesse définitivement <i>/urgent/</i> la répression brutale <i>/dysphorie/ /intensif/</i> contre le peuple syrien <i>/oppressé/</i>, pour qu'une aide humanitaire urgente <i>/urgent/</i> lui soit apportée, et pour que le peuple syrien puisse choisir librement son destin. Les responsables des exactions auront à répondre de leurs crimes <i>/autoritaire/</i>. »</p>	'les deux présidents [M. Sarkozy, M. Obama]'	'le régime syrien', 'le régime', 'les responsables des exactions'	'le peuple syrien'	
23. Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'adoption de la	<p>« Comme vous le savez, M. Kofi Annan, envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies et de la Ligue arabe, a présenté un plan en six points <i>/actif/ /organisateur/</i>. Le régime de Damas et l'opposition ont accepté <i>/accord/</i> en principe ce plan. Je constate que le régime n'a pas tenu ses engagements <i>/mensonger/</i> jusqu'à aujourd'hui : il n'a pas <i>/irresponsable/</i> retiré ses forces des sites urbains ; il n'a pas <i>/irresponsable/</i> renvoyé ses troupes dans</p>	'la France', 'Je' [Alain Juppé]	'le régime de Damas', 'le régime', ('ses forces', 'ses troupes'), 'M. Mouallem, le ministre des	'réfugiés', 'la Syrie', 'son peuple', 'gens'	'opposants syriens', 'Homs'

<p>résolution 2042 au Conseil de sécurité de l'ONU sur le déploiement d'une mission d'observateurs internationaux chargée de vérifier l'application du plan de paix de M. Kofi Annan en Syrie, Paris le 14 avril 2012</p>	<p>les casernes comme il s'y était engagé <i>/mensonger/</i> ; il continue <i>/duratif/</i> à bombarder <i>/dysphorie/</i> Homs de manière tout à fait disproportionnée <i>/intensif/</i> avec les actes de résistance qui peuvent s'y dérouler. Des incidents <i>/tension/</i> se sont produits à la frontière turque. Vous avez entendu tout à l'heure un point sur l'augmentation spectaculaire <i>/intensif/</i> du nombre de réfugiés <i>/oppressé/</i> qui tente de traverser la frontière. En résumé, la situation ne cesse de se dégrader <i>/dysphorie/ /intensif/</i> et la date prévue de cessez-le-feu, le 10 avril, n'a pas été respectée <i>/irresponsable/</i>.</p> <p>M. Mouallem, le ministre des Affaires étrangères syrien, vient d'envoyer une lettre <i>/actif/</i> à Kofi Annan dans laquelle il annonce que demain à 6 heures heure locale le cessez-le-feu sera effectif <i>/responsable/</i>. J'ai une confiance extrêmement limitée <i>/mensonger/</i> dans cet engagement. Ce n'est pas la première fois que le régime de Damas ne respecte pas ses engagements <i>/mensonger/</i>.</p> <p>Nous allons voir demain ce que Kofi Annan dira au Conseil de sécurité. Ce que la France souhaite <i>/organisateur/</i>, si Kofi Annan s'estime en mesure de poursuivre <i>/duratif/</i> sa mission, c'est que le Conseil de sécurité puisse adopter <i>/actif/</i>, le plus rapidement possible <i>/urgent/</i>, une résolution permettant d'envoyer sur le terrain une mission robuste <i>/compétent/</i> d'observateurs qui puisse être libre de ses mouvements <i>/responsable/</i>, sans dépendre du régime de Damas, pour vérifier la réalité des engagements pris par les parties ; essentiellement le régime puisque c'est lui qui porte, pour l'essentiel, la responsabilité de la répression <i>/oppresseur/</i>. Voilà où nous en sommes et la journée de demain va être de ce point de vue tout à fait décisive. »</p> <p>« Q - Et si Damas ne commence pas à mettre en œuvre le plan de ... »</p> <p>« Q - Vous avez pu voir Serguei Lavrov en tête à tête ?</p> <p>R - Oui. J'ai eu un entretien avec lui, essentiellement sur la Syrie. La France estime qu'on ne peut pas mettre sur le même plan un régime et sa politique de répression <i>/oppresseur/</i>, qui s'est montré totalement obstiné <i>/irresponsable/</i> dans son refus des réformes</p>		<p>Affaires étrangères syrien', 'Damas'</p>		
--	--	--	---	--	--

	<p><i>/irresponsable/</i>, et la résistance de gens <i>/oppressé/</i> qui essayent de se défendre <i>/oppressé/</i>. Il ne faut pas oublier que si le régime avait accepté de prendre en compte les aspirations de son peuple à la liberté et à faire des réformes, on n'en serait pas là <i>/irresponsable/</i>. Je vous rappelle par ailleurs que les manifestations en Syrie avaient commencé de manière pacifique <i>/pacifique/</i>. Aujourd'hui, les opposants syriens sont en état de légitime défense <i>/oppressé/</i>. »</p>				
--	--	--	--	--	--

Annexe 5. Analyse sémantique du Corpus 1

Annexe 5. a. Tableau de constitution des molécules sémiques

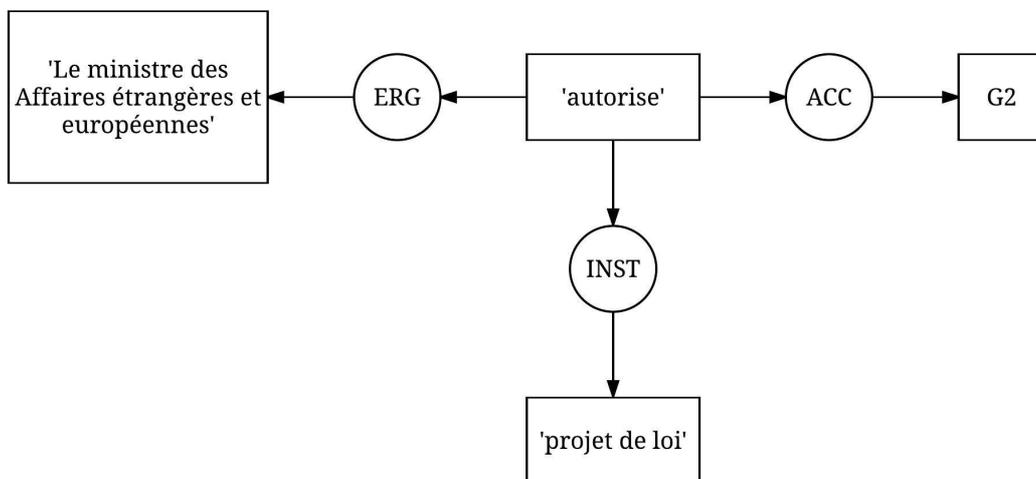
	Acteur 'France'	Acteur 'Syrie'
/actif/	« les deux présidents sont convenus d'un plan de travail pour assurer la relance <i>/actif/</i> des relations bilatérales » « Le Président Nicolas SARKOZY a mené de nombreux contacts <i>/actif/</i> »	« les deux présidents sont convenus d'un plan de travail pour assurer la relance <i>/actif/</i> des relations bilatérales » « Le Président français s'est félicité de la forte détermination <i>/actif/</i> du président syrien »
/amitié/	« Il [le Président de la République] remercie <i>/amitié/</i> les pays de l'Union européenne et d'autres pays amis <i>/amitié/</i> , comme la Syrie »	« aux autres pays amis <i>/amitié/</i> , comme la Syrie, qui nous ont apporté leur soutien <i>/amitié/</i> »
/autoritaire/	« Ce n'est pas facile <i>/autoritaire/</i> , surtout avec la Syrie » « Dans l'intérêt des relations de bon voisinage que nous souhaitons <i>/autoritaire/</i> voir s'établir entre la Syrie et le Liban »	
/compétent/	« il nous faudra continuer notre travail patient et ingrat, mais indispensable <i>/compétent/</i> » « La France est également sollicitée <i>/compétent/</i> par la Syrie, pour la refonte de l'ensemble de son système muséal »	« Il [le Président de la République] remercie (...) le Président de la Syrie, M. Bachar AL ASSAD, pour [son] rôle actif <i>/compétent/</i> en faveur de la libération de notre compatriote »
/irresponsable/		« Ce n'est pas facile, surtout <i>/irresponsable/</i> avec la Syrie » « il est important que les deux pays établissent rapidement <i>/irresponsable/</i> entre eux des relations diplomatiques à part entière <i>/irresponsable/</i> »
/légitime/	« Le ministre des affaires étrangères et européennes a présenté un projet de loi <i>/légitime/</i> autorisant l'approbation de la convention <i>/légitime/</i> entre le Gouvernement de la République française <i>/légitime/</i> et le Gouvernement de la République arabe syrienne »	« Le ministre des affaires étrangères et européennes a présenté un projet de loi <i>/légitime/</i> autorisant l'approbation de la convention <i>/légitime/</i> entre le Gouvernement de la République française <i>/légitime/</i> et le Gouvernement de la République arabe syrienne »
/lent/		« il nous faudra continuer notre travail patient <i>/lent/</i> et ingrat (...). Ce n'est pas facile, surtout avec la Syrie » « La relance des pourparlers indirects entre la Syrie et Israël est essentielle <i>/lent/</i> »
/organisateur/	« Le président français, au nom de la présidence du Conseil européen,	« Dans ce cadre, le président français se rendra en Syrie à l'invitation

	engagera <i>/organisateur/</i> les procédures appropriées » « Le Président Nicolas SARKOZY a mené de nombreux contacts <i>/organisateur/</i> »	<i>/organisateur/</i> du président Bachar Al Assad, avant la mi-septembre 2008. » « l'annonce selon laquelle la Syrie et Israël ont engagé <i>/organisateur/</i> des pourparlers de paix indirects »
<i>/responsable/</i>	« il nous faudra <i>/responsable/</i> continuer notre travail » « Ce n'est pas facile, surtout avec la Syrie, nous le savons, mais nous devons continuer <i>/responsable/</i> . »	« Le président syrien a souhaité <i>/responsable/</i> que la France » « évolutions positives <i>/responsable/</i> intervenues dans les relations bilatérales entre le Liban et la Syrie, attestées récemment par la décision <i>/responsable/</i> d'établir des relations diplomatiques »

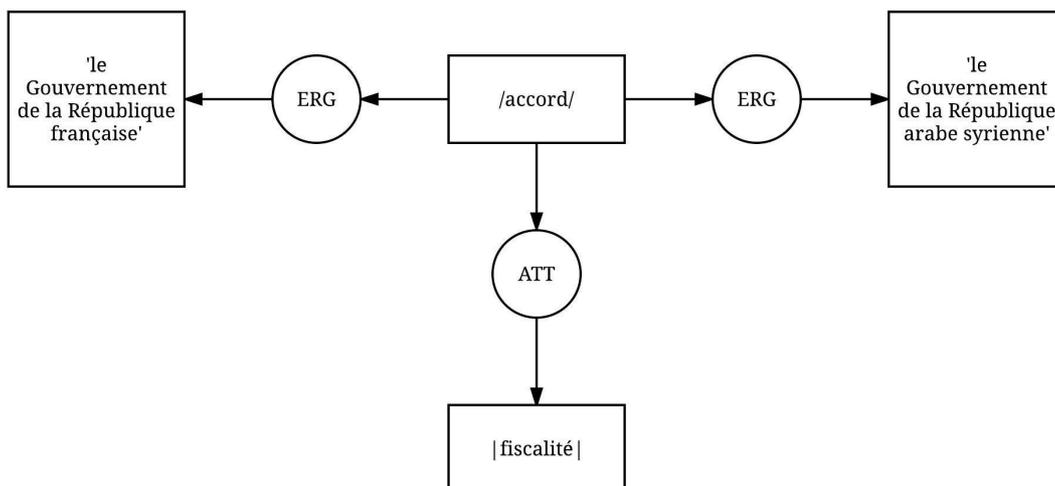
Annexe 5. b. Extraits des textes du Corpus 1 et représentations en graphes thématisés

- **Texte 1** : « Le ministre des affaires étrangères et européennes a présenté un projet de loi /responsable/ /légitime/ autorisant l'approbation /accord/ /responsable/ de la convention /accord/ /légitime/ /responsable/ entre le Gouvernement de la République française /légitime/ et le Gouvernement de la République arabe syrienne /légitime/ en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir /responsable/ l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu. »

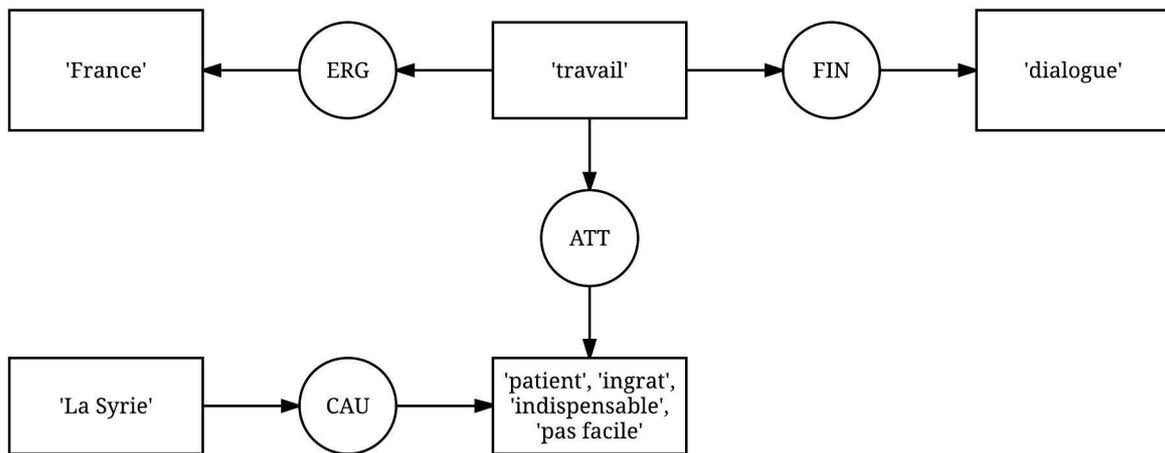
Grappe 1 :



Grappe 2 :



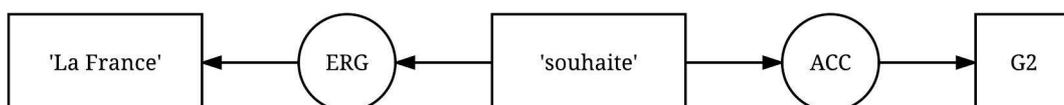
- **Texte 2 :** « Sur le Liban, également, il nous faudra */responsable/* continuer notre travail patient et ingrat */organisateur/ /actif/ /dysphorie/ /lent/* , mais indispensable */compétent/*, de dialogue */accord/* sans exclusive avec l'ensemble des acteurs de la crise politique */tension/ /dysphorie/*. Ce n'est pas facile */autoritaire/ /tension/ /dysphorie/*, surtout */irresponsable/* avec la Syrie, nous le savons, mais nous devons



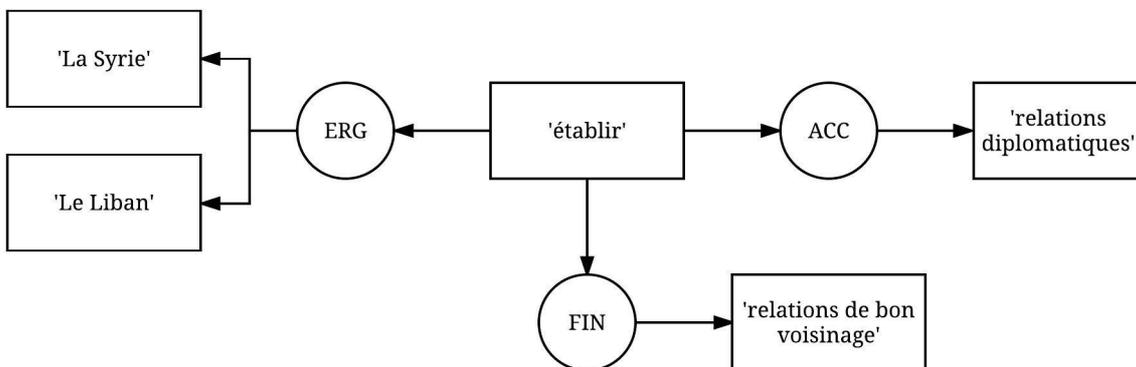
continuer */responsable/*. »

- **Texte 3 :** « Dans l'intérêt des relations de bon voisinage */irresponsable/* que nous souhaitons */responsable/ /autoritaire/* voir s'établir entre la Syrie et le Liban, sur la base du respect, de l'égalité, de la sécurité et de la souveraineté */accord/*, nous considérons */autoritaire/* qu'il est important */responsable/ /autoritaire/ /urgence/ /lent/* que les deux pays établissent rapidement */urgence/ lent/ /irresponsable/ /autoritaire/* entre eux des relations diplomatiques à part entière */irresponsable/* »

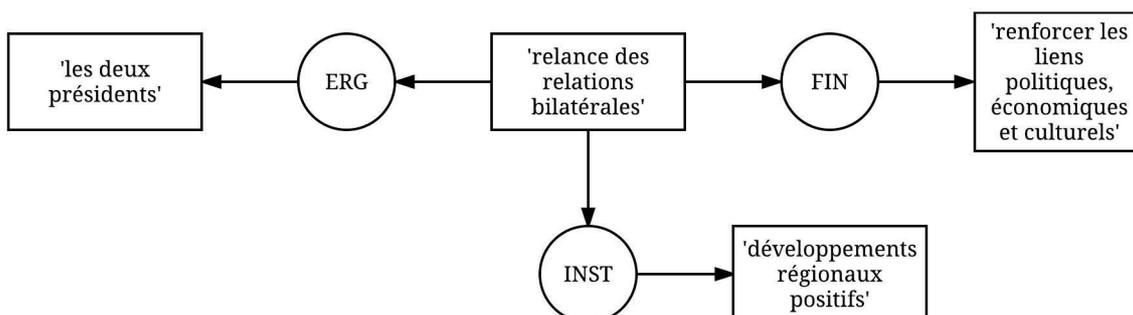
Graphe 1 :



Graphe 2 :

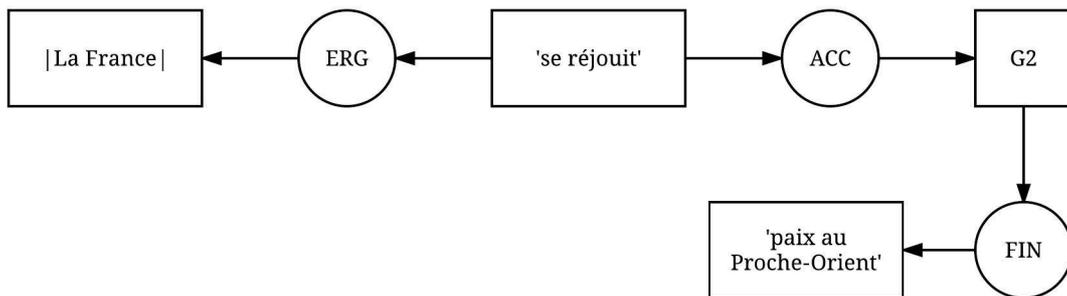


- **Texte 4 :** « A la lumière des développements régionaux positifs /*euphorie*/, les deux présidents [Nicolas Sarkozy et Bachar al Assad] sont convenus /*accord*/ /*union*/ /*autoritaire*/ /*organisateur*/ d'un plan de travail /*responsable*/ /*organisateur*/ /*actif*/ pour assurer la relance /*actif*/ des relations bilatérales /*union*/ /*accord*/, avec comme objectif /*actif*/ /*responsable*/ commun de renforcer /*actif*/ les liens politiques /*union*/ /*accord*/, économiques et culturels entre les deux pays »

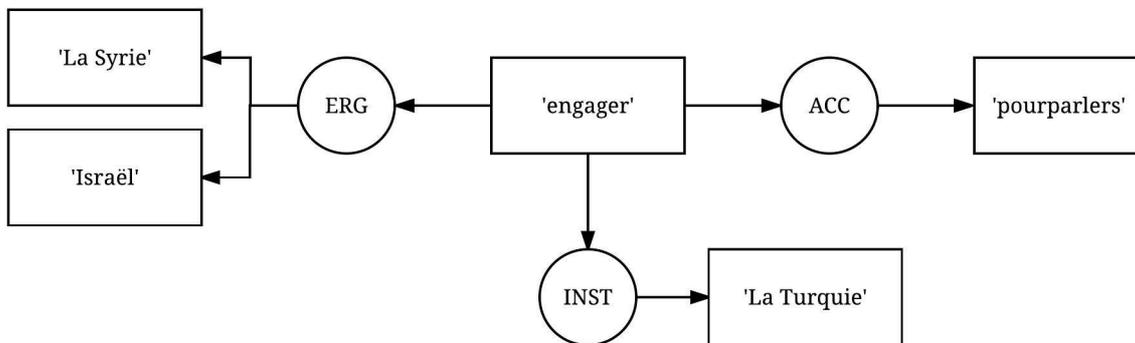


- **Texte 5 :** « Ils rappellent */responsable/ / autoritaire/* que la paix au Proche-Orient requiert une solution globale et se réjouissent */accord/ /auphorie/*, à cet égard, de l'annonce */responsable/* selon laquelle la Syrie et Israël ont engagé */responsable/ /actif/ /organisateur/* des pourparlers de paix indirects sous les auspices de la Turquie, conformément aux termes de référence */responsable/* de la conférence de Madrid pour la paix »

Grappe 1 :

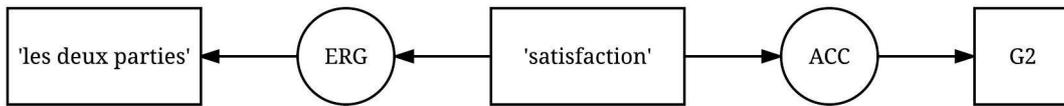


Grappe 2 :

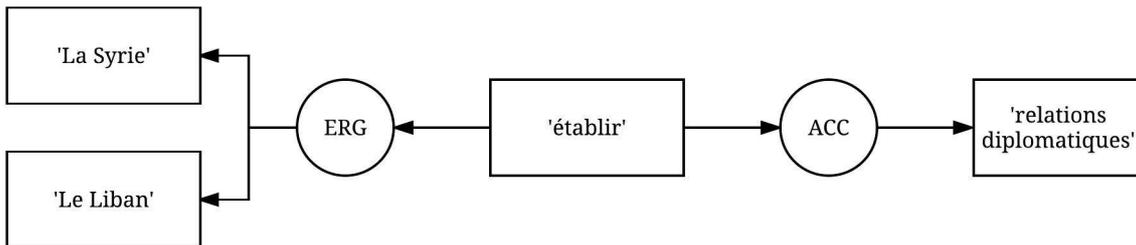


- **Texte 6 :** « Les deux parties [la France et la Jordanie] ont également exprimé leur satisfaction */euphorie/* quant aux évolutions positives */euphorie/ /espoir/ /actif/ /responsable/* intervenues dans les relations bilatérales entre le Liban et la Syrie, attestées récemment par la décision */responsable/ /organisateur/ /actif/ /autoritaire/* d'établir des relations diplomatiques entre les deux pays. »

Grappe 1 :

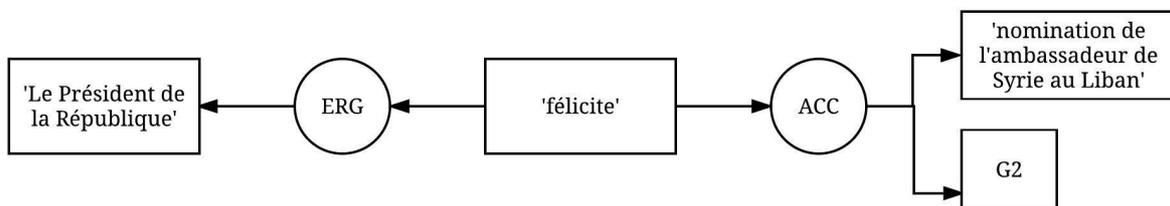


Grappe 2 :

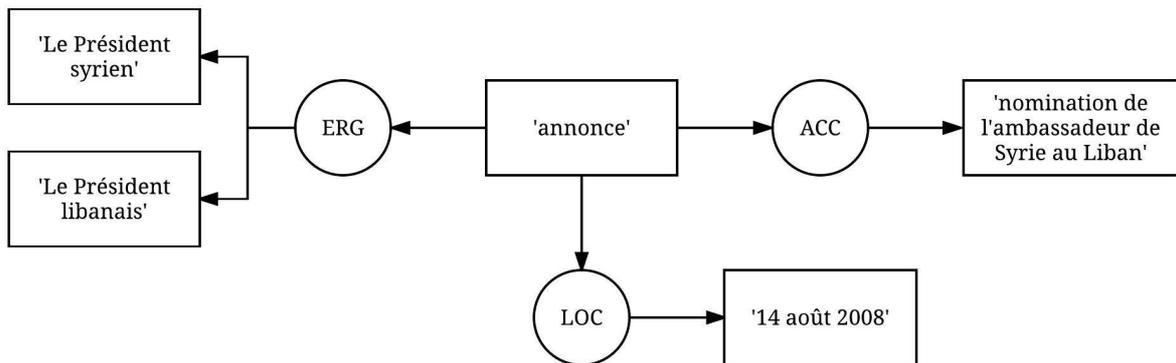


- **Texte 7 :** « Le Président de la République se félicite */euphorie/ /responsable/* de la nomination */responsable/ /actif/* de l'ambassadeur de Syrie au Liban, conformément à l'annonce */responsable/ /actif/* faite par les Présidents syrien */légitime/* et libanais dans leur communiqué du 14 août 2008 et confirmée par la déclaration conjointe */responsable/* du 15 octobre 2008. »

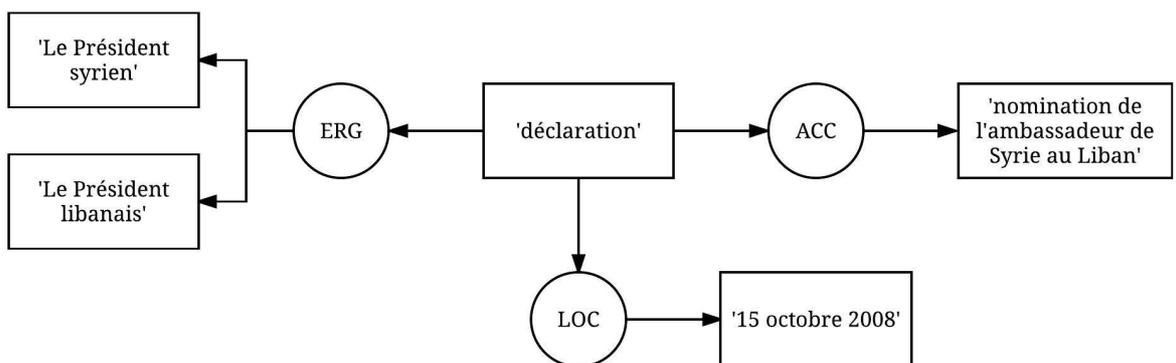
Grappe 1 :



Graphe 2 :

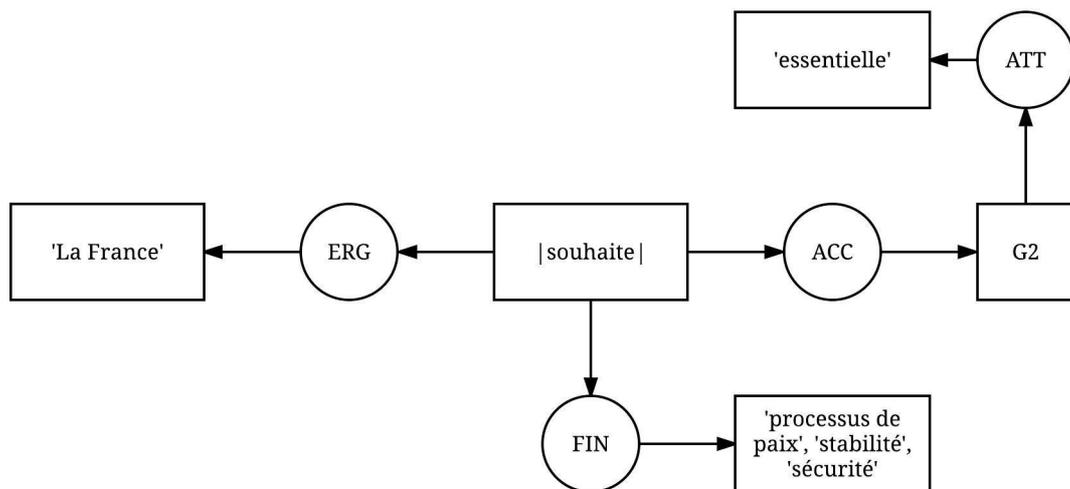


Graphe 3 :

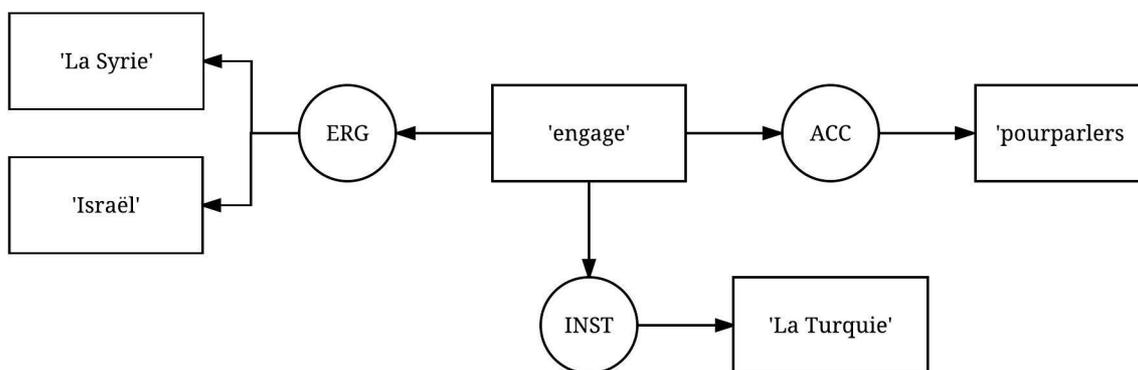


- **Texte 8 :** « La relance */actif/* des pourparlers indirects entre la Syrie et Israël est essentielle */urgent/ /autoritaire/ /lent/*. La France considère */autoritaire/ /responsable/* que la relance du processus de paix dans tous ses volets est la condition de la stabilité et de la sécurité à long terme d'Israël et de la région. »

Graphe 1 :

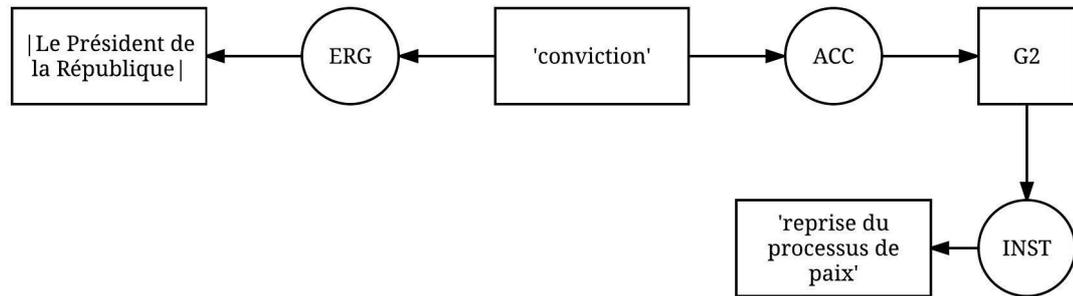


Graphe 2 :

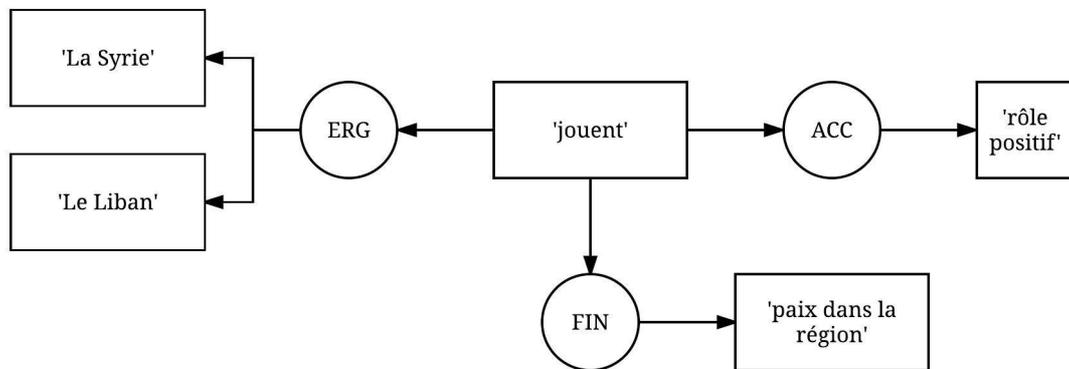


- **Texte 9** : « Il [le Président de la République] a rappelé /responsable/ /autoritaire/ sa conviction /responsable/ que la Syrie et le Liban peuvent jouer un rôle positif décisif /euphorie/ /responsable/ pour contribuer /actif/ à la paix /euphorie/ dans la région et a encouragé /euphorie/ /autoritaire/ /lent/ une reprise /actif/ du processus de paix sur ces deux volets. »

Grappe 1 :

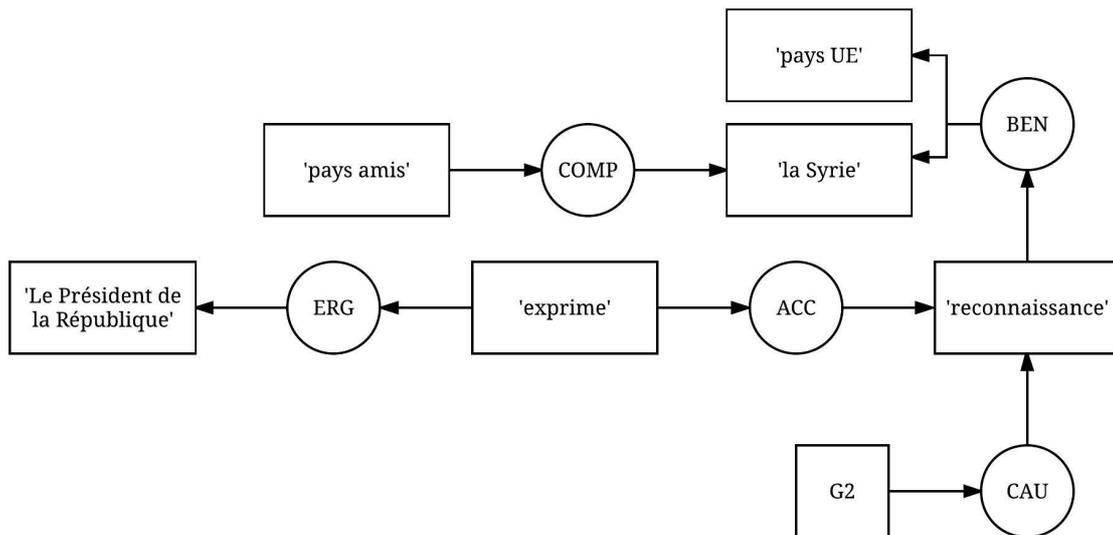


Grappe 2 :

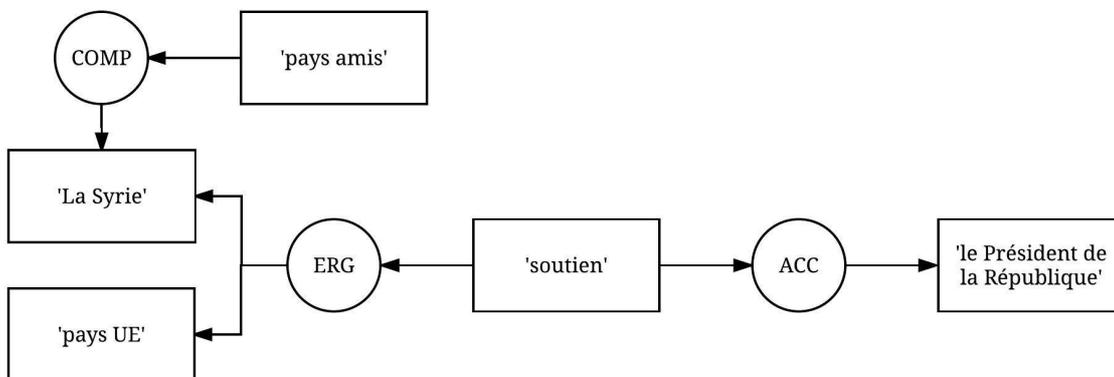


- **Texte 10 :** « Le Président de la République */légitime/* tient aussi à exprimer */actif/* sa reconnaissance */amitié/ /euphorie/* aux pays de l'Union européenne et aux autres pays amis */amitié/ /union/*, comme la Syrie, qui nous ont apporté leur soutien */union/ /amitié/ /actif/* dans cette première phase */actif/*. »

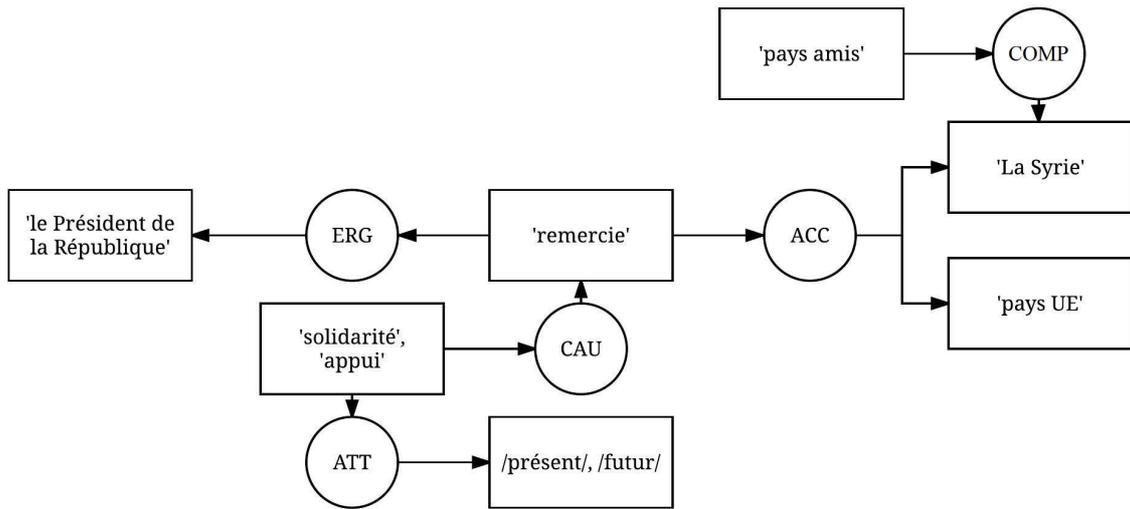
Grappe 1 :



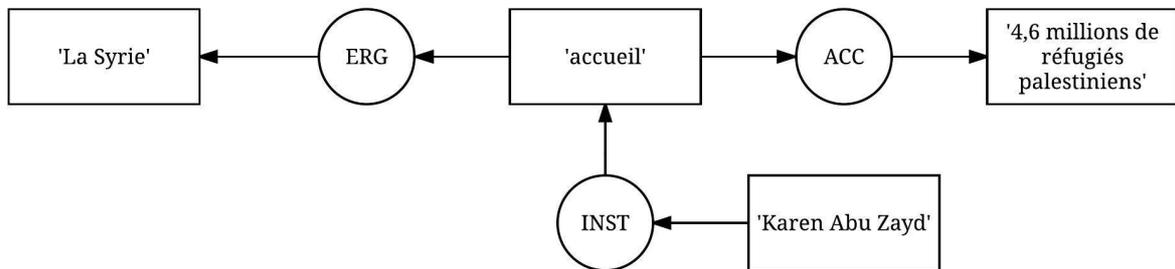
Grappe 2 :



- **Texte 11 :** « Il [le Président de la République] remercie /actif/ /amitié/ /union/ /euphorie/ les pays de l'Union européenne et d'autres pays amis /amitié/ /union/, comme la Syrie, de la solidarité /amitié/ /union/ et de l'appui /amitié/ /actif/ qu'ils nous ont apportés /actif/ et continueront de nous apporter /actif/ /amitié/ /compétent/ /union/ »

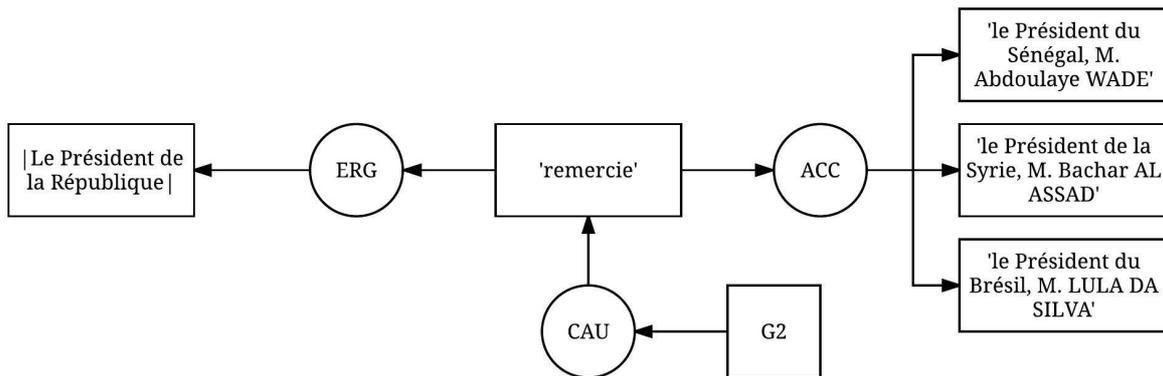


- **Texte 12** : Tout au long de son mandat, Karen Abu Zayd a fait preuve d'une grande énergie au service de l'accomplissement des missions de l'UNRWA qui, depuis 1949, apporte des services de base (éducation, santé, services sociaux) aux 4,6 millions de réfugiés palestiniens qui se trouvent en Cisjordanie, à Gaza, au Liban, en Syrie /accueil/ /actif/ /responsable/ et en Jordanie.

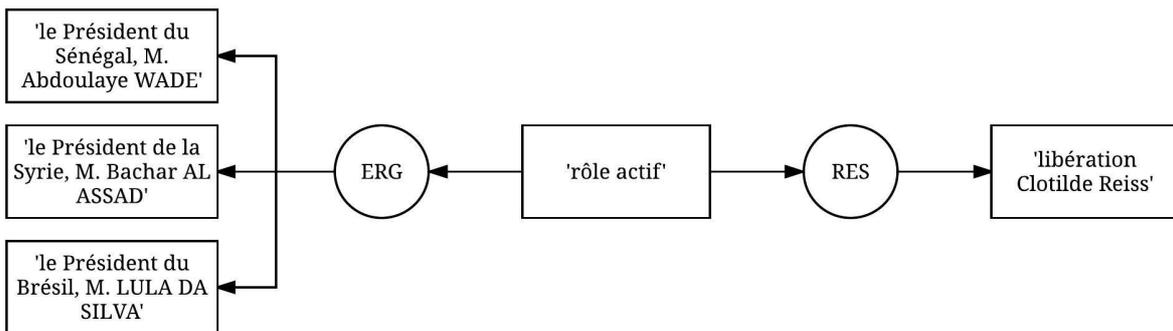


- **Texte 13** : « Il [le Président de la République] remercie /actif/ /amitié/ /union/ euphorie/ tout particulièrement le Président du Brésil, M. LULA DA SILVA, le Président du Sénégal, M. Abdoulaye WADE, et le Président de la Syrie, M. Bachar AL ASSAD /légitime/, pour leur rôle actif /actif/ /compétent/ en faveur de la libération de notre compatriote. »

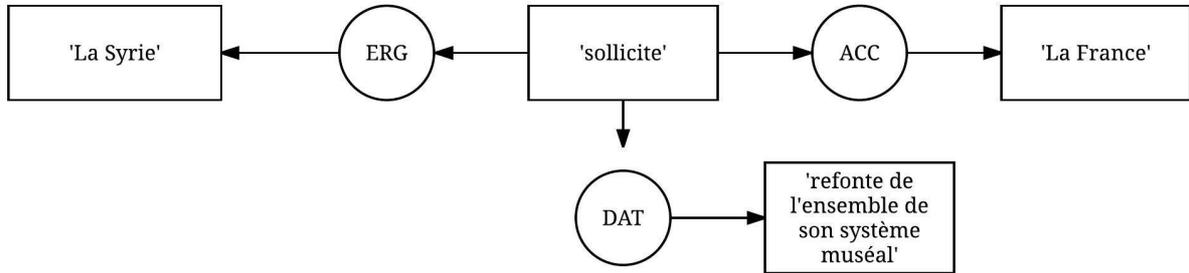
Graphe 1 :



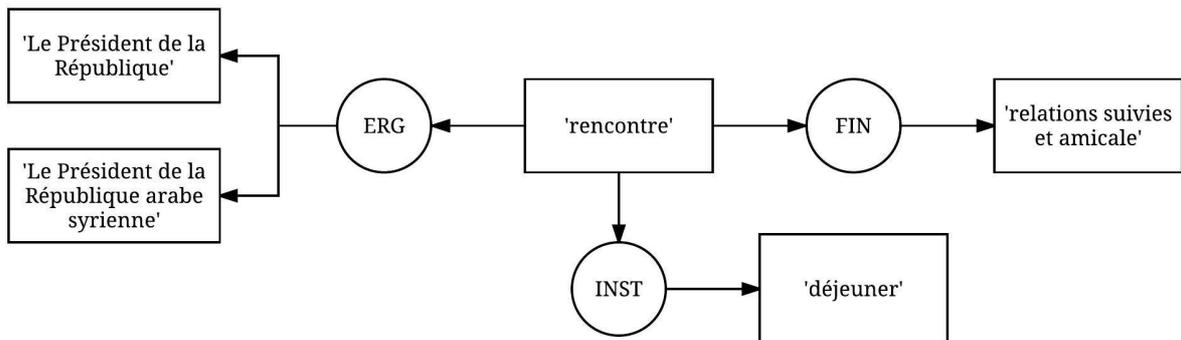
Graphe 2 :



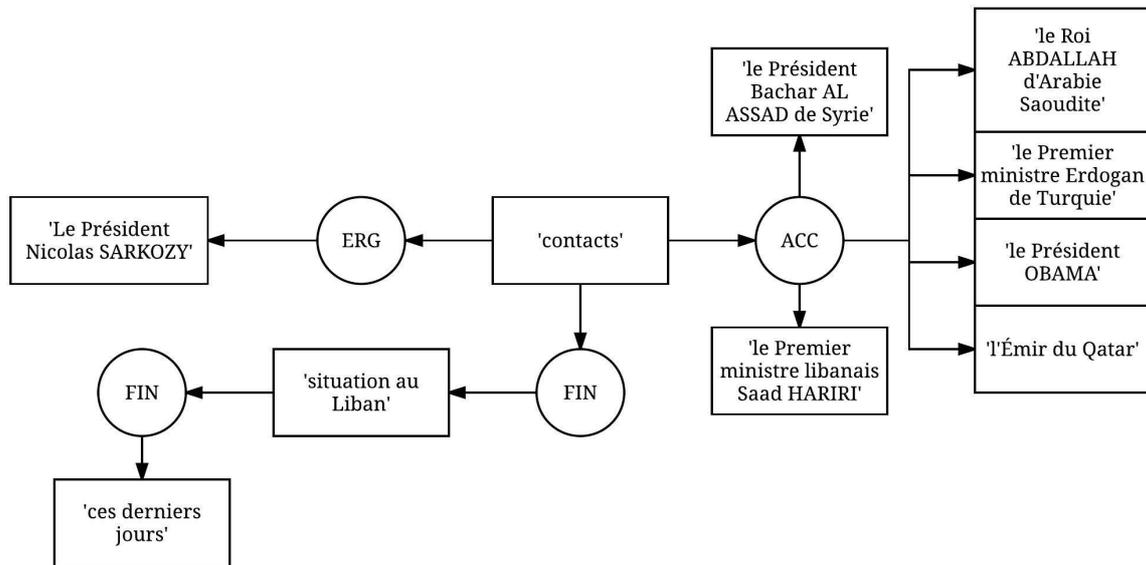
- **Texte 14** : « La France est également sollicitée /actif/ /amitié/ /compétent/ /accord/ par la Syrie, pour la refonte de l'ensemble de son système muséal »



- **Texte 15** : « Le Président de la République /légitime/ a reçu aujourd'hui à déjeuner /amitié/ M. Bachar AL-ASSAD, Président de la République arabe syrienne /légitime/. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des relations suivies et amicales /amitié/ /actif/ entre la France et la Syrie a été l'occasion d'évoquer /responsable/ /organisateur/ la situation au Proche-Orient »



- **Texte 16** : « Le Président Nicolas SARKOZY */légitime/* a mené de nombreux contacts */actif/ /organisateur/ /responsable/ /union/* sur la situation au Liban ces derniers jours, notamment avec le Premier ministre libanais Saad HARIRI, le Roi ABDALLAH d'Arabie Saoudite, le Président Bachar AL ASSAD de Syrie */légitime/*, le Premier ministre Erdogan de Turquie, l'Émir de Qatar et le Président OBAMA. »



Annexe 6. Analyse sémantique du Corpus 2

Annexe 6. a. Tableau de constitution des molécules sémiques

	Acteur 'Gouvernement français'	Acteur 'Gouvernement syrien'	Acteur 'peuple syrien'	Acteur 'opposition syrienne'
/actif/	'La France est mobilisée /actif/' 'Nous agissons /actif/ dans quatre directions'	'les violences extrêmes exercées /actif/ par les forces de sécurité syriennes' 'Les responsables et les auteurs /actif/ de ces crimes'		'les efforts menés par l'opposition politique /actif/' 'Nous saluons les efforts /actif/ de rassemblement de l'opposition syrienne'
/autoritaire/	'La France condamne /autoritaire/ les violences' 'Les autorités syriennes doivent cesser /autoritaires/ la répression'			
/compétent/	'Un mécanisme d'enquête crédible et impartiale /compétent/ pour poursuivre en justice /compétent/ les auteurs de ces violences'			
/illégitime/		'Bachar al Assad a perdu toute légitimité /illégitime/' 'La violence et la répression, les détentions arbitraires /illégitime/ et les massacres'		
/irresponsable/		'Nous notons avec une vive préoccupation le manque de coopération /irresponsable/ de la Syrie'		

		'face au comportement inacceptable /irresponsable/ des dirigeants syriens'		
/légitime/	'le président de la République /légitime/'		'des réformes répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien /légitime/' 'Nous avons la ferme conviction que seul le peuple syrien /légitime/ peut décider de l'avenir de son pays.'	'Nous avons reconnu le Conseil national syrien comme le représentant légitime /légitime/' 'elle reconnaît le Conseil national syrien en tant que représentant légitime /légitime/ des Syriens'
/mensonger/		'le régime de Damas n'a répondu à l'aspiration légitime du peuple syrien à la liberté et à la démocratie que par une répression féroce et des promesses sans lendemain /mensonger/' 'un dictateur qui massacre son peuple et cherche à étouffer /mensonger/ l'aspiration légitime des Syriens'		
/oppressé/			'le recours à la force contre les manifestants /oppressé/' 'les forces de sécurité syriennes qui ont provoqué la mort de nombreux manifestants pacifiques /oppressé/'	'La lutte /oppressé/ des démocrates syriens pour la liberté' 'Aujourd'hui, les opposants syriens sont en état de légitime défense /oppressé/'
/opresseur/		'les forces de sécurité syriennes /opresseur/ qui ont provoqué la		

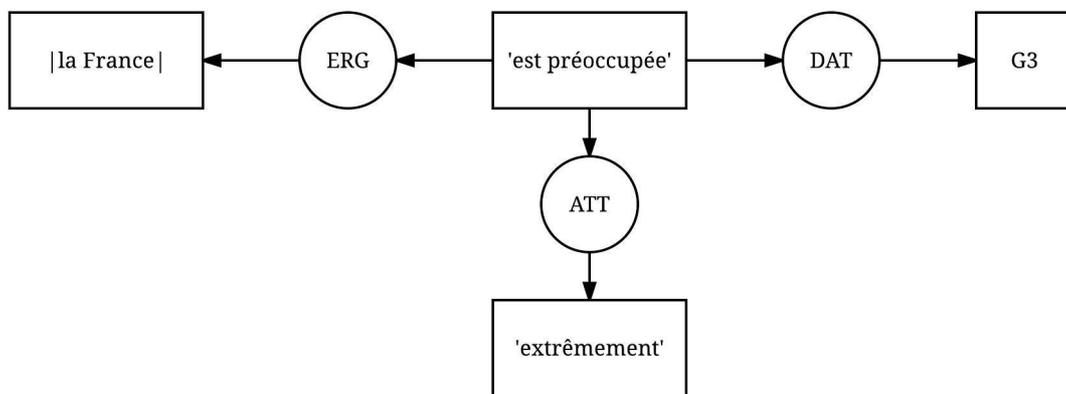
		mort de nombreux manifestants pacifiques' 'le régime syrien tant que celui-ci continuera à réprimer dans le sang / <i>oppresseur</i> / son propre peuple'		
/organisateur/	'Comme nous y avons appelé / <i>organisateur</i> /' 'La France, avec ses partenaires, a tout tenté pour proposer / <i>organisateur</i> / au Conseil de sécurité'			'les efforts menés par l'opposition politique pour créer / <i>organisateur</i> / une plateforme unie'
/pacifique/			'un si grand nombre de manifestants pacifiques / <i>pacifique</i> /' 'les hommes et les femmes de Syrie qui, depuis près d'un an, continuent courageusement de descendre dans les rues de tant de villes syriennes pour manifester pacifiquement / <i>pacifique</i> /'	'appelle tous les membres de l'opposition syrienne à s'unir dans leur combat pacifique / <i>pacifique</i> / pour une Syrie nouvelle' 'Nous saluons la volonté des opposants syriens de préserver le caractère pacifique / <i>pacifique</i> / de la contestation'
/responsable/	'La France est mobilisée / <i>responsable</i> / pour qu'un terme soit mis' 'Le Conseil de sécurité ne pouvait rester silencieux / <i>responsable</i> / face à la tragédie syrienne'			
/union/				'Nous saluons les efforts de rassemblement / <i>union</i> / de l'opposition syrienne'

				'les efforts menés par l'opposition politique pour créer une plateforme unie / <i>union</i> '
--	--	--	--	---

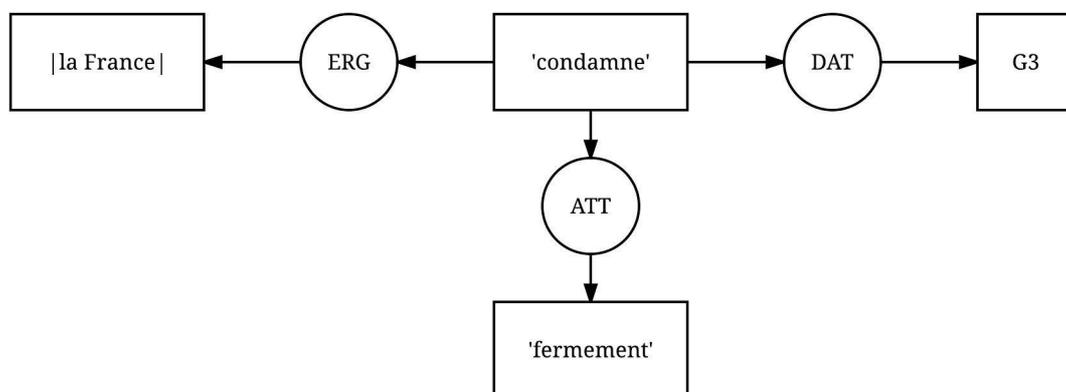
Annexe 6. b. Extraits des textes du Corpus 2 et représentations en graphes thématisés

- **Texte 1 :** « le Conseil européen /légitime/ s'est déclaré /responsable/ extrêmement /intensif/ préoccupé /dysphorie/ /tension/ par la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn; il a fermement /intensif/ condamné /responsable/ /autoritaire/ l'escalade /intensif/ de la violence /dysphorie/ /tension/ et le recours /actif/ /opresseur/ à la force /tension/ contre les manifestants /oppressé/, et a exhorté /autoritaire/ toutes les parties concernées à engager /actif/ sans délai /urgent/ ni conditions préalables /urgent/ un dialogue /accord/ /pacifique/ substantiel et constructif »

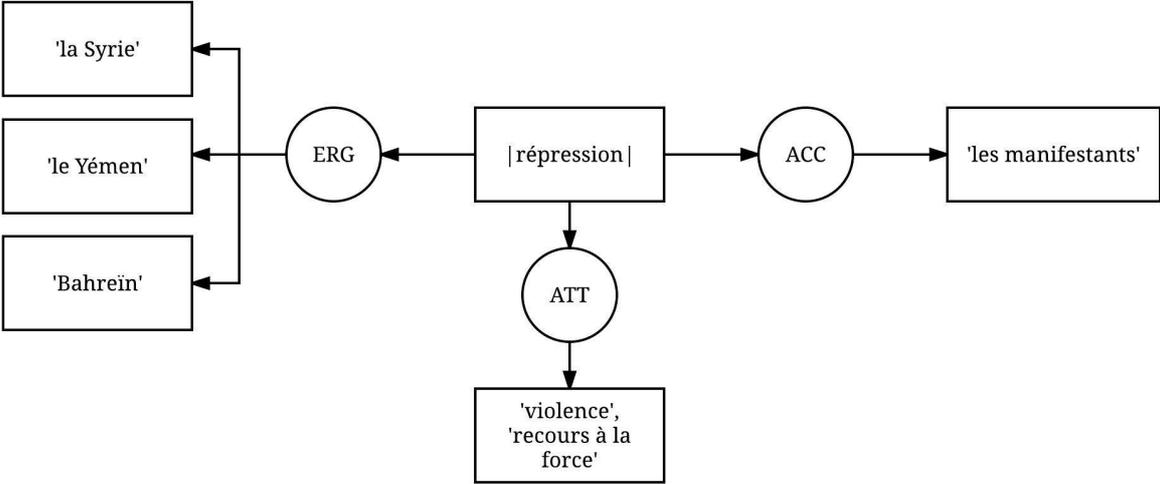
Graphe 1 :



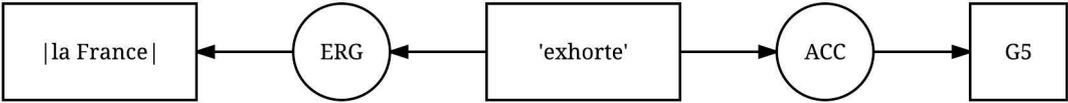
Graphe 2 :



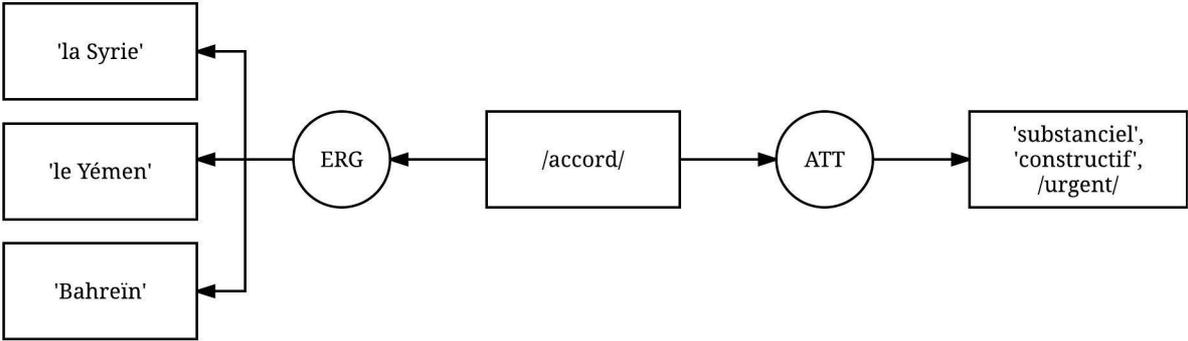
Graphe 3 :



Graphe 4 :

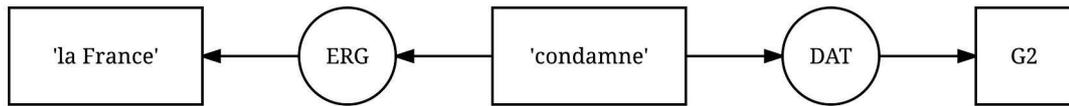


Graphe 5 :

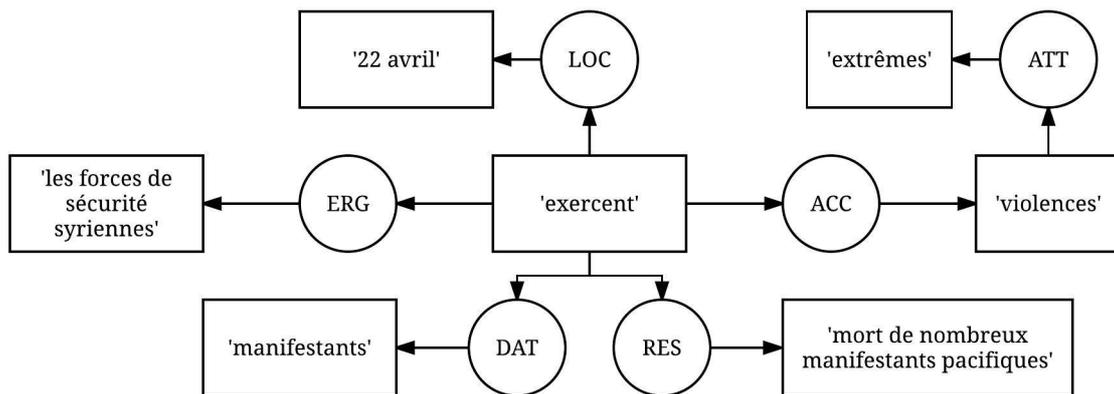


- **Texte 2 :** « La France condamne */responsable/*, */autoritaire/* les violences */dysphorie/* */tension/* extrêmes */intensif/* exercées */actif/* par les forces de sécurité syriennes */opresseur/* qui ont provoqué la mort */dysphorie/* */tension/* */intensif/* de nombreux */intensif/* manifestants pacifiques */oppressé/* */pacifique/* le 22 avril. »

Grphe 1 :

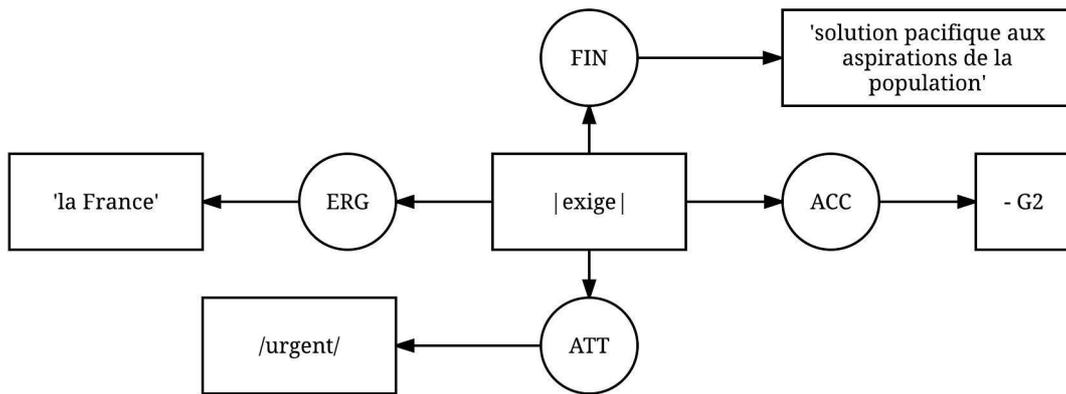


Grphe 2 :

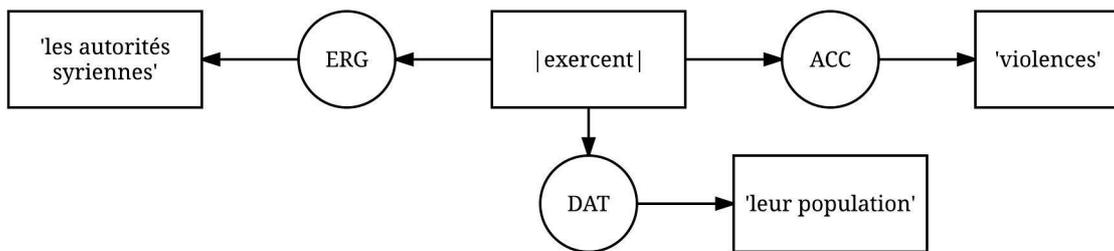


- **Texte 3 :** « La France est mobilisée */responsable/* */actif/* pour qu'un terme soit mis */autoritaire/* sans délais */urgent/* à ces violences */dysphorie/* */tension/* et que les autorités syriennes trouvent une solution pacifique */pacifique/* aux aspirations */oppressé/* de leur population. »

Grappe 1 :

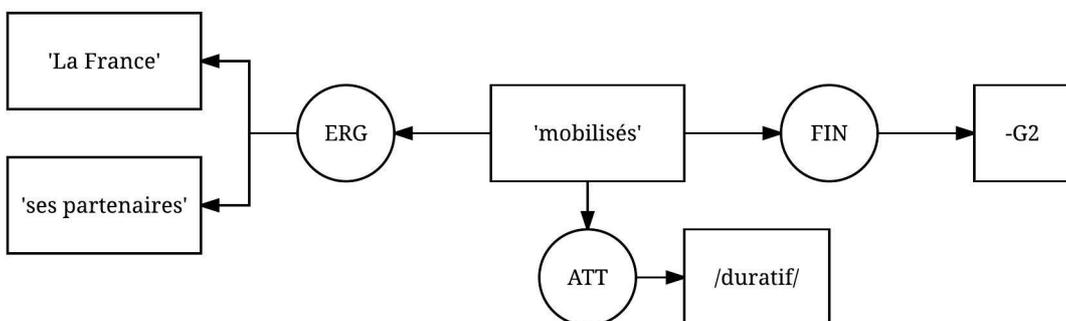


Grappe 2 :

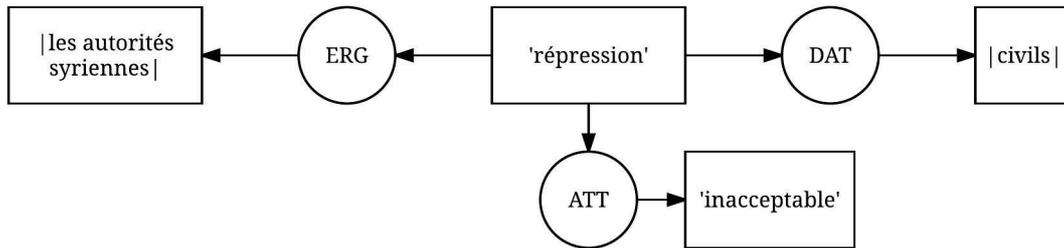


- **Texte 4 :** « La France reste pleinement mobilisée /actif/ /responsable/ avec ses partenaires pour que cesse /autoritaire/ la répression /opresseur/ inacceptable /dysphorie/ /tension/ qui a lieu et elle continuera agir en ce sens /actif/ /duratif/. »

Grappe 1 :

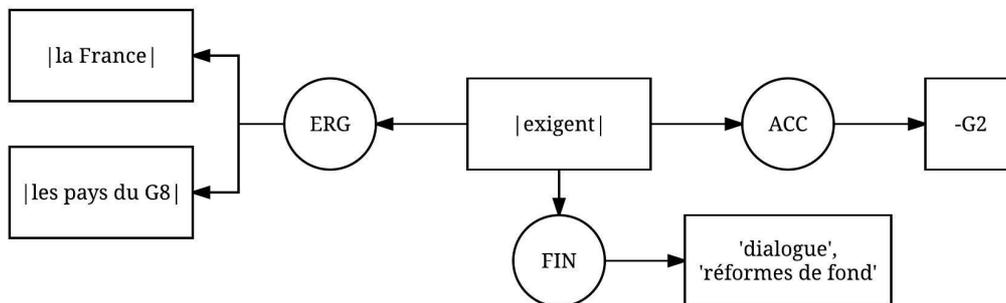


Graphe 2 :

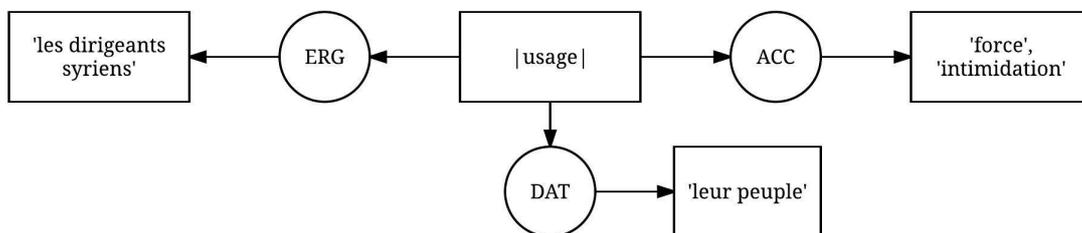


- **Texte 5 :** « Nous [chefs d'Etat et de gouvernement du G8⁴⁷] appelons /actif/ /autoritaire/ les dirigeants syriens /irresponsable/ à cesser de recourir à la force /dysphorie/ et à l'intimidation /dysphorie/ /opresseur/ contre leur peuple /oppressé/ et à s'engager dans un dialogue /accord/ /pacifique/ et dans des réformes de fond en réponse à l'expression légitime des exigences du peuple syrien /légitime/. »

Graphe 1 :



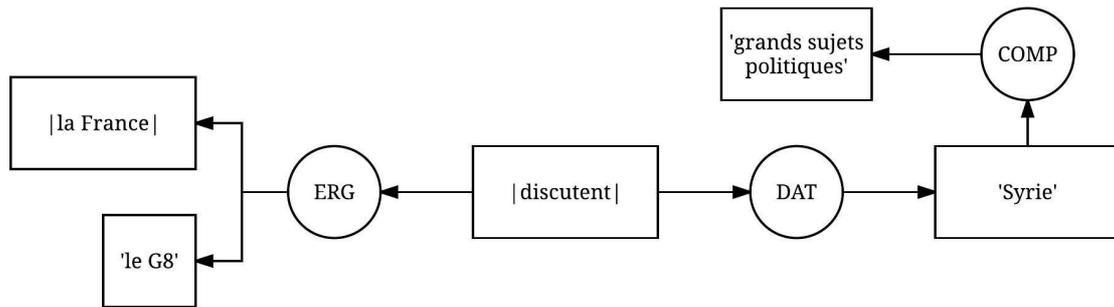
Graphe 2 :



47 Aujourd'hui G7 (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada. La Russie, ancien membre, est suspendue depuis 2014)

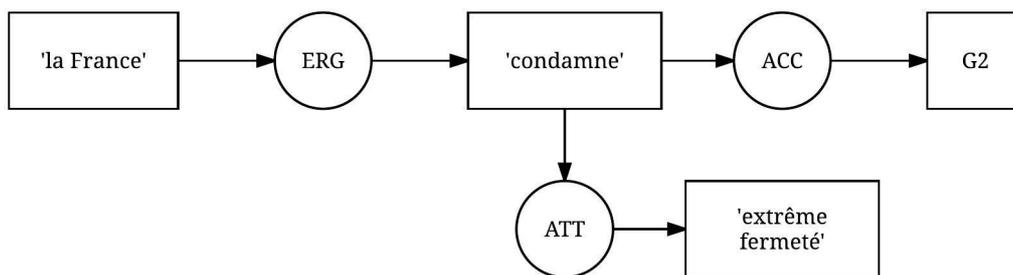
- **Texte 6 :** « Le G8 a fait le point /organisateur/ /responsable/ /actif/ sur les grands sujets politiques comme la Libye, la Syrie, le processus de paix au Proche-Orient, l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan. »

Graphe 1 :

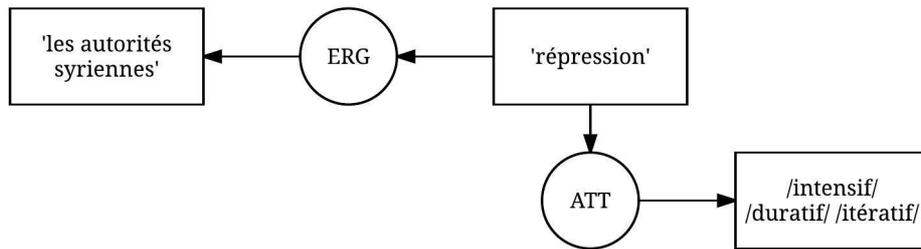


- **Texte 7 :** « La France condamne /autoritaire/ /actif/ avec la plus extrême fermeté /intensif/ la poursuite /duratif/ de la répression /dysphorie/, menée par les autorités syriennes /opresseur/, qui s'aggrave encore /intensif/ /itératif/. »

Graphe 1 :

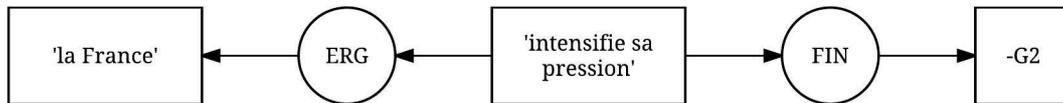


Graphe 2 :

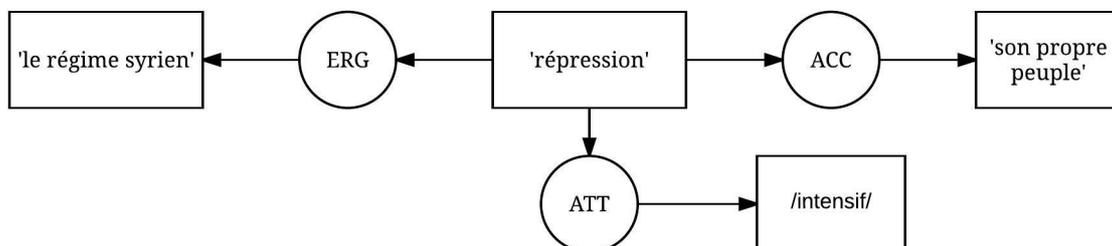


- **Texte 8 :** « La France tient à réaffirmer */itératif/* qu'elle ne cessera d'intensifier */intensif/* sa pression */autoritaire/* sur le régime syrien tant que celui-ci continuera */itératif/* à réprimer dans le sang */opresseur/ /dysphorie/ /intensif/* son propre peuple */oppressé/*. »

Graphe 1 :

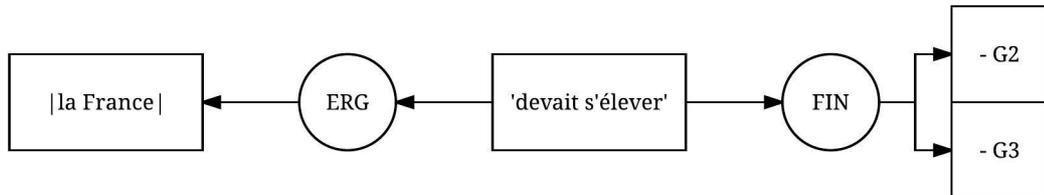


Graphe 2 :

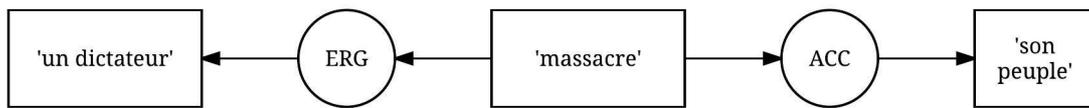


- **Texte 9** : « Il [le Conseil de sécurité] devait s'élever /responsable/ contre un dictateur /intensif/ /mensonger/ /opresseur/ qui massacre /intensif/ son peuple /oppressé/ et cherche à étouffer /mensonger/ l'aspiration légitime des Syriens /légitime/ à la démocratie /pacifique/. »

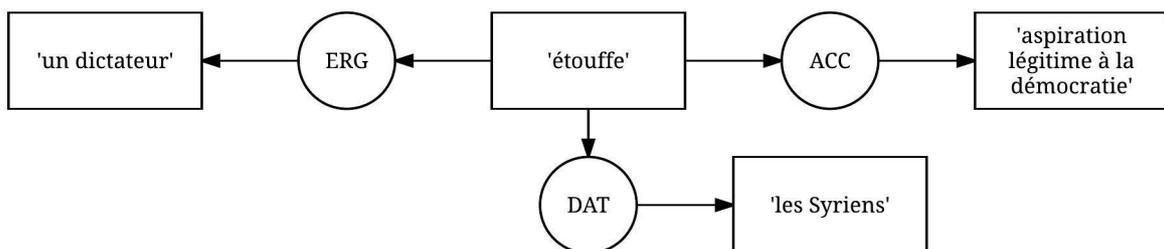
Graphe 1 :



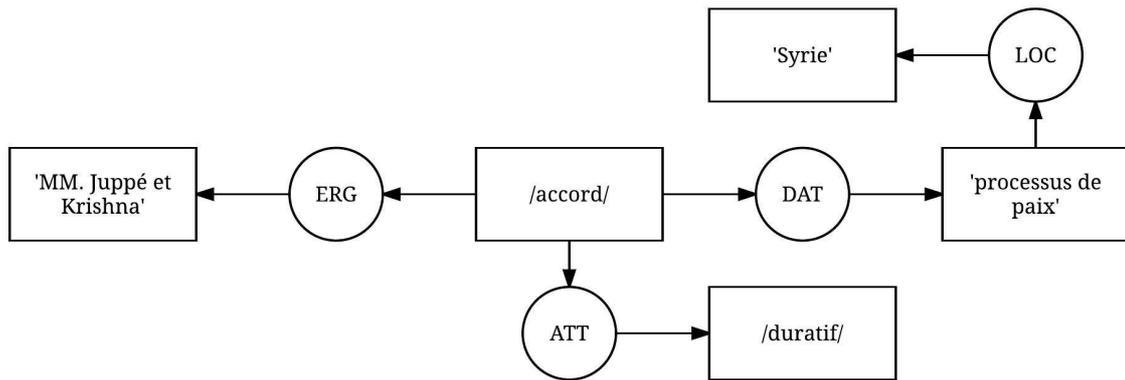
Graphe 2 :



Graphe 3 :

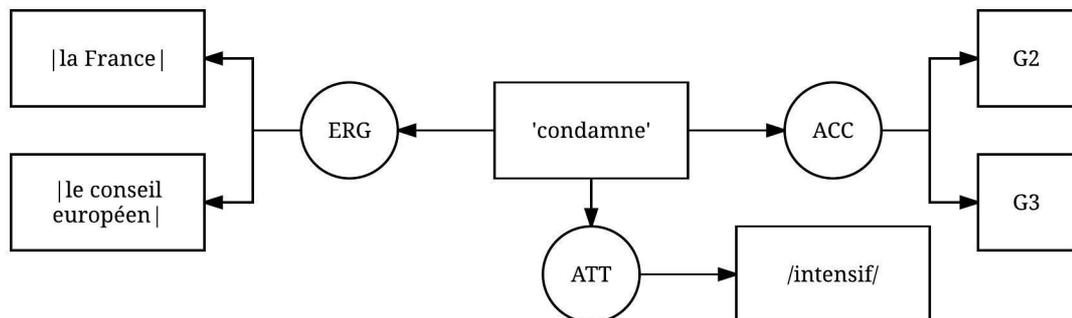


- **Texte 10** : « MM. Juppé et Krishna [ministre des Affaires étrangères de la République de l'Inde] ont procédé à un échange de vues sur des questions relatives au Moyen-Orient, notamment le processus de paix /pacifique/ et la situation en Syrie /tension/, et sont convenus de poursuivre le dialogue /accord/ /duratif/ à tous les niveaux. »

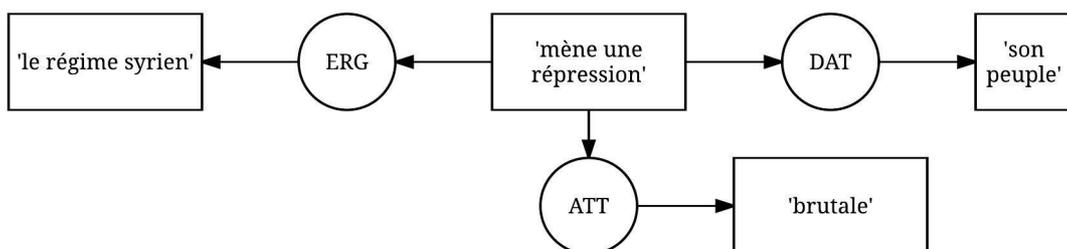


- **Texte 11 :** « Il condamne */autoritaire/* avec la plus grande fermeté */intensif/* la répression brutale */intensif/ /dysphorie/* que mène le régime syrien */opresseur/* contre son peuple */oppressé/* ainsi que les violations généralisées */mensonger/* des droits de l'Homme. »

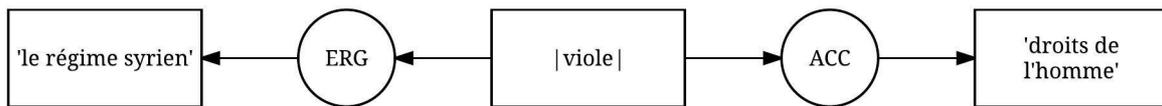
Graphe 1 :



Graphe 2 :

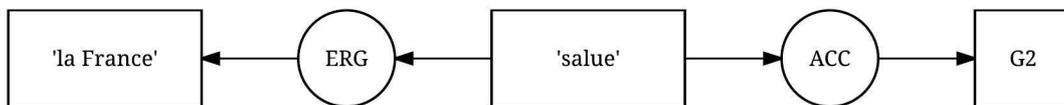


Grappe 3 :

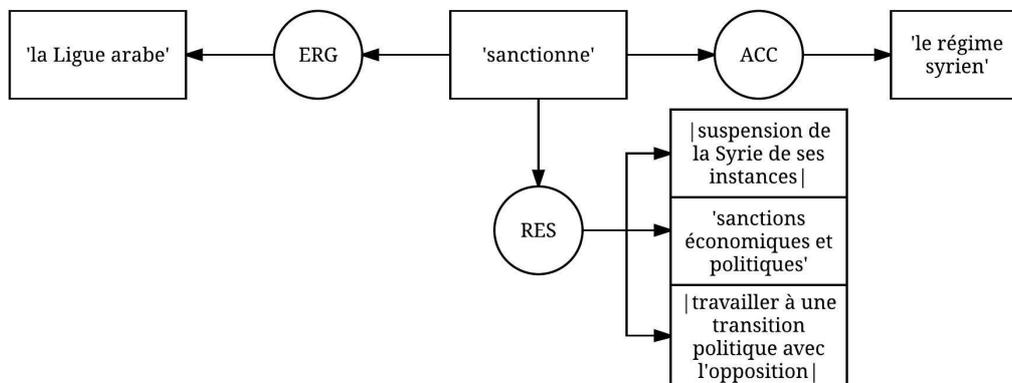


- **Texte 12** : « La France salue */euphorie/* les mesures fortes prises */autoritaire/ /intensif/* aujourd'hui par la Ligue arabe à l'encontre du régime syrien. Face à l'obstination */duratif/* de Bachar el-Assad, qui refuse */irresponsable/* de tenir ses engagements */mensonger/*, la Ligue arabe a tiré les premières conséquences */autoritaire/ /responsable/* en décidant */organisateur/ /actif/* notamment de suspendre la Syrie de ses instances */autoritaire/*, de mettre en place des sanctions économiques */autoritaire/* et politiques et d'inviter l'opposition au Caire afin de travailler à la mise en place d'une transition politique.

Grappe 1 :

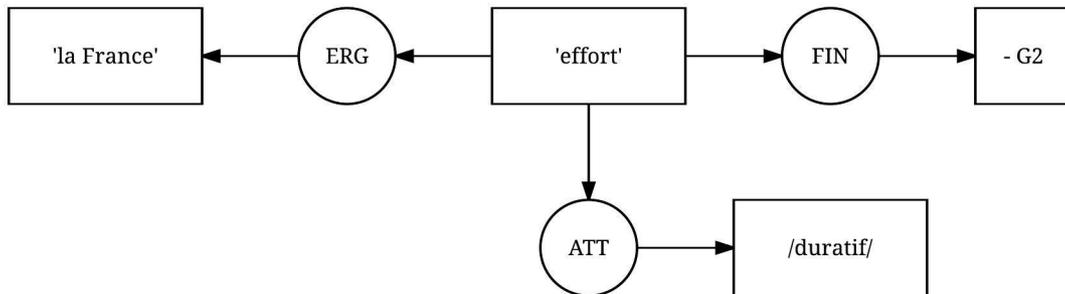


Grappe 2 :

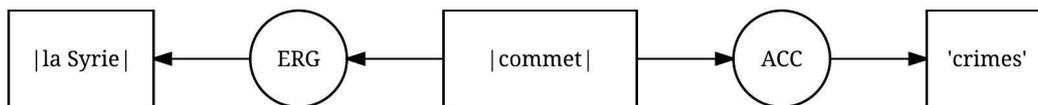


- **Texte 13** : « La France est déterminée */responsable/* à poursuivre ses efforts */duratif/* pour faire cesser ces crimes */autoritaire/*. »

Graphe 1 :

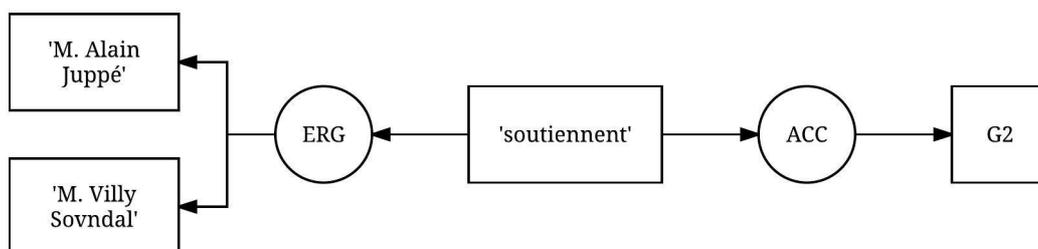


Graphe 2 :

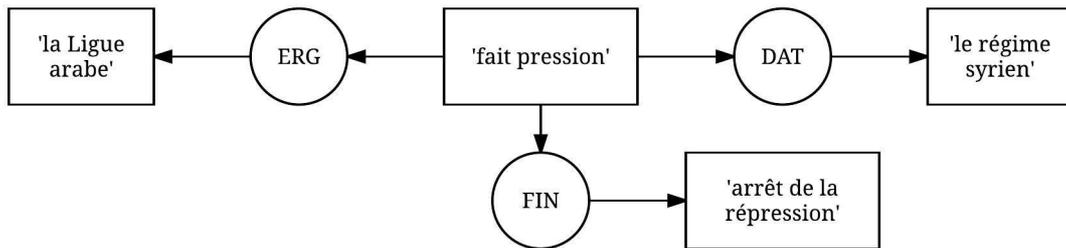


- **Texte 14** : « Nous [MM. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, et Villy Sovndal, ministre des affaires étrangères du Royaume du Danemark] soutenons pleinement les efforts */actif/* de la Ligue arabe, qui a pris cette semaine des décisions */responsable/* fortes pour faire pression */intensif/ /autoritaire/* sur le régime syrien en vue d'un arrêt */pacifique/* de la répression */dysphorie/*. »

Graphe 1 :

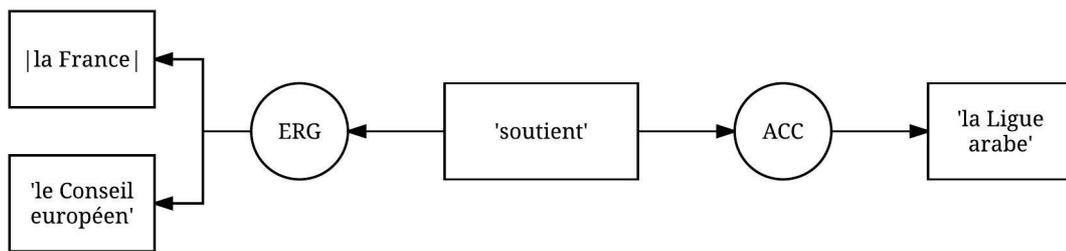


Grappe 2 :

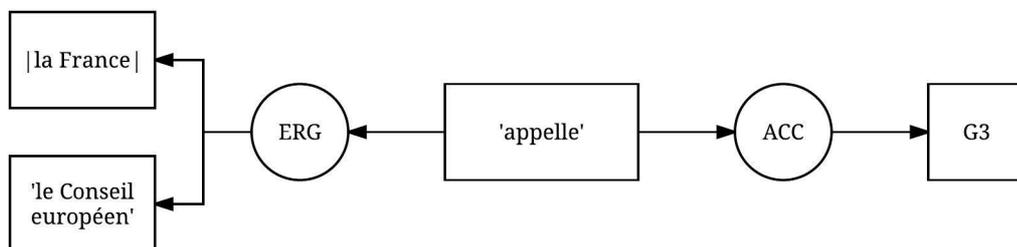


- **Texte 15 :** « le Conseil européen confirme */actif/* qu'il soutient */responsable/* les efforts déployés */actif/* par les États de la Ligue arabe et appelle */autoritaire/* le régime syrien à se conformer en tous points au plan d'action que la Ligue arabe a élaboré */organisateur/*. »

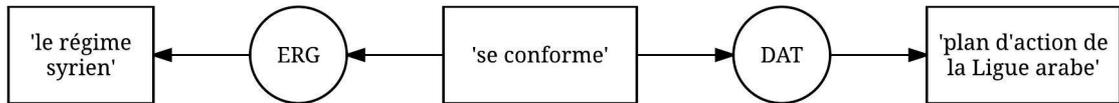
Grappe 1 :



Grappe 2 :

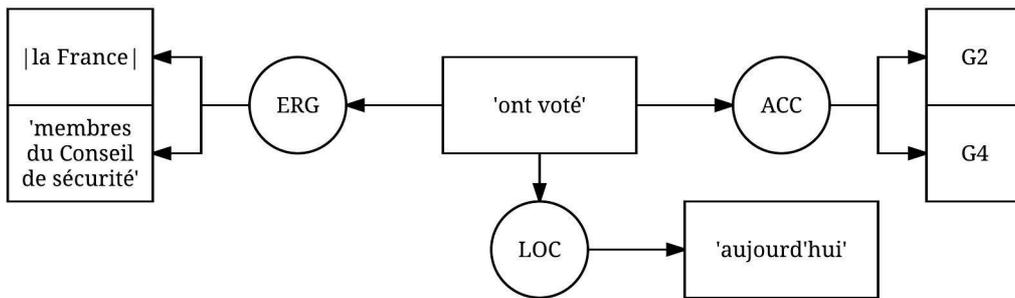


Graphe 3 :

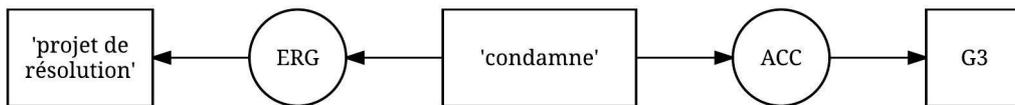


- **Texte 16 :** « Treize membres du Conseil de sécurité sur quinze ont voté aujourd'hui un projet de résolution qui condamnait /autorité/ la répression /dysphorie/ /tension/ du régime syrien /opresseur/ contre son peuple /oppressé/ et qui apportaient le soutien /pacifique/ de la communauté internationale au plan de paix de la Ligue arabe. »

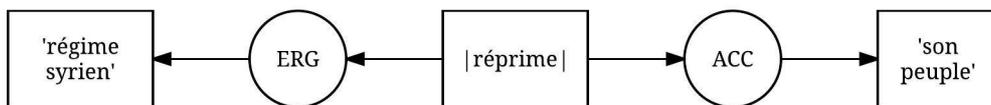
Graphe 1 :



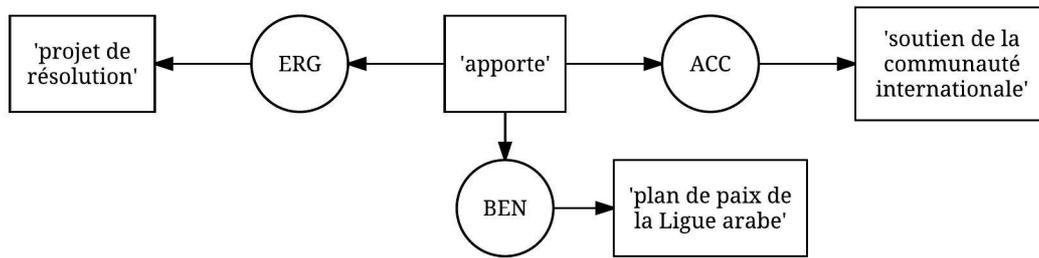
Graphe 2 :



Graphe 3 :

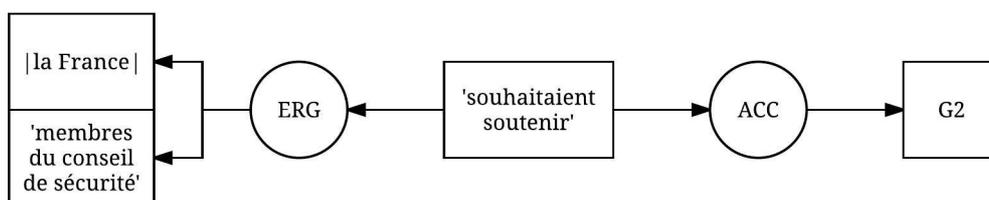


Graphe 4 :

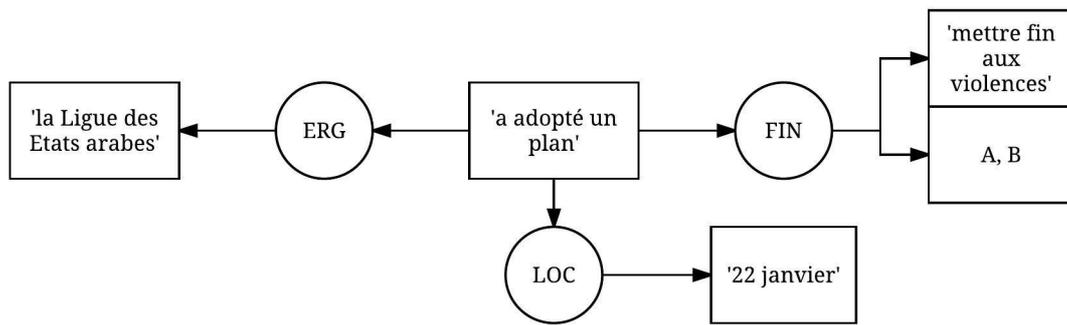


- **Texte 17 :** « Prenant ses responsabilités, la Ligue des États arabes a adopté /responsable/ /organisateur/ le 22 janvier un plan qui pourrait permettre de mettre fin /pacifique/ aux violences, de donner la parole au peuple syrien à travers des élections et au président Bachar Al-Assad de s'effacer tout en préservant les structures de l'État afin d'éviter au pays de sombrer dans la guerre civile. C'est ce plan raisonnable que treize des quinze membres du Conseil de sécurité souhaitaient soutenir. »

Graphe 1 :



Graphe 2 :

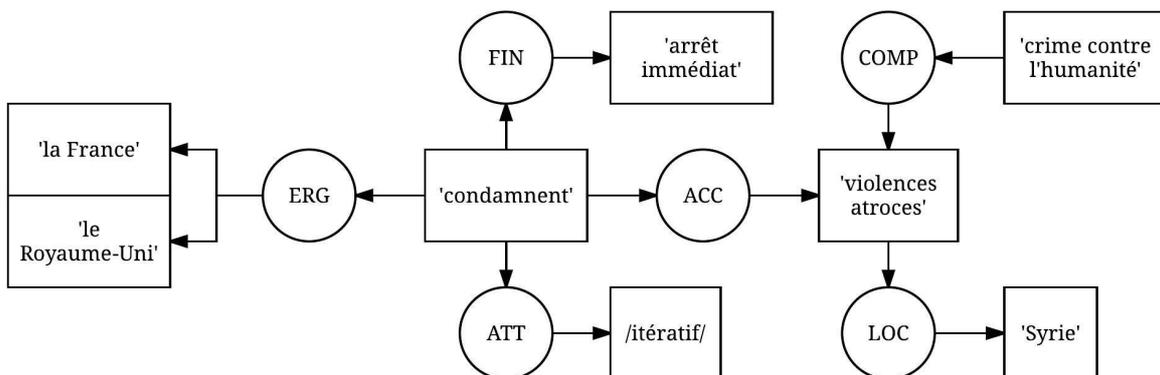


A : donner la parole au peuple syrien à travers des élections

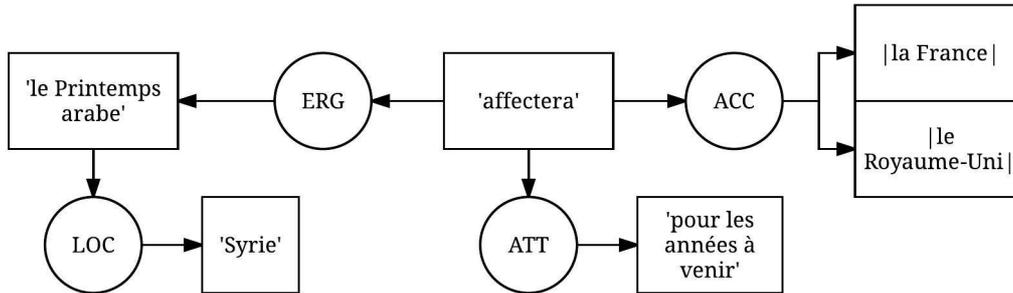
B : [permettre] au président Bachar Al-Assad de s'effacer tout en préservant les structures de l'État

– **Texte 18** : « La France et le Royaume-Uni :

1. Réaffirment */itératif/* leur condamnation */autoritaire/* des violences atroces */dysphorie/ /intensif/* commises en Syrie, qui, comme l'a souligné le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme aux Nations Unies, s'apparentent à un crime contre l'humanité */intensif/*, et exigent leur arrêt immédiat */urgent/*. »

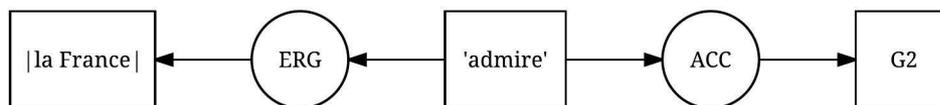


- **Texte 19** : « Nos [La France et le Royaume-Uni] discussions d'aujourd'hui ont montré notre approche commune /union/ des développements internationaux qui nous affecteront /dysphorie/ pour les années à venir /duratif/, notamment le Printemps arabe et le Moyen-Orient au sens large /oppressé/, et les défis /tension/ en matière de sécurité en Afrique. Nous nous sommes concentrés sur la Syrie, l'Iran, la Birmanie et la Somalie. »

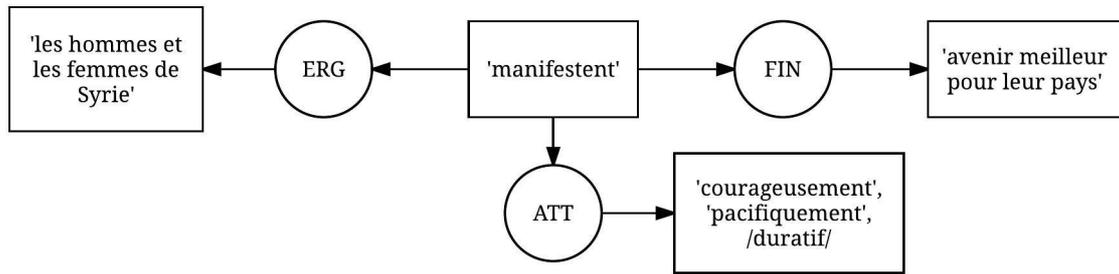


- **Texte 20** : « Nous éprouvons une grande admiration /euphorie/ /intensif/ pour les hommes et les femmes de Syrie qui, depuis près d'un an /duratif/, continuent /duratif/ courageusement /intensif/ de descendre dans les rues /actif/ de tant de villes syriennes pour manifester pacifiquement /pacifique/ en faveur d'un avenir meilleur /oppressé/ pour leur pays. »

Grappe 1 :

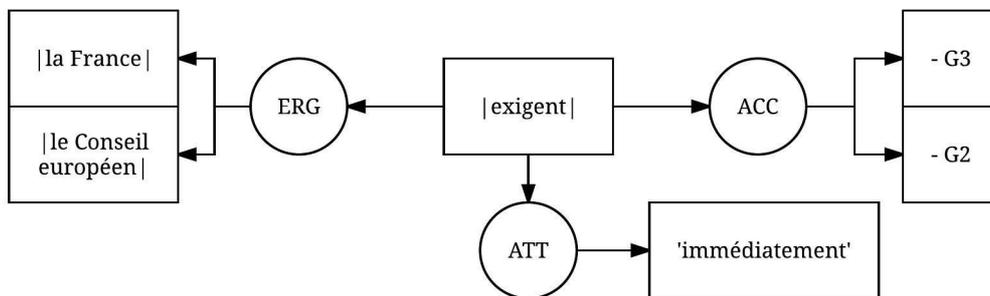


Grappe 2 :

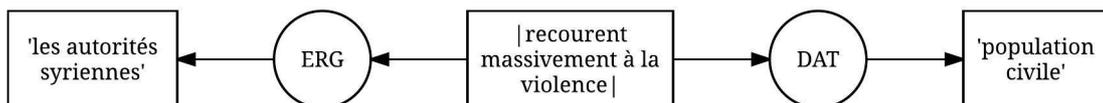


- **Texte 21** : « il [le Conseil européen] exhorte /autoritaire/ les autorités syriennes à cesser /autoritaire/ immédiatement /urgent/ le recours massif /intensif/ à la violence /dysphorie/ et les violations /mensonger/ des droits de l'Homme à l'encontre de la population civile /oppressé/. »

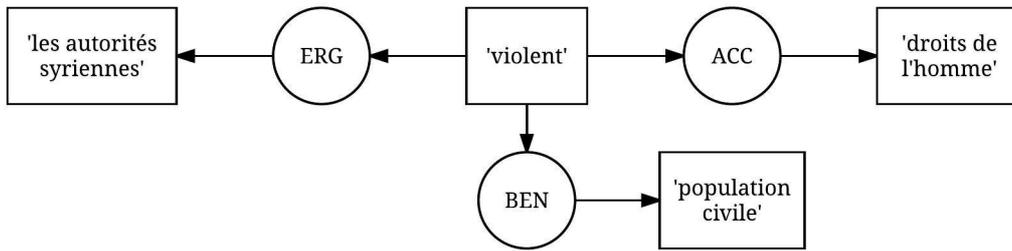
Grappe 1 :



Grappe 2 :

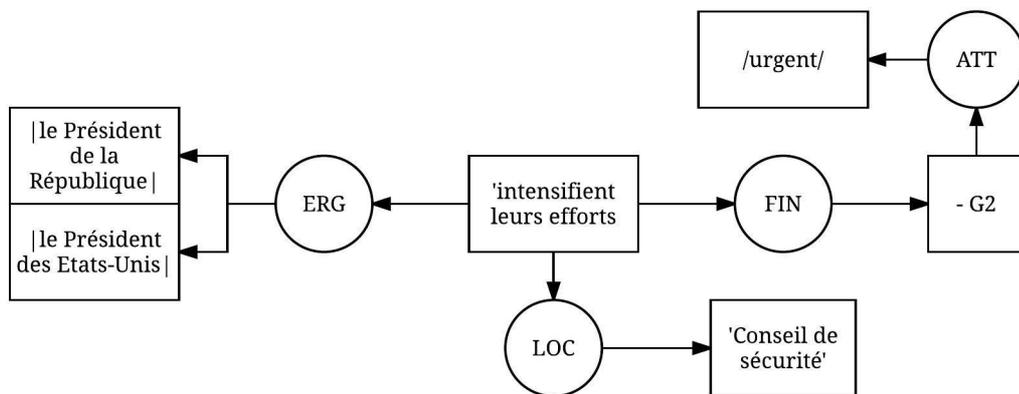


Graphe 3 :

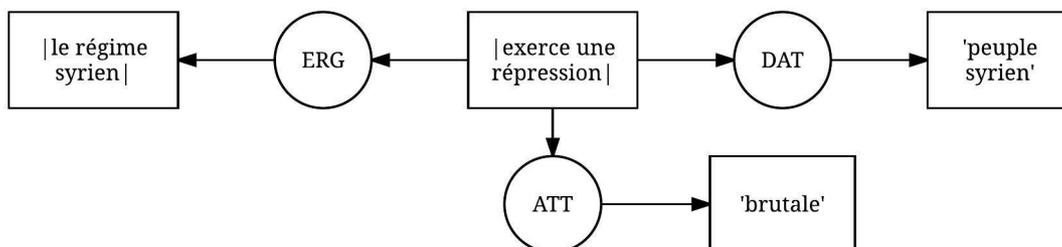


- **Texte 22 :** « ils [le président de la République et le président des Etat-Unis] sont convenus d'intensifier leurs efforts /actif/ /intensif/, y compris au Conseil de sécurité, pour que cesse définitivement /urgent/ la répression brutale /dysphorie/ /intensif/ contre le peuple syrien /oppressé/. »

Graphe 1 :

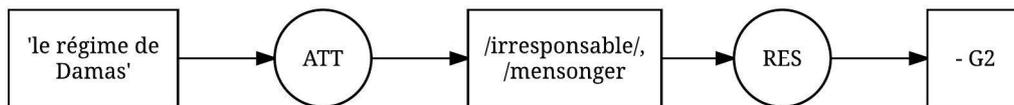


Graphe 2 :

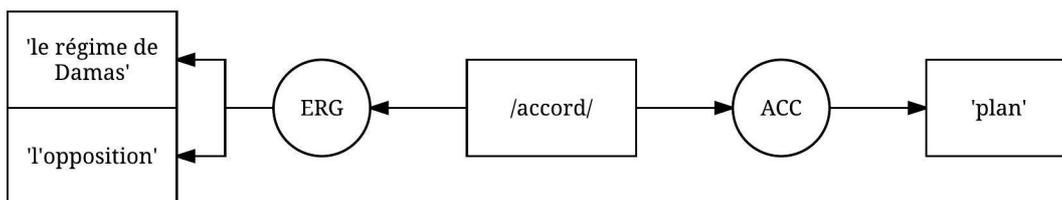


- **Texte 23** : « Le régime de Damas et l'opposition ont accepté */accord/* en principe ce plan. Je constate que le régime n'a pas tenu ses engagements */mensonger/* jusqu'à aujourd'hui : il n'a pas */irresponsable/* retiré ses forces des sites urbains ; il n'a pas */irresponsable/* renvoyé ses troupes dans les casernes comme il s'y était engagé */mensonger/* ; il continue */duratif/* à bombarder */dysphorie/* Homs de manière tout à fait disproportionnée */intensif/* avec les actes de résistance qui peuvent s'y dérouler. »

Graphe 1 :



Graphe 2 :



Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

(à joindre au mémoire à la fin du document)

Je soussigné.e,

Nom, Prénom : GINDRE, Anne-Flore

Régulièrement inscrit.e à l'Université de Toulouse II Jean Jaurès

N° étudiant : 21 20 27 79

Année universitaire : 2016-2017

certifie que le document joint à la présente déclaration est un travail original, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.

Fait à : Toulouse

Le : 4 septembre 2017

Signature :



Mémoire de Master 1, Sciences du langage, LiCoCo

Analyse actorielle du discours politique français : le cas de la question syrienne de 2007 à 2012

Anne-Flore GINDRE

Résumé

La crise politique qui a touché la Syrie en mars 2011 est encore bien présente dans l'actualité en 2017. Nous avons choisi d'aborder ce sujet polémique sous l'angle de l'analyse de discours politique. Notre travail repose sur l'analyse et la comparaison de textes (communiqués et déclarations) émis par le gouvernement français lors de la présidence de Nicolas Sarkozy (mai 2007 – mai 2012). Afin d'étudier les liens qu'entretiennent discours et événements politiques, ainsi que la manière dont les acteurs publics sont représentés dans le discours, nous nous appuyons sur les outils d'analyse de la sémantique interprétative de F. Rastier et de l'analyse de la représentation des acteurs sociaux de T. van Leeuwen et P. von Münchow. Les résultats obtenus mettent en avant l'intérêt de combiner différentes méthodes d'analyse, nous permettant de constater l'influence des événements sociopolitiques sur l'évolution du discours et l'implication personnelle du lecteur via des procédés rhétoriques de l'auteur. Nous envisageons de poursuivre ce travail en le confrontant à une analyse de discours appliquée à des documents témoignant de l'opinion publique, tels que des articles de presse ou des commentaires de citoyens.

Mots-clés : analyse de discours, discours politique français, sémantique interprétative, représentation des acteurs sociaux, non-dits, Syrie

Abstract

The political crisis Syria has been facing since March 2011 is still topical nowadays. We chose to study this controversial subject by means of political discourse analysis. Our work lays on the analysis and comparison of French governmental texts (communiqués and declarations) written during Nicolas Sarkozy's presidency (May 2007 – May 2012). In order to observe the links between written speeches and political events, we used F. Rastier interpretative semantical tools and T. van Leeuwen & P. von Münchow tools for the representation of social actors. The results we came up to brought our attention into the benefits of combining several methods, allowing us to notice the influence of sociopolitical events on written speeches, as well as the reader's emotional involvement through the author's rhetorical processes. We plan to continue this research by comparing it to public discourse analysis on texts taken from the press or citizen comments.

Keywords : political speech analysis, French political speech, interpretative semantics, representation of social actors, the unsay in speech, Syria